LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

XXXIX—No 23 WINNIPEG, 12 SEPTEMBRE 1952 PRIX: SEPT SOUS



'Seuls Québec et Terre-Neuve n'ont pas de problème scolaire'

La cause de Mgr Charlebois est portée en cour romaine

LE PAS — Le 25 août, à l'évêché du Pas, S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., entouré de tous les membres du Tribunal ecclésiastique, mettait la dernière signature sur le procès diocésain de Mgr O. Charlebois, O.M.I. Avec cette signature, ce procès était définitivement terminé, puis confié au R. P. Morabito, O.M.I., vice-postulateur de la cause, qui, après avoir fait le serment, était officiellement chargé de porter le procès à Rome pour le présenter à la Sacrée Congrégation des Rites.

Une grande étape . . .

Une grande étape est marquée dans le développement du procès de celui qui fut le fondateur du vicariat du Keewatin, un grand apôtre du Nord Canadien, un grand missionnaire. C'est une grande étape parce que le procès entre dans un stage supérieur; jusqu'ici il s'était déroulé uniquement sur le plan diocésain dans les divers évêchés du Canada. Dorénavant il se déroulera en cour Romaine. C'est une grande étape par la somme du travail accompli; il s'agit de six volumes de témoignages, bien reliés comme des gros missels, et de 20 volumes d'écrits du Serviteur de Dieu. Il n'est pas nécessaire d'être spécialisé en la matière pour juger de la grandeur du travail accompli.

Artisans de la cause

Tout ce travail a été accompli par les Tribunaux Ecclésiastiques de Le Pas, Montréal, St-Boniface et Prince-Albert. Le Pas, où depuis une année l'évêché est devenu plus que jamais une ruche de travail intense et le terme des voyages des missionnaires qui sont venus des points les plus éloignés du vicariat, pour déposer leurs souvenirs envers celui qui avait été leur supérieur, leur compagnon de travail apostolique, leur père, leur confident intime. Ainsi donc le procès de Le Pas nous révèle la vie intime et missionnaire du Serviteur de Dieu.

L'archevêché de Montréal, par la bonté accueillante de S. Exc. Mgr Emile Léger, a aussi pendant plusieurs mois donné hospitalité à la commission des juges qui arrivaient les matins d'hiver et

(Suite à la cinquième page)



La nouvelle officielle de la nomination de **M. Georges Hébert, c.r.,** de Meadow Lake, Sask., au poste de juge de Cour du district judiciaire de Gravelbourg, a été télégraphiée d'Ottawa le 28 août dernier.

S. H. le juge Georges Hébert est né à St-Constant de Laprairie, province de Québec. Il est un des fils de feu M. et Mme Bernard Hébert. Il fit ses études à l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, puis il fit un stage de deux ans au collège d'agriculture de Guelph, affilié à l'Université de Toronto, et étudia en même temps la langue anglaise. M. Hébert vint ensuite au Manitoba, puis en Saskatchewan où il enseigna pendant quelques années avant d'étudier le droit. Il commença sa cléricature au bureau de MM. Gravel et Gravel, avocats, à Moose Jaw, et la termina au bureau de MM. Begg et Hayes, avocats, à Swift Current. De là il fut admis à la pratique du droit dans la province. Il exerça sa profession à Gravelbourg et à Meadow Lake où il fut magistrat pendant plusieurs années.

Le nouveau juge a l'honneur de détenir un doctorat "Honoris causa" de l'Université d'Ottawa.

Surplus de l'Alberta en 1951-1952: $9,501,715

EDMONTON — Le gouvernement de l'Alberta a annoncé un surplus global de $9,501,715 pour l'année financière terminée le 31 mars dernier.

Le trésorier provincial, M. C. K. Huckvale, a annoncé que les revenus pour les 12 mois s'étaient élevés à $122,563,952 et les dépenses, à $113,062,237.

De grandes augmentations de revenu, grâce aux droits sur le pétrole et le gaz naturel, aux loyers, aux royautés et à la vente de concessions pétrolifères, à la taxe sur le pétrole combustible et à la vente des liqueurs, ont fourni $120,824,763, soit $20,853,634 de plus qu'on n'avait prévu pour l'année.

Le rapport montre que la dette publique était au 31 mars de $100,433,000, soit $11,371,041 de moins qu'un an plus tôt.

Les créditistes espèrent la victoire au fédéral

OTTAWA — M. S. Low, chef du Crédit social, a déclaré que son parti va faire l'impossible pour remporter les prochaines élections fédérales.

"Nous allons tâcher d'avoir assez de candidats pour être en mesure de former le prochain gouvernement," déclarait M. Low, au cours d'une entrevue.

Jusqu'ici, le parti a plutôt borné à l'Alberta son action dans le domaine de la politique fédérale. Dix des 17 sièges de cette province aux Communes sont détenus par des créditistes.

L'élection d'un gouvernement créditiste en Colombie-Britannique et la réélection du parti créditiste en Alberta ont toutefois donné une confiance nouvelle aux organisateurs créditistes dans d'autres parties du Canada.

M. Low déclare que l'activité créditiste est grande dans toutes les provinces, excepté les Maritimes. Et le parti a été invité à former de nouveaux organismes dans les Maritimes. Les invitations ont été reçues avec enthousiasme et les organisateurs du parti leur donneront suite, en temps et lieu.

M. Low a ajouté qu'il ne sait pas combien de candidats de son parti brigueront les suffrages aux prochaines élections qui peuvent avoir lieu à l'automne de 1953.

Lorsqu'on lui a demandé si leur nombre atteindrait 200, il n'a pas voulu se prononcer.

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:

Huitième congrès annuel des C. f. de la Colombie

NEW-WESTMINSTER — Le huitième Congrès annuel de la Fédération canadienne-française de la Colombie britannique s'est tenu ici le 31 août et le 1er septembre. L'ouverture officielle se fit à 1 h. 30 le dimanche après-midi, sous la présidence de M. Albert Lefebvre, après que l'aumônier de la Fédération, le R. P. J.-L. Lemire, s.s.s., eut récité la prière.

Environ 120 congressistes assistaient à l'assemblée inaugurale. Les délégués officiels étaient au nombre de 41, répartis comme suit: 13 de Notre-Dame de Lourdes, 11 de Vancouver, 6 de Notre-Dame de Fatima, 4 de New-Westminster, 4 de Port Alberni, 1 de Victoria, de Duncan et de Kennedy, respectivement.

Mot d'ordre

Le R. P. Lemire, aumônier de la Fédération, donna un mot d'ordre pratique aux congressistes au début de leurs délibérations: celui de procéder à leur travail "sans optimisme naïf, mais aussi sans pessimisme déprimant. Il souligna les progrès et les gains réalisés au cours des 12 derniers mois et déclara que le grand pas en avant avait été "que les nôtres sont profondément plus conscients de leurs responsabilités relativement à l'éducation catholique et française de leurs enfants". Et il termina en encourageant les délégués à se mettre au travail avec un optimisme réaliste, basé sur les motifs d'espoir que la situation actuelle semble offrir.

Rapport du président

Le président présenta, dans un travail solide, un résumé des principales activités de l'année 1951-52. Il exprima le regret de n'avoir pu rencontrer personnellement, au cours de l'année, chacun des cercles, mais il a vu, par contre, à ce que chacun soit visité, au moins une ou deux fois, par un membre du comité de la Fédération. Durant l'année, S. Exc. Mgr Duke nomma le R. P. Lemire comme aumônier de la Fédération pour remplacer le R. P. G. Leduc, O.M.I., assigné à un autre poste. Le président souligna également le travail accompli par M. Norman Finnigan, directeur des programmes de français sur les ondes de CKNW, à New-Westminster.

M. le président fit remarquer que, grâce au Congrès de la Langue française tenu en juin dernier, les Canadiens français du Québec comprenaient mieux la situation de leurs compatriotes de la Colombie, et qu'ils étaient prêts à les aider financièrement si nécessaire.

(Suite à la quatrième page)

(Cliché Tribune)

L'école indienne de Sturgeon Landing détruite par un incendie

LE PAS — Le jeudi 4 septembre, la belle école indienne résidentielle de Sturgeon Landing, la plus prospère du vicariat du Keewatin, a été la proie des flammes.

Elle avait reçu ses premiers élèves en 1926 et avait été officiellement ouverte et bénite par Mgr Charlebois, au mois d'août 1927. Elle portait le nom d'école Guy, en reconnaissance pour Mgr Guy qui avait beaucoup travaillé auprès du gouvernement pour obtenir cette institution. L'année dernière, elle a hébergé jusqu'à 175 enfants. Cette année, les élèves n'étaient pas tous entrés au moment de l'incendie. Il n'y en avait que 112.

Le feu a été causé par une soudeuse électrique dont on se servait pour couper un tuyau. Il n'y eut aucun accident de personne ni perte de vie mais on évalue les pertes matérielles à environ un quart de million de dollars. L'école de trois étages et toutes ses dépendances, sauf un hangar, furent complètement détruites.

L'école de Sturgeon Landing recevait chaque année les enfants indiens d'une grande partie du vicariat du Keewatin, nommément des réserves de Brochet, South Indian Lake, Pelican Narrows, South Reindeer Lake, Island Falls et Beaver Lake, et était tenue par les religieuses de St-Joseph de St-Hyacinthe.

Le conseil canadien de la coopération tiendra son congrès annuel à Montréal

MONTREAL — Pour la sixième année consécutive, les administrateurs des sections provinciales affiliées au Conseil canadien de la coopération se réuniront en congrès national, à Montréal, les 17 et 18 septembre prochains.

Des Canadiens français du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta se joindront aux membres du conseil d'administration du Conseil de la coopération du Québec pour analyser les résultats obtenus jusqu'ici dans leur mouvement coopératif, grâce à leur collaboration sur le plan provincial et national. Ils étudieront en particulier l'apport du mouvement coopératif dans le développement des minorités françaises et les moyens de mieux coordonner les activités des différents groupes afin d'atteindre tous les bons résultats qui découlent d'une action coopérative sagement orientée.

Membres qui y prendront part

Les séances d'études seront présidées par M. Henri-C. Bois, président de l'exécutif de la Coopérative Fédérée et président du Conseil canadien de la coopération. Les autres membres de l'exécutif du Conseil canadien qui prendront une part active aux délibérations sont: Me René Paré, président général de la Société des Artisans et président du Conseil de la coopération du Québec, le R. P. Antoni Toupin, O.M.I., directeur du Centre social de l'Université d'Ottawa et secrétaire du Conseil ontarien, M. Martin Légère, secrétaire de la section acadienne du Nouveau-Brunswick, M. l'abbé Adélard-J. Couture, de la section manitobaine, M. J.-J. Joubert, président de la section de la Saskatchewan, M. Louis Normandeau, de l'Alberta, et M. Léo Bérubé, secrétaire du Conseil de la Coopération du Québec et du Conseil canadien.

Fédération des conseils provinciaux de coopération organisée par et pour les Canadiens français de tout le Canada, le Conseil canadien de la coopération compte, en particulier, comme il est normal, sur l'aide du Conseil de la coopération du Québec pour aider efficacement les groupements canadiens-français des autres provinces. Il est en quelque sorte la forme qu'a prise l'aide du Québec aux autres provinces dans le domaine coopératif. Voilà pourquoi ses directeurs suivent avec beaucoup d'intérêt le mouvement d'union des coopératives de tous les secteurs au sein du Conseil de la coopération du Québec. Ce mouvement profitera à tous les groupes canadiens-français du Canada.

Un Anglo-Saxon devient un apôtre du bilinguisme

MONTREAL — La nécessité et l'urgence d'une véritable révolution dans les méthodes traditionnelles d'enseignement des langues a été soulignée mardi par le Dr Gordon Bates, de Toronto, au cours d'une conférence de presse qu'il accordait aux journalistes montréalais. Fondateur en 1919 de la Ligue canadienne de santé et directeur général de celle-ci, le Dr Bates rentre d'un séjour de six semaines en France, qui a été pour lui l'occasion d'une expérience sur laquelle il est intarissable.

Des méthodes révolues

L'essentiel de ce voyage consistait en une mission de contacts et d'enquête afin de faire le point de la situation en France dans le domaine de la santé et de rencontrer à Genève les dirigeants de l'O.M.S. (organisation mondiale de la santé). Mais l'impression majeure qu'il rapporte de ce voyage est d'un tout autre ordre. Déjà convaincu de l'importance du bilinguisme, M. Bates rentre fermement décidé à se faire un apôtre de cette cause au Canada comme à l'étranger, et ce d'une manière réaliste, car, affirme-t-il, le mode d'enseignement des langues est nettement dépassé et ne répond plus aux besoins de notre époque.

Phénomène caractéristique

Ici même au Canada, dit-il, il se passe un phénomène étrange. Dans le Québec, l'on entretient souvent une impression fausse de ce qui se passe à Toronto. Il y a dans la Ville-Reine pas moins de 200,000 personnes qui ont étudié ou étudient le français: or, pratiquement aucune d'entre elles n'est capable de le parler. Pourquoi: essentiellement par suite du caractère vétuste et formaliste des méthodes d'enseignement et de l'absence de "pratique", d'entraînement à la conversation française courante, vivante, celle de tous les jours.

Ces étudiants ou ex-étudiants possèdent du vocabulaire, de la grammaire, mais cela ne suffit

(Suite à la cinquième page)

Semaine de l'Association

On trouvera en page 5 un article sur l'Association d'Education rédigé en vue de préparer la Semaine de l'Association qui se tiendra sous peu.

M. Saint-Laurent réaffirme la juridiction provinciale

VANCOUVER — Le premier ministre, le très hon. L. St-Laurent, a déclaré de nouveau la semaine dernière que l'éducation doit demeurer au Canada sous la juridiction des provinces.

Dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'immeuble abritant la plus récente faculté de droit du Canada, le premier ministre a aussi dit:

"La formation juridique, comme d'autres formes d'éducation, est et doit demeurer sous la juridiction des provinces.

"Mais, a-t-il ajouté, cela ne veut pas dire que les avocats doivent avoir un point de vue provincial. Cela ne signifie pas, non plus, qu'il est bon pour les avocats ou les administrateurs de la justice au Canada d'élever trop haut les frontières qui divisent la pratique de la profession entre les diverses juridictions provinciales".

Exemple des avocats

Le premier ministre a ensuite ajouté:

"L'existence même de l'Association du Barreau canadien prouve amplement que les horizons des meilleurs de nos avocats et professeurs de droit s'étendent loin au delà des frontières de n'importe quelle province".



A la séance de clôture du procès informatif sur Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., le 25 août dernier, **S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I.,** vicaire apostolique du Keewatin, appose la cire sur les colis du procès. A ses côtés apparaissent, de gauche à droite (avec leur titre au procès): les **RR. PP. Joseph Morabito, O.M.I.,** vice-postulateur, **Paul-Eugène Cloutier, O.M.I.,** notaire, **Laurent Poirier, O.M.I.,** promoteur de la foi, et **Jean-Baptiste Ducharme, O.M.I.,** juge.

Me Laurencelle renseigne l'Association du Barreau

VANCOUVER — Me Ulric-G. Laurencelle, de Montréal, a cité un extrait de la charte des Nations unies pour appuyer l'opinion que les provinces devraient fournir des fonds publics aux écoles paroissiales.

Il a déclaré devant le comité des libertés civiles de l'Association du Barreau canadien, qui a tenu son congrès annuel à Vancouver, que les provinces du Canada, à titre de provinces d'un pays qui a signé la Charte, devraient fournir une part équitable des deniers publics aux écoles catholiques romaines et à celles des autres confessions religieuses.

L'avocat montréalais a déclaré qu'une révision des lois scolaires de tout le Canada devrait prévoir des clauses pour l'appui financier aux écoles paroissiales.

Le Canada n'a voté contre aucun des articles de la Charte des Nations unies, a-t-il rappelé, et il s'est engagé à assurer une sauvegarde efficace des droits de l'homme.

"Et, selon ce vote, les droits humains contenus dans la déclaration universelle sont censés s'appliquer au Canada, d'un océan à l'autre."

Comparaison entre les dix provinces

Il a tracé un tableau des lois qui régissent l'éducation dans chacune des 10 provinces, et il a ajouté que Terre-Neuve et le Québec sont les seules provinces où "il n'existe pas de problème scolaire".

Il a déclaré qu'en Colombie britannique aucun membre du clergé ne peut remplir une fonction qui se rattache au système scolaire. Les écoles publiques doivent être séculières et exemptes de tout enseignement confessionnel, et cependant, les classes doivent débuter par la lecture d'extraits de la Bible choisis par l'Etat.

La question des écoles séparées ou paroissiales est débattue depuis plusieurs années en Colombie britannique. Les écoles catholiques de Maillardville, près de Vancouver, sont demeurées fermées l'an dernier par suite d'une querelle avec les autorités provinciales au sujet des fonds.

La politique du gouvernement de la province a toujours été contraire à l'appui financier aux écoles paroissiales, et les élèves des écoles ont été envoyés aux écoles publiques de la région.

Les deux écoles séparées ont ouvert de nouveau leurs portes pour le début de l'année scolaire mais les directeurs des écoles catholiques n'ont offert aucune explication au sujet de cette réouverture.

Pressant appel des évêques allemands

FULDA, Allemagne — Les évêques catholiques d'Allemagne ont publié une lettre pastorale demandant à tous les catholiques de garder leur religion, "dernier rempart contre le collectivisme et l'esclavage".

C'est l'une des plus fortes déclarations de l'Eglise catholique allemande contre le communisme depuis la guerre. La lettre compare la pression qui s'exerce contre la liberté religieuse dans l'Allemagne de l'Est, occupée par les Russes, à celle qui existait sous le régime nazi d'Hitler.

Le chanoine Desbiens nommé vicaire général à Rimouski

RIMOUSKI — S. Exc. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, vient de nommer un vicaire général pour le diocèse de Rimouski, en la personne de M. le chanoine J.-Eudore Desbiens, curé de Bic. Mgr Desbiens accède donc à la charge laissée vacante par S. Exc. Mgr Louis Lévesque, maintenant évêque de Hearst, en Ontario. Comme son prédécesseur, Mgr Desbiens est considéré comme un enfant de la paroisse d'Amqui puisque ses parents, feu M. et Mme J.-A. Desbiens, sont venus de la Malbaie pour s'y établir alors qu'il n'avait que 7 ans.

Rome ne se prononcera pas sur les concours de beauté

CITE DU VATICAN — Certains journaux italiens ayant fait savoir que le Saint-Office allait publier un décret interdisant aux jeunes femmes catholiques de prendre part aux concours de beauté, dans les milieux religieux on fait remarquer que, dans plusieurs pays déjà l'Action catholique et les autorités religieuses sont intervenues pour mettre en garde la jeunesse contre de telles manifestations.

Récemment, en Italie, Mgr Alfredo Cavagna, assistant ecclésiastique des Jeunesses féminines d'Action catholique, avait renouvelé ces avertissements en insistant sur les dangers que présentent ces manifestations pour la moralité et la foi.

Toutefois, on ne pense pas que le Saint-Office ait l'intention d'intervenir personnellement dans ce domaine. Tout d'abord, dit-on, les évêques ont déjà toute latitude pour agir comme il leur appartient de le faire. Ensuite, la suprême congrégation du Saint-Office, si elle a pour mission de veiller à l'intégrité de la foi et des moeurs, n'intervient que dans les cas particulièrement graves qui exigent des sanctions rigoureuses.

Nouveau plan d'action communiste en Europe

LONDRES — Selon M. Jajos Lederer, correspondant à Vienne de l'**Observer**, à la conférence du Kominform qui, présidée par M. Palmiro Togliatti, a réuni à Prague au début du mois dernier des représentants des partis communistes français, italien, suisse, autrichien, ainsi que d'Allemagne occidentale et des pays du Benelux, un changement de tactique aurait été décidé pour les partis communistes occidentaux.

Il aurait été convenu, écrit le correspondant de l'**Observer**, de coordonner les activités des partis communistes occidentaux en fonction d'une stratégie générale. Une grande offensive serait lancée en Occident au cours de l'automne avec, comme principaux objectifs, le ralentissement de la production de défense et l'attaque du moral des forces armées des pays atlantiques. Les partis communistes de France, d'Italie et d'Allemagne occidentale auraient, en outre, reçu instructions de tenter de déclencher des grèves générales.

Enfin, ajoute le même correspondant, des remontrances particulièrement sévères auraient été adressées, au cours de la réunion, au parti communiste français pour "inefficacité" de ses actions pendant et après les démonstrations contre l'arrivée en France du général Ridgway.

Lettre de Paris

Le commerce français responsable du demi-échec de M. Pinay?

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Dans l'ambiance des allées et venues de vacances, il est normal que les observateurs de la politique française emploient pour définir la situation économique et sociale du pays, une terminologie qui évoque bien plus le tourisme que la politique.

Pour les uns, en effet, M. Antoine Pinay se trouve maintenant à la croisée des chemins; pour d'autres, l'expérience économique et financière tentée par le président du Conseil est arrivée à un tournant, à moins qu'elle ne soit engagée dans une impasse; il est également question de caps à franchir, de routes bordées de précipices, et d'autres images encore empruntées à la topographie ou à la géographie.

Au demeurant, il est exact que l'expérience de "confiance à la confiance" n'a pas donné tous les résultats escomptés par le chef du gouvernement. La baisse des prix, notamment, qui devait constituer la clé du système, n'a pas revêtu l'ampleur souhaitée, et si une certaine stabilisation a pu fort heureusement être enregistrée, elle se révèle bien précaire à l'approche de la mauvaise saison, traditionnellement marquée par une nette poussée du coût de la vie.

Que s'est-il donc passé? Par qui ou par quoi M. Pinay a-t-il été trahi en conduisant une politique qui, de toute évidence, avait au départ un nombre inusité de chances de réussite? Le président du conseil possédait effectivement de sérieux atouts: trêve politique acceptée par un Parlement aussi effrayé que désorienté en face

(Suite à la cinquième page)



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Si nos moeurs sportives n'étaient pas devenues aussi élastiques que le plus pur caoutchouc de Malaisie, une vague de protestations aurait suivi la déclaration du joueur canadien Brendan Macken au sujet des cachets versés à certains joueurs qui participent aux grands tournois "amateurs" du Canada et des Etats-Unis. Nous continuons à croire qu'un amateur est un sportif qui ne gagne pas sa vie continuellement et uniquement avec le sport qu'il pratique pendant toute une saison. Nous sommes d'avis que les athlètes qui doivent participer à des tournois en dehors de chez eux doivent recevoir, en plus d'une somme suffisante pour défrayer toutes leurs dépenses de voyage, une somme d'argent suffisante pour qu'ils ne souffrent pas trop de s'être absenté de leur travail pendant plusieurs jours.

Macken a refusé de participer au tournoi de Toronto parce qu'on ne lui offrait que $75 pour ses frais de voyage, son hôtel, ses repas, etc. Pour un homme qui doit faire vivre une femme et deux enfants, on admettra que ce n'est pas le Pérou. Jusqu'ici, rien à reprocher à Macken, qui du reste a été irréprochable dans toute cette controverse. Mais voilà que Macken dit que deux joueurs américains, deux amateurs par-dessus le marché, ont touché les sommes phénoménales de $650 et $570 pour participer à un tournoi qui a eu lieu, il y a quelques semaines, à Toronto. Ces joueurs sont demeurés à Toronto pendant quatre jours environ, ce qui veut dire que leur salaire a été suffisant! A la lumière de ces déclarations, on se demande pourquoi on n'élimine pas tout simplement le mot amateur du vocabulaire du tennis. Qu'on donne une chance à tout le monde de participer à des tournois où il y aura de belles sommes à gagner, comme $500 pour quatre jours par exemple! C'est alors qu'on verrait une légion de jeunes se ruer sur les courts de tennis afin de récolter ce que même les meilleurs joueurs de hockey ne perçoivent probablement pas. Et tous ces amateurs se rencontreront en Australie en décembre, pour se disputer la coupe Davis, emblème du championnat amateur du monde. Il serait intéressant de connaître le total des cachets perçus par les 10 meilleurs amateurs du monde, cette année!

Béliveau ne signe pas

Jean Béliveau, un jeune homme de 21 ans, natif de la province de Québec, a causé toute une surprise, en dehors de sa province, en refusant de se joindre aux Canadiens de Montréal. Béliveau a préféré demeurer à Québec, où il portera les couleurs des puissants As de cette ville. Le grand Bill a pris une décision qui affligera les partisans du tricolore, les Jean-Baptiste Canayens, qui, s'ils en avaient eu la chance, auraient porté avec plaisir et un peu de vénération l'uniforme que les Georges Vézina, Aurèle Joliat, Newsie Lalonde, Sylvio Mantha, Albert Leduc, Wildor Larochelle et tant d'autres jeunes canadiens de langue française ont rendu célèbre sur tout un continent. Mais Béliveau a préféré demeurer avec un club de la ligue senior du Québec, tournant le dos à ce que tous les experts regardaient comme devant être une belle carrière dans la ligue Nationale.

L'athlète de Québec a pris une décision qui pourrait bien lui fermer à jamais les portes de la ligue Nationale, et en même temps les portes de la gloire nationale. Dans la ligue senior, Béliveau ne s'améliorera pas. Les chances sont qu'il en perdra un peu à chaque saison et qu'il deviendra un jour un joueur à peu près oublié, même dans sa ville de Québec. Si Béliveau s'était joint aux Canadiens, il était assuré d'avance d'une publicité dépassant les murs du vieux Québec. Même s'il n'avait pas été le joueur le plus brillant de la ligue Nationale, il aurait fait sa marque dans ce circuit et il aurait même pu retourner à Québec, après quelques saisons à Montréal. Il n'y a rien de honteux de passer de la ligue Nationale à une ligue moins forte, après qu'on a joué pendant quelques hivers sous la grande tente. Mais où va-t-on quand on ne peut plus jouer dans la ligue du Québec? Béliveau ne veut pas d'un uniforme des Canadiens de Montréal, mais des milliers de jeunes, de toutes les provinces, conservent quand même dans leur coeur, l'espoir qu'un jour ils porteront le chandail bleu, blanc, rouge des Habitants.

Indiens ou Yankees?

Les Dodgers de Brooklyn, à moins d'un changement imprévisible, termineront la saison en tête de la ligue Nationale, et cela sans posséder dans leurs rangs un seul lanceur vraiment extraordinaire. C'est même un lanceur de relève, Joe Black, qui semble être la vedette de l'équipe ce qui ne parle pas très haut en faveur des lanceurs "réguliers" de l'équipe. Comme toujours, c'est dans la ligue Américaine que les choses se corsent à l'approche de la fin de la saison régulière. Les Indiens de Cleveland auront-ils assez de bras pour dépasser les Yankees? Si Bob Feller se remettait à lancer comme il le faisait si bien au commencement de la saison, nous nous empresserions de dire que oui. Mais Feller commence à se ressentir des outrages des ans et sans lui, les lanceurs des Indiens devront travailler comme des esclaves s'ils veulent avoir le droit à l'excellent gâteau que représente les recettes de la série mondiale.

Les Yankees recevront probablement l'appui des experts parce que le club de New-York a l'habitude de se sauver avec le championnat même si l'opposition se montre menaçante au cours du mois de septembre. Il fut un temps où on pouvait dire dès le milieu du mois d'août que les Yankees gagneraient le championnat, mais ce temps est passé. Par contre, l'époque des championnats n'est pas encore révolue pour les solides joueurs de Casey Stengel. Ils auront du travail à faire pour triompher de leurs adversaires des derniers jours de la cédule régulière, cédule qui n'est pas à leur avantage. Ils devront se souvenir que les Indiens comptent sur Bob Lemon, Mike Garcia et Earl Wynn pour remporter le titre, mais malgré cela le vieil esprit combattif de l'équipe va demeurer jusqu'à la fin de la saison. Qu'ils gagnent le titre ou qu'ils le perdent, les Yankees auront prouvé à leurs partisans que, même privés du grand Joe DiMaggio, le feu sacré ne les a jamais quittés. Etre un Yankee c'est vouloir devenir un champion, au baseball.

Une cathédrale élevée sur le 38e parallèle en Corée

PARIS —Selon une information, diffusée par la radio du Vatican, une cathédrale sera construite sur la ligne du 38e parallèle, en Corée.

Elle doit remplacer l'église située sur cette ligne et détruite par les Nord-Coréens au cours d'une offensive.

Sa construction a été entreprise sur l'initiative des missionnaires de St-Colomban.

Radio-Saint-Boniface

VENDREDI 12 SEPT.
7.30—Comm. Maigret
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Studio
8.30—Café parisien
9.00—Nouvelles
9.10—Voix du Québec
9.15—Jardins plantureux
9.30—Paris, mon coeur
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév
11.05—O CANADA!

SAMEDI 13 SEPT.
6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Parade de la chanson française
8.20—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Mine d'information
9.30—Méli-Mélo
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.15—Les plus beaux contes
10.30—Ménagères en herbe
10.45—Tante Lucille
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—En vedette
12.30—Diner en musique
12.45—Au clavier
1.00—Nouvelles et prév
1.05—Musique de sieste
1.15—Prév. du temps
1.20—Cond. des routes
1.25—Marché du grain
1.30—Disques RCA
2.00—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250
4.15—S.D.S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Chansons pop.
5.30—Gaieté du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Carrousel de la chanson
6.25—Chron. sportive
6.30—Carrousel de la chanson (suite)
7.00—Nouvelles et prév
7.05—Carnet social
7.10—Avis de décès
7.15—Carrousel de la chanson (suite)
7.30—Mag. des sports
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Visage du monde
8.30—Baptiste et Marianne
9.00—Radio-Journal
9.10—Intermède
9.15—Dans la coulisse

Du lundi au vendredi inclusivement
6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Parade de la chanson française
8.20—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Mine d'informat.
9.30—Méli-Mélo
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—En vedette
12.30—Nouvelles agricoles
12.35—Diner en musique
1.00—Nouvelles
1.05—Sieste
1.15—Prév. du temps
1.20—Information rurale Cond. des routes
1.25—Rapport du grain
1.30—Extrait d'opéra
2.00—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250
4.15—S.D.S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Micro-Vacances
5.30—Yvan l'Intrepide
5.45—Club des Jeunes
6.00—Nouvelles
6.05—Carrousel de la chanson (suite)
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Carrousel de la chanson (suite)
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Avis de décès
7.15—Carrousel de la chanson (suite)

9.30—Fête au village
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév
11.05—O CANADA!

DIMANCHE 14 SEPT.
1.00—Ouverture
1.10—Nouvelles
1.15—Jardins plantureux
1.30—Opéra
3.30—Chansonnettes
4.00—Théâtre de R.-C.
5.00—Concerto
5.30—La chanson se moque du temps
6.00—Nouvelles
6.15—Studio
6.30—Pax Romana
7.00—Radio-Journal
7.05—Carnet social
7.10—Avis de décès
7.15—A l'ombre des mosquées
7.30—Chansons d'hier
8.00—Lectures de pages choisies
8.30—Les collégiens en vacances
8.45—Intermède
8.55—Information
9.00—Théâtre du grand prix
10.00—Information
10.05—L'Heure exquise
11.00—O CANADA!

LUNDI 15 SEPT.
7.30—Revue des arts et des lettres
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Studio
8.30—A la Volette
9.00—Nouvelles
9.10—La voix du Qué.
9.15—Chron. littéraire
9.30—Match-intercité
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév.
11.05—O CANADA!

MARDI 16 SEPT.
7.30—Le vent sur la falaise
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Studio
8.30—Vocalise
9.00—Nouvelles
9.10—La voix du Qué.
9.15—Frères Jacques
9.30—Nouv. dramatiques
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Information
11.05—O CANADA!

MERCREDI 17 SEPT.
7.30—Un air dans un décor
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Studio
8.30—Duel dans l'ombre
9.00—Nouvelles
9.10—La voix du Qué.
9.15— A votre santé
9.30—Casa Manana
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

JEUDI 18 SEPT.
7.30—Walter Faryon
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Studio
8.30—Rythme de Paris
9.00—Radio-Journal
9.10—La voix du Qué.
9.15—Chron. de France
9.30—A travers le temps
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles et prév.
11.05—O CANADA!

Chronique de CKSB

La période officielle des vacances est maintenant terminée. La plupart de nos auditeurs sont revenus à leur vie normale. Les élèves de nos écoles ont recommencé leurs classes et bientôt nous reviendrons à l'heure solaire, ce qui stabilisera nos programmes.

Nous envisageons déjà la saison radiophonique. Normalement, notre saison de programmes réguliers recommencerait le 28 septembre, puisque c'est ce jour-là que nous reprendrons l'heure solaire. Toutefois, l'annexion prochaine de CKSB au nouveau réseau français de Radio-Canada, retardera probablement d'une semaine le début de notre saison radiophonique. Comme nous l'avons fait remarquer dans notre dernière chronique, c'est vraisemblablement le 6 octobre que les postes de l'Ouest se joindront au réseau français de la Société Radio-Canada. Cependant, nous ne voulons rien annoncer d'officiel avant que tout soit confirmé.

Rosemarie Bissonnette

Les auditeurs de CKSB ont été heureux d'entendre de nouveau la voix d'un annonceur régulier, Rosemarie Bissonnette, qui était absente depuis le 12 mars. Nous sommes heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à Rosemarie, et nous savons que son retour sur les ondes a été accueilli avec joie dans tous les foyers manitobains.

Emilienne Morin

Mlle Emilienne Morin, qui était au service de CKSB depuis le mois de septembre 1951, nous a quittés le samedi 30 août. Mlle Morin était réceptionniste et s'occupait de la revue "Chanteclair". Elle retourne dans sa famille à Gravelbourg avant son mariage, qui aura lieu vers la fin d'octobre. C'est avec regret que nous la voyons partir, mais nous lui souhaitons beaucoup de bonheur.

Souper

Mercredi dernier, les membres du personnel se réunissaient à un souper intime en l'honneur de deux anciennes de CKSB qui nous avaient quittés au cours des mois d'été. Il s'agit de Mlles Rita Péloquin et Madeleine Bernier. Quelque 25 personnes avaient tenu à leur rendre hommage et nous avons vécu quelques heures inoubliables en compagnie de ces deux anciennes de la famille.

Programmes

Notre horaire du dimanche est maintenant définitivement établi et nous avons repris dimanche dernier nos programmes de l'après-midi, c'est-à-dire jusqu'au 5 octobre, le poste ouvrira à 1 h., le dimanche après-midi, pour continuer jusqu'à 11 h., le soir. Il se pourrait fort bien qu'après cette date, les émissions de CKSB commencent plus tôt le dimanche matin. Cela dépendra des émissions du réseau.

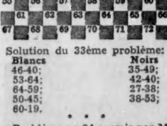
Ligue des Radiophiles

Nous tenons à annoncer aux membres de la Ligue des Radiophiles qu'un intéressant numéro de la revue "Chanteclair" paraîtra à la fin du mois de septembre. Il est toujours temps de devenir membre de la Ligue, si vous ne l'êtes pas déjà, en faisant parvenir votre contribution à CKSB.

Causeries

Dimanche prochain, à 7 h. 15 du soir, S. Exc. Mgr M. Baudoux prononcera une causerie en faveur de l'Association de l'Education. Le dimanche suivant à la même heure, le conférencier sera S. Exc. Mgr P. Pocock, de Winnipeg. Durant cette même semaine, il y aura des sketches par les élèves de nos écoles. Nous vous donnerons l'horaire de ces émissions dans notre prochaine chronique.

Le jeu de dames au Cercle Ouvrier



Solution du 33ème problème:

Blancs	Noirs
46-40;	35-49;
53-64;	42-40;
64-59;	27-38;
50-45;	38-53;
60-19.	

* * *

Problème no 34 soumis par M. Edouard Lespérance:
Noirs: 43, 37 dame.
Blancs: 1 dame, 19 dame, 26, 33.
Les blancs jouent et gagnent.

Congrès d'historiens aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — La Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique tiendra ses assises annuelles dans la ville des Trois-Rivières, les lundi et mardi 29 et 30 septembre.

Le congrès s'ouvrira par une messe basse célébrée dans la chapelle du séminaire St-Joseph par S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier. M. Jean Bruchési, président général de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique, dirigera les séances publiques, auxquelles les 400 membres de cette société historique sont conviés.

Le comité local d'organisation est sous la présidence de Mgr Albert Tessier, P.D. Les vice-présidents d'honneur sont: le chanoine Henri Vallée et M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique. L'abbé Jean Beaumier agit comme secrétaire du 19ème congrès.

Chronique de CFNS

Le travail aux tours continue toujours à progresser. M. Drouin, avec l'aide de M. Gerald Lee, ingénieur pour la compagnie General Electric, travaille actuellement à l'installation du système de contrôle automatique à distance, au poste transmetteur. Cependant, au moins pendant la période d'essai, le transmetteur exigera les services d'un opérateur.

Aux studios mêmes, on constate avec plaisir les changements qui s'effectuent de jour en jour. On vient de terminer le fini sur la table de contrôle et, cette semaine, les nouvelles étagères de la discothèque entreront. Nous avons aussi reçu pour la discothèque deux fichiers circulaires, l'un pour les cartes des disques de musique populaire et l'autre pour celui des disques de musique classique.

Au bureau, le travail continue toujours à la préparation des catalogues de classement.

En attendant, le personnel de CFNS envisage avec plaisir le grand jour de la mise sur ondes où il pourra vous saluer tous par la voix des airs.

Chronique de CFRG

Avec la deuxième semaine de septembre, nous avons commencé quelques émissions nouvelles. A la demande de notre auditoire, nous avons décidé de réduire à une demi-heure le programme de musique classique de l'après-midi: "Avec les Grands Maîtres". Par ailleurs, ceux qui aiment la grande musique pourront de nouveau syntoniser 1230 sur leur appareil le mardi et le jeudi, à 9 h. 30, pour les émissions: "Les cordes qui chantent" — mettant en vedette des artistes de renom jouant le violon et le violoncelle — et "Les grands pianistes". Le vendredi soir, à 8 h. 30, nous présenterons l'émission: "Les plus belles voix du monde" avec quelques-uns des plus grands artistes du chant classique. Durant la soirée encore, trois fois la semaine, M. Jean Boisclair, un de nos annonceurs, présentera des textes de Jean Narrache au cours de programmes intitulés: "J'parle pour parler". Ne manquez pas d'être aux écoutes les lundi, mercredi et vendredi, à 8 h. 15, pour entendre ces émissions réalisées par Jean Boisclair. A la même heure, le mardi et le jeudi, Jean présentera des "Biographies Canadiennes". Ces textes seront aussi extrêmement intéressants et instructifs.

Programme féminin

Depuis lundi de cette semaine, nous diffusons trois fois la semaine une émission à l'adresse des dames et demoiselles. Mlle Jeanne Forcier réalise cette émission et invite ses auditrices à lui faire connaître leur opinion au sujet de son programme qui est surtout leur programme. Toutes les lettres seront lues avec attention et Jeanne s'efforcera de plaire à toutes ses correspondantes. "La femme et son Royaume" passe sur nos ondes les lundi, mercredi et vendredi, de 2 h. 30 à 3 h. p.m.

"A la Volette"

Nous avons commencé hier soir la diffusion d'une nouvelle série d'émissions de Radio-Canada. Le programme d'une demi-heure est diffusé par CFRG le jeudi, à 9 h. p.m., et met en vedette la musique canadienne et un orchestre dirigé par Hector Gratton. Pour de la musique de chez nous par des artistes de chez nous, on peut écouter "A la Volette".

Commentaire des nouvelles

Le commentaire des nouvelles présenté par les Caisses Populaires est maintenant sous la responsabilité de Mlle Madeleine Plouffe, autrefois journaliste et maintenant en charge de la rédaction commerciale à CFRG. Cette émission passera sur nos ondes comme auparavant le dimanche, à 8 h.

"Les Tout-Petits"

Chaque jour de la semaine, l'oncle Michel (Michel Gariépy) continue de lire des contes et de faire tourner des disques bien choisis pour son petit monde. L'heure: de 5 h. 30 à 6 h., du lundi au samedi inclusivement.

"Requêtes et refrains"

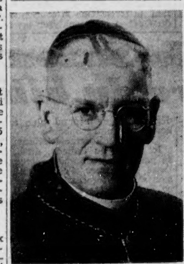
Le programme "Requêtes et refrains" au cours duquel vous pouvez faire jouer les disques de votre choix est maintenant diffusé trois fois la semaine, les mardi, jeudi et samedi, de 2 h. 30 à 3 h. p.m. Nous attendons vos lettres.

Horaire

Du lundi au vendredi inclusivement
12.00—Ouverture
12.05—Quelques refrains
12.15—1ère édition du Radio-Journal
12.25—Rapport des routes
12.30—Le Magazine Agricole
1.00—Les Variétés Saskatchewan
2.00—Les grands maîtres
2.30—La femme et son royaume (lundi, mercredi, vendredi) — Requêtes et refrains (mardi, jeudi, samedi)
3.00—Bulletin de nouvelles
3.05—La parade de la chansonnette
3.45—Les touches d'ivoire
4.00—Radio-Sacré-Coeur
4.15—Nos malades
4.30—L'Heure du Thé
5.00—A la console (lundi, mercredi et vendredi) — Rythmes sud-américains (mardi, jeudi)
5.15—Yvan l'Intrépide
5.30—Le coin des tout-petits
6.00—Le carnet mondain
6.05—Voici des chansonnettes (lundi, mercredi et vendredi) — La vedette du jour (mardi, jeudi)
6.15—2ème édition du Radio-Journal
6.25—Chronique sportive
6.30—Musique en dinant
7.00—Un homme et son péché
7.15—Pot-pourri musical
7.30—Match (lundi) - Nouveautés dramatiques (mardi) - Le fabuliste Lafontaine à Montréal (mercredi) - Aux rythmes de Paris (jeudi) - Casa Manana (vendredi)
8.00—Bulletin de nouvelles
8.15—J'parl' pour parler (lundi, mardi, vendredi) — Biographies canadiennes (mardi, jeudi)
8.30—Chorales canadiennes (lundi) — Chansons d'hier (mardi) — Au gré de la fantaisie (mercredi)— J'ai rêvé cette nuit (jeudi) — Les plus belles voix du monde (vendredi)
9.00—Musique tzigane (lundi) — Courrier de Radio-Parents (mardi) — Théâtre de Radio-Collège (mercredi) — A la volette (jeudi) — Géographie humaine (vendredi)
9.30—Sérénade (lundi et vendredi) — Les cordes qui chantent (mardi) — Les grands pianistes (jeudi)
10.00—Résumé des nouvelles et fin des émissions.

SAMEDI
12.00—Ouverture
12.05—Quelques refrains
12.15—1ère édition du Radio-Journal
12.30—Le Magazine Agricole
1.00—Les Variétés Saskatchewan
2.00—Fiesta
2.30—Requêtes et Refrains
3.00—Bulletin de nouvelles
3.05—Parade de la chansonnette
3.30—Concert populaire
4.00—Radio-Sacré-Coeur
4.15—Nos malades
4.30—Aux rythmes du jazz
5.00—Les 10 succès de la semaine
5.30—Le samedi des tout-petits
6.00—Le carnet mondain
6.15—2ème édition du Radio-Journal
6.25—Chronique sportive
6.30—Musique en dinant
7.00—A travers le temps
7.30—Chansons de Baptiste et Marianne
8.00—Bulletin de nouvelles
8.10—Intermède musical
8.15—Le kiosque à musique
8.30—Fête au village
9.00—Lecture de pages choisies
9.30—Valsons, c'est l'heure
10.00—Résumé des nouvelles et fin des émissions.

DIMANCHE
5.00—Ouverture
5.05—Tableaux d'opéra
5.30—Forum de l'Heure Dominicale
6.00—Voici des chansonnettes
6.15—1ère édition du Radio-Journal
6.30—Musique en dinant
7.00—Théâtre de Radio-Parents
7.30—Au Café Concert
8.00—Commentaires des nouvelles
8.10—Intermède musical
8.15—Missionnaire de l'Arctique
8.30—Album R.C.A. Victor
9.00—Les grands romans canadiens
10.00—Résumé des nouvelles



S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, prononcera une allocution en faveur de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba sur les ondes de CKSB, dimanche prochain, 14 septembre, à 7 h. 15 du soir. Nos lecteurs se feront un devoir d'être aux écoutes pour entendre ce grand apôtre de la cause française leur parler de ce sujet d'importance vitale pour notre groupe ethnique.

UNDER "THE MUNICIPAL ACT"

Under "The Municipal Act" and "The Public Schools Act". Notice is hereby given that By-Law No. 1-52 of the School District of St. Jean Baptiste Centre No. 941 in the Municipality of Montcalm, Manitoba, will be submitted to a vote of the resident electors of the said St. Jean Baptiste Centre S. D. No. 941, entitled to vote thereon under the provisions of the above Acts, at the time and place hereinafter mentioned. The purpose of the said By-Law No. 1-52 of the said School District so to be submitted, is to raise the sum of Sixty-Five Thousand ($65,000) Dollars for the purpose of erecting an eight-room school and the issuance and sale of debentures for such purpose. The debentures shall be issued at St. Jean Baptiste, Manitoba, and shall be repayable to bearer at the Banque Canadienne Nationale, at St. Jean Baptiste, Manitoba, in twenty equalized consecutive annual instalments of $4,996.95, each including principal and interest at the rate of four and one-half percent per annum. Except that the first instalment shall be $4,756.54. The debentures shall be dated January 1st A. D. 1953, and first instalment shall be payable December 1st, A. D. 1953.

The time and place for taking the vote of the electors for and against the said By-Law No. 1-52, is Monday, the 6th day of October, A. D. 1952, between the hours of 9.00 o'clock in the forenoon and 9.00 o'clock in the afternoon of the said day, and the Polling place shall be in St. Jean Baptiste Village, Bernier Hall, situated on Lots 1 and 2, Block A, Plan 57.

The Reeve of the Rural Municipality of Montcalm shall (if requested to do so) at the Council Chambers in the Village of Letellier, Man., on the 4th day of October, A. D. 1952, at the hour of 3.00 o'clock in the afternoon, appoint two persons to attend at the polling and at the final summing up of votes by the Clerk, on behalf of all persons interested in the said By-Law to promote or oppose the passage of the same.

The Clerk of the said Municipality of Montcalm will attend at his office in the Village of Letellier, on the 8th day of October, A. D. 1952, at 12.00 o'clock in the afternoon, and sum up the number of votes given for and against the said By-Law No. 1-52.

A copy of the By-Law No. 1-52 is on file in the Municipal Office, at Letellier, Manitoba, and may be inspected by interested parties at reasonable hours before the vote thereon is taken.

Dated at Letellier, Manitoba, this 3rd day of September, A. D. 1952.

Bernard AYOTTE, Sec.-Treas., R. M. of Montcalm.

123 candidats mis en nomination au N.-B.

FREDERICTON — La candidature de cinq libéraux indépendants dans le comté de Gloucester a été le fait marquant de la mise en nomination pour les élections provinciales au Nouveau-Brunswick qui auront lieu le 22 septembre.

Un total de 123 candidats se disputeront les 52 sièges de l'Assemblée législative. Les libéraux et les progressistes conservateurs ont des candidats dans tous les comtés; on compte de plus 12 candidats du parti CCF et 7 libéraux indépendants. La position des partis à la dissolution du parlement était la suivante: libéraux 46, progressistes conservateurs 5 et un ancien siège libéral était vacant dans Kent.

Dans Northumberland, un candidat conservateur, M. Ben Lavoie, a failli arriver trop tard. Il avait laissé ses papiers à sa demeure de Rogersville et l'heure limite (1 heure p.m.) était dépassée de deux minutes quand il les reçut. Toutefois, ses papiers ont été acceptés du consentement des deux principaux partis.

Avec la candidature de cinq libéraux indépendants dans Gloucester, on compte en tout 15 candidats sur les rangs dans ce comté.

Les deux autres libéraux indépendants se présentent dans St-Jean et Victoria. Les candidats du CCF briguent les suffrages dans Moncton, Sunbury, Westmorland et York.

Le premier ministre, John B. McNair, se présente encore dans York. Le chef progressiste conservateur, M. H. J. Flemming, est candidat dans Carleton.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan.

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an: $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an: $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les Etats-Unis et le bilinguisme

"L'indifférence à l'égard des langues étrangères dans les écoles des Etats-Unis constitue un désastre national". Cette déclaration, qui est de nature à intéresser les citoyens d'un pays bilingue comme le nôtre, ne tombe pas des lèvres d'un Européen. Elle est tirée d'un article récent qui a paru dans le "Denver Register" et qui avait pour objet l'éducation dans la république américaine. Ce journal compte le tirage le plus élevé de tous les hebdomadaires catholiques américains. Il a pour rédacteur Mgr Matthew Smith, l'un des écrivains américains les mieux renseignés en éducation.

Dans son commentaire sur l'enquête menée à Pasadena, en Californie, à la suite du procès célèbre qui fut fait au système de pédagogie en vigueur dans cette ville, Mgr Smith recommande l'enseignement d'une langue étrangère, soit classique ou contemporaine, dès la sixième année, de façon que les élèves puissent lire et parler couramment les langues qu'ils ont étudiées. Pour atteindre ce but, il faut, selon le rédacteur du "Denver Register", des maitres compétents, autrement la faillite des écoles sur ce point se continuera à travers le pays. Mgr Smith soutient que n'importe qui peut acquérir la connaissance d'une langue étrangère en quelques années s'il apporte à cette étude un véritable effort.

Que le peu d'intérêt que les Américains ont témoigné à l'étude des langues étrangères soit considéré comme une calamité, il est facile de le prouver. Dans une série de lettres au rédacteur qui ont paru dans le "New York Times" récemment, des correspondants éminents ont souligné l'effet néfaste par exemple que produisait sur les relations internationales l'unilinguisme américain. La première correspondance est adressée au journal par un Américain qui réside à Genève. L'auteur décrit avec amertume le spectacle qu'offrent ses concitoyens qui ne parlent que l'anglais — comme des "bulldozers" — lorsqu'ils séjournent outre-mer. L'enseignement du français, dès l'école élémentaire, conclut-il, est indispensable à la coopération entre l'Europe et l'Amérique.

Cette lettre suscita des commentaires fort intéressants de la part d'éducateurs de renom. Ainsi, le professeur Henri Peyre, doyen de la faculté de français à l'Université Yale, soutient que la mésentente entre les Européens et les Américains depuis la fin de la guerre découle en grande partie du provincialisme de ces derniers qui ne veulent pas apprendre une langue étrangère. M. Peyre ajoute que la connaissance de la langue d'un peuple aide non seulement à entretenir des relations amicales avec lui, mais fournit en plus une compréhension plus profonde de sa culture et de ses coutumes. Il partage l'opinion des autres correspondants à l'effet que l'étude d'une langue étrangère devrait normalement commencer à l'école élémentaire.

Dans une autre correspondance, le professeur Joshua Whatmough, directeur de la faculté de linguistique à l'Université Harvard, insiste davantage sur la nécessité pour l'enfant de commencer l'étude d'une autre langue dès l'école élémentaire. Il souligne que les jeunes âgés de 10 à 14 ans ont plus de facilité que les adultes pour apprendre les langues étrangères. M. Whatmough réclame que l'on exige la connaissance d'une langue autre que la langue maternelle de tous ceux qui se présentent pour poursuivre des études secondaires.

M. Henry Lee Smith, du Département d'Etat américain, décrit dans une lettre ultérieure les méthodes employées par cet organisme pour la formation linguistique des membres du corps diplomatique de son pays.

Inutile d'insister sur les leçons que pourraient tirer les citoyens du Canada de la lecture de ces lettres. Ainsi que l'écrivait récemment M. D. Healy, de l'Université de l'Alberta, dans un article qui a paru dans le "Saturday Night", "si nos élèves apprenaient un peu de français, ils pourraient franchir le gouffre qui nous divise et ils ne seraient pas portés à penser d'un concitoyen qui parle le français que c'est un étranger incompréhensible . . ." Sans doute, il serait utopique d'exiger que tous les Canadiens maîtrisent les deux langues officielles du pays, mais si le plus grand nombre pouvait au moins lire celle de l'autre groupe et la comprendre un peu mieux, et si ceux qui détiennent des postes de commande, surtout dans le domaine fédéral, possédaient quelque connaissance de l'anglais et du français, nombre de causes de mésentente disparaitraient et le temps qu'on consacre à les régler pourrait être utilisé à des fins plus utiles.

Il est généralement admis que les Canadiens français du pays témoignent plus d'habileté à acquérir une connaissance utile de l'anglais que leurs compatriotes anglais n'en montrent pour l'étude du français. Un rapport de l'Office fédéral de la Statistique souligne, par exemple, que sur les 1,727,000 bilingues du pays, 1,038,000 résident dans la province de Québec et seulement 360,000 dans celle de l'Ontario. Et pourtant les raisons d'ordre pédagogique et culturel qu'allèguent les correspondants du "New York Times" en faveur de l'enseignement de façon compétente des langues aux Etats-Unis s'appliquent avec beaucoup plus de force au Canada que dans la république voisine.

Maintenant que chez nous il n'est plus question de "survivance", mais de "vie", il y a lieu d'espérer que nos compatriotes de langue anglaise qui sont sympathiques à cette thèse pourront trouver dans nos organisations nationales l'appui et l'aide dont ils ont besoin pour hâter chez eux l'avènement du bilinguisme canadien.

Campagne des communistes pour les élections

La "Tribune" de Toronto, organe du parti communiste canadien (le parti travailliste progressiste, L.P.P.) annonce que ses membres ont déjà commencé leur campagne pour les prochaines élections fédérales. Ils comptent présentement 70 à 80 candidats. Le 24 septembre, on offrira, au cours d'une grande réunion, la candidature au chef du parti, Tim Buck, dans la circonscription de Toronto-Trinity, représentée actuellement par un libéral, le député Conacher.

La propagande en faveur du divorce

Le Conseil de l'Association canadienne du Barreau a voté contre la présentation d'une résolution au congrès du Barreau dont le but était de favoriser l'élargissement des lois du divorce. Les dépêches signalent l'intervention efficace d'un avocat du Québec qui prévoyait qu'une scission profonde se produirait dans l'Association si le débat était entamé sur ce sujet.

L'année dernière, l'Association du Barreau a tout simplement rejeté les avancés des partisans du divorce. Ces derniers sont revenus à la charge la semaine dernière dans l'espoir de remporter la victoire. Ils se sentent sans doute encouragés par le comité du Sénat sur le divorce et surtout par les manoeuvres parlementaires de M. Knowles. Il faut aussi tenir compte de la pression exercée sur les juges qui se fatiguent des subterfuges employés présentement dans les causes de divorce. Il ne serait peut-être pas défendu de croire également que certains avocats considèrent le divorce comme une source de revenus très appréciable qui serait accrue par l'élargissement des motifs du divorce.

Aussi il ne faut pas s'étonner si la propagande en faveur du divorce se poursuit infatigablement et habilement. Que faut-il penser, par exemple, d'un quotidien de Winnipeg qui publie avec grandes manchettes les propositions des "apôtres" du divorce auprès du Barreau et qui, par la suite, se tient coi lorsque le conseil de l'Association décide de ne pas soumettre ces mêmes propositions à ses membres?

On pourrait sans doute interpréter la façon d'agir de ce journal de diverses façons, mais il n'en reste pas moins vrai que les lecteurs dudit quotidien gardent une impression fausse sur l'attitude de l'Association du Barreau relativement aux projets en faveur de l'élargissement des lois du divorce.

Le livre jadis le plus populaire

A l'occasion du dimanche de la Bible, Sa Sainteté le pape Pie XII a adressé une lettre apostolique aux catholiques des Etats-Unis. C'est la première fois que le Saint-Père, en un document solennel, souligne ainsi une pratique qui prend de plus en plus de vogue. Cette année, une semaine de la Bible avait été tenue en février, mais on jugea bon d'en organiser une seconde, du 28 septembre au 5 octobre, pour commémorer le cinq centième anniversaire de la publication de la première Bible par Gutenberg, le pionnier de l'imprimerie en Europe. Les pensées que contient cette lettre papale peuvent être utiles non seulement aux catholiques, mais aussi à leurs frères séparés.

Le premier livre sorti de l'imprimerie de Gutenberg, prend soin de souligner Pie XII, fut la Bible. On sait que cet imprimeur était un fervent catholique, comme presque tous les hommes de son temps. De plus, il était membre d'un Tiers-Ordre. Son geste a toute une signification: il montre l'estime générale qu'on avait au Moyen Age pour la parole de Dieu, renfermée dans l'Ecriture Sainte; il souligne également la vraie position de l'Eglise vis-à-vis des Livres Saints. Aussi, lorsque les hérétiques voulurent promouvoir leurs doctrines perverses, ne trouvèrent-ils rien de mieux que de profiter de cette vénération populaire. Ils offrirent au peuple des versions de la Bible qu'ils avaient "corrigées" afin de les rendre conformes à leurs idées erronées.

Et le Saint-Père ajoute qu'il favorisera toujours cette vénération populaire vis-à-vis des livres authentiques de la Révélation. Léon XIII avait encouragé la lecture de la Bible par l'octroi d'indulgences. Le pontife actuel exhorte les fidèles à toujours lire les Saintes Ecritures, particulièrement pendant cette semaine, puis durant celles qui suivront. Ils y puiseront une source d'espérance et de consolation qui leur sera un réconfort en nos temps troublés, alors que les moyens humains semblent échouer lamentablement. La lecture des Saints Livres sera pour eux une lumière et une force dans la grande oeuvre de leur sanctification.

Puissent ces directives porter fruit en incitant les fidèles à suivre plus attentivement la lecture de l'Evangile du dimanche.

Venue de Mgr Lallier au Canada

NANCY — Mgr Lallier, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine, représentera le clergé catholique français au sein de la délégation française, qui participera aux grandes manifestations d'amitié franco-canadiennes au Canada.



Une malade française sur son «mototricycle». De partout on accourt aux pieds de Pie XII pour recevoir réconfort et bénédictions. (C.C.C. 4).

Billet du vendredi

Un consul sans diplomatie: l'écrivain J. Fenimore Cooper

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Quelques journaux, en France surtout, viennent d'évoquer James Fenimore Cooper, à l'occasion du centenaire de sa mort. Il y a quarante ans, le vieil écrivain américain charmait encore les loisirs des jeunes gens, qui se passionnaient pour **Le Chasseur de Daims** ou **Le dernier des Mohicans.** De nos jours, cela se voit moins. On garde en France un souvenir amusé de Cooper, qui fut consul de son pays à Bordeaux, sous la Restauration. A l'époque, le romancier était aussi populaire en Europe qu'en Amérique. La critique anglaise le comparait volontiers à Walter Scott, ce qui ne plaisait qu'à moitié à Cooper, peu flatté du rapprochement. A Paris comme à Bordeaux, les dames de la haute invitaient le consul-romancier à leurs réceptions. On lui donnait partout du Walter Scott, ce qui le mettait hors de lui. Pour être consul, l'Américain ne s'embarrassait pas de diplomatie. Il ne manquait pas, à l'occasion, de comparer ce qu'il voyait à ce qu'il savait des choses d'Amérique, et concluait à la supériorité de celles-ci. Ce qui ne lui attira aucune amitié particulière. On le présenta un jour au roi Louis-Philippe. Comme il quittait le palais des Tuileries en compagnie de La Fayette, quelqu'un lui cria: "Adieu l'Amérique". Aussi le géant mal dégrossi qu'était Cooper rentra-t-il chez lui avec une opinion peu enthousiaste de la France, "le pays, dit-il, de la politesse et de la criaillerie, de la spoliation, du rire et de la fronde." Même si c'était vrai dans le temps, il valait mieux le garder pour soi. Cooper était peut-être, jusqu'à un point, le dernier des Mohicans.

* * *

Fils d'un riche propriétaire de l'Etat de New-York, la vie lui fut douce. Il eut aussi la précaution d'épouser une fille de famille huguenote et fortunée, du nom de De Lancey. A la mort de son père, fondateur de Cooperstown, il hérita de ses biens, dont vingt-trois fermes, ce qui réduisit pour sa famille le problème du pain, des oeufs et du beurre.

Né en 1789, il grandit à l'orée de la forêt, voyagea par terre et par eau, connut mieux que quiconque son pays et ses habitants. A la suite d'une frasque de jeunesse, il s'éveille un jour officier de marine, sur le lac Ontario. Peu après, on le retrouve sur le lac Champlain, à proximité de cette Nouvelle-Angleterre qu'il ne goûta jamais. Il regarde autour de lui et sait voir. Il prend des notes, avec crayon ou sans. Il étudie les Européens qui cherchent à s'adapter au nouveau monde et les fils du sol, Indiens et descendants des pionniers. Admirablement préparé à la tâche, il publie d'abord un premier ouvrage, sous le couvert de l'anonymat. Le livre tombe à plat. Il se pique au jeu, se remet au métier, et ce sera la longue suite de ses romans d'aventure, accueillis avec faveur des deux côtés de l'Atlantique. Si ses personnages ne se calquent pas toujours sur le réel, il leur insuffle tant d'allant et de vie, il a tellement à coeur de les représenter comme il les conçoit, plus grands, plus nobles, plus chevaleresques que nature, qu'il les rend vraisemblables.

Romantique, il possède défauts et qualités de son école. Avant la venue de Hawthorne et de Melville, il n'a pas de rival en Amérique. Chez lui, la moindre page témoigne de son ambition de faire oeuvre américaine. A cause de ce trait, il lui est beaucoup pardonné.

* * *

Cooper commença sa carrière sans avoir jamais songé à publier un livre. Il menait la vie d'un riche fermier, sans soucis d'ordre matériel, quand il s'avisa d'écrire pour la première fois. A l'époque, il avait plus de trente ans. Il était un peu rude, de manières franches et délibérées, un homme des champs et des bois, des lacs, qui ne s'embarrassait pas de délicatesses d'intérieur. Cela parut, quand s'ouvrirent pour lui les salons de France. De tempérament puritain, l'espèce de dédain qu'il éprouvait pour la Nouvelle-Angleterre reste assez curieux. Il rendait hommage au caractère des hommes de cette partie de son pays, en qui il reconnaissait les vertus de religion, d'ordre, de frugalité, et qui avaient tant fait pour la noble cause de la liberté humaine, mais il ne les aimait pas. Il se moquait de leur accent, de leur cuisine, de leurs méthodes commerciales, et se donnait comme un malin plaisir, dans ses livres, d'aller chercher ses mauvais sujets dans le Massachusetts, le Connecticut ou le Rhode-Island.

Pour n'être pas lui-même originaire de l'Etat de New-York, il vouait un culte à New-York, où il avait grandi, et qu'il connaissait sur le bout du doigt. On raconte qu'il parcourut la rivière Hudson une centaine de fois, sur toute sa longueur. Il n'en ignorait pas un coin de rive, ni une anse, ni une île, et il se plaisait à séjourner dans les villages et hameaux en bordure de l'eau.

Cooper, dont la vocation d'écrivain fut tardive, donna trente-trois romans en trente ans, et plusieurs autres ouvrages. Il travaillait sans relâche. Sa conception de la littérature n'était pas régionaliste, au sens où on l'entend aujourd'hui, mais nationale, englobant l'ensemble de son pays, et ses types viennent des coins les plus divers de l'Amérique, qui essayent de la peindre et de l'interpréter.

L'ILLETTRE.

Défilé devant les restes du pape Pie X

CITE DU VATICAN — Des milliers de fidèles ont défilé dans les grottes vaticanes devant l'urne renfermant les restes du pape Pie X, à l'occasion de la fête liturgique du bienheureux.

Un autel avait été dressé pour permettre de célébrer la messe à tous les ecclésiastiques qui s'étaient inscrits en grand nombre depuis plusieurs jours. Parmi les personnalités qui ont célébré l'office se trouvaient le cardinal Nicola Canali, des archevêques, évêques et supérieurs d'ordres religieux.

La gendarmerie pontificale avait dû organiser un service d'ordre pour canaliser le flot des fidèles venus déposer des gerbes de fleurs et toucher l'urne vénérée avec des rosaires, médailles et autres objets de piété.

Il faut toujours se proposer quelque chose de certain, principalement contre les défauts qui nuisent le plus à notre avancement. — IMITATION.

A la Chambre . . . des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denis PARE

Le service diplomatique canadien augmenté de 24 membres.

OTTAWA — Le ministère des Affaires extérieures vient d'augmenter le nombre de son personnel de quelque 24 futurs diplomates. Une acquisition numérique aussi considérable ne s'était pas vue depuis des années.

En effet, le ministère des Affaires extérieures est celui qui ouvre le moins souvent de concours et c'est probablement aussi celui où il est le plus difficile d'entrer.

On a une idée de la popularité de ce ministère et de la difficulté des examens qu'on exige des futurs diplomates en songeant, par exemple, que lors des derniers concours d'admission, seulement 24 des 264 candidats ont réussi les examens.

Un deuxième Pearson

Parmi les 24 élus, on remarque le nom de Geoffrey Pearson, fils du ministre Lester Pearson. Ainsi, le ministère des Affaires extérieures compte deux Pearson, deux Wilgress, M. Dana Wilgress, sous-ministre et son fils, Edouard, qui est actuellement troisième secrétaire à l'ambassade du Canada à Rome, et plusieurs Charpentier. M. Fulgence Charpentier, attaché de presse à Paris, a deux de ses fils dans le service diplomatique.

Mission nouvelle et vacances

Les 22 hommes et les 2 femmes qui ont réussi les examens d'admission commencent leur carrière de diplomatie à $3,280. Ces nouveaux employés civils représentent environ une augmentation du personnel de dix pour-cent par rapport au nombre d'officiers actuellement au ministère.

Cet accroissement du nombre d'officiers aux Affaires extérieures a été rendu nécessaire par l'établissement d'une mission relativement considérable aux quartiers généraux de l'Alliance de l'Atlantique-Nord, à Paris, et par les vacances ordinaires.

Deux femmes

Les deux jeunes filles qui ont passé avec succès les examens d'admission aux Affaires extérieures sont: Mlle Vivienne Allen, de Vancouver, diplomée de l'Université de la Colombie britannique et de l'Université de Californie, et Pamela MacDougall, de Chelsea, Qué., qui a successivement étudié aux universités Mount Allison, N.-B., Toronto, et à la Sorbonne.

Sur les 24 nouveaux officiers aux Affaires extérieures, on compte 7 Canadiens dont la langue principale est le français. Quatre d'entre eux viennent de Montréal, deux d'Ottawa et un de Québec. Ce sont: André Bertrand, de Québec; Pierre Charpentier, d'Ottawa; Jean-Marie Déry, d'Ottawa; Mario Duméfnil, de Montréal; D'Iberville Fortier, de Montréal; James-Edouard Hyndman, de Montréal; et Roger Plourde, également de Montréal.

Le ministère des Affaires extérieures compte actuellement 263 officiers dont une douzaine sont du sexe féminin. Les officiers constituent l'une des deux principales sections du ministère. Ce sont parmi eux que l'on choisit les diplomates et les chefs, tandis que l'autre section se compose de commis, sténographes, etc.

Geoffrey Pearson n'a pas de surnom comme c'est le cas pour son père dont le surnom de "Mike" est connu dans les milieux diplomatiques étrangers et partout au Canada. Geoffrey a suivi les mêmes cours que ceux suivis par son père aux universités de Toronto et à Oxford. Il se mariait récemment à la suite de ses études à l'Université d'Oxford.

Les fonctionnaires du Service civil tiennent à signaler que seule la compétence des candidats détermine le choix des élus. Au cours des trois premiers examens écrits, le nom des candidats reste inconnu aux correcteurs. Puis ceux qui réussissent les examens écrits sont appelés à subir les examens oraux.

M. J.-B. Burgoyne

La cause française du Manitoba a perdu, le mois dernier, un ami sincère et dévoué dans la personne de M. J.-B. Burgoyne. M. Burgoyne était venu au Manitoba tout jeune, avec deux de ses frères. Il s'était installé à McCreary où il établit plus tard un magasin, important en ce temps. Il s'occupa aussi de commerce de biens immobiliers et de colonisation et aida plusieurs colons français et canadiens-français à s'établir dans la région.

M. Burgoyne vint habiter Winnipeg en 1914 et continua son commerce d'immeubles et son travail de colonisation. Il avait une connaissance étendue de tout le pays, surtout du Manitoba et de la Saskatchewan, et pouvait donner en peu de temps tous les renseignements en ce sens. Il continua d'aider les nôtres discrètement et il a ainsi bien mérité de la cause. En 1909, M. Burgoyne avait épousé Olive Goulet, fille de l'hon. Maxime Goulet, autrefois ministre. De cette union contractée à McCreary, trois fils et une fille sont nés: MM. Jean-Noël, Horace et Rodrigue, et Flavie (Mme Moyer, actuellement de Buffalo, E.-U.). Deux soeurs survivent au défunt, Mmes Smith, de McCreary, et Halstead, des Etats-Unis, et deux frères, MM. Joseph, de Winnipeg, et Solomon, de St-Claude.

La famille Burgoyne est originaire de Normandie. La mère de M. Burgoyne était une acadienne (Beaulieu) qui habitait les Etats-Unis lorsqu'elle se maria.

M. Burgoyne était un homme cultivé qui fut même excellent peintre à ses heures. Comme nous l'avons dit, il s'intéressait beaucoup au mouvement français et a fait tout en son pouvoir pour aider la cause. Il était aussi un catholique profondément convaincu qui a donné à tous l'exemple d'une grande fidélité. On connait aussi le dévouement de Mme Burgoyne pour toutes les oeuvres catholiques et françaises.

Nous prions la famille en deuil d'accepter le témoignage de notre profonde sympathie et l'expression de nos sincères remerciements pour tous les services rendus.

Statistiques catholiques

Chaque année parait "The Catholic Year Book" (Edit. Burns Oates, Londres, 184 pages). Il contient de nombreux renseignements sur la vie catholique en Angleterre. Le volume 1952 vient d'être publié et nous en extrayons les données suivantes:

	1850	1900	1950
Pop. cath.	1,000,000	1,500,000	2,850,000
Prêtres	826	3,298	6,643
Eglises	597	1,563	2,868
Ecoles	200	1,150	2,328

Les écoles comptent actuellement 380,000 élèves. Il y a eu en 1949: 88,000 baptêmes catholiques d'enfants; 36,000 mariages catholiques; 11,517 conversions. A ces données, on peut ajouter le nombre suivant de catholiques de l'Empire en Europe: Ecosse, 721,000; Eire, 2,800,000; Malte, 230,000 (soit 96% de la population). Le total des catholiques d'origine britannique résidant en Europe est de 7,000,000. En Asie (Indes, Pakistan, Ceylan, Malaisie, Hong-Kong, Bornéo): 5,500,000. Dans les colonies anglaises d'Afrique: 4,500,000. Dans les colonies anglaises d'Amérique: 600,000. Au Canada: 5,000,000. En Australie: 2,000,000.

La Chronique . . . internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Michel QUEGEVE

Sur une déclaration du très hon. Louis St-Laurent et de S. Exc. Mgr Antoniutti.

Deux personnages de premier plan: M. Louis Saint-Laurent, premier ministre, et Son Excellence Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada, ont abordé tout récemment le difficile problème de notre participation au relèvement du niveau de vie des peuples de l'univers. D'après la **Presse Canadienne**, M. Saint-Laurent aurait déclaré à Vancouver le 3 septembre: **"Nous ne pouvons nous isoler du reste du monde. Et bien que notre population ne soit que de 14,000,000 d'âmes, nous pouvons aider les peuples des autres pays à s'aider eux-mêmes".**

D'après la **British United Press**, le premier ministre aurait dit, au cours de la même allocution: **"Nous devons comprendre que, dans une certaine mesure, nous sommes le soutien de nos frères. Nous devons savoir que chaque fois que nous répétons la prière du Seigneur, dans laquelle nous demandons le pain quotidien, ce n'est pas seulement le pain quotidien des Canadiens que nous devons avoir à l'esprit, mais aussi le pain quotidien des peuples affamés sur la surface du globe".**

Une charité large comme le monde

Ces deux textes ne se contredisent pas. Ils s'inspirent du même principe de charité qui doit inspirer notre politique internationale et notre attitude envers les pays étrangers, tout particulièrement envers les pays les plus démunis et les plus pauvres. Certes, le Canada peut aider les autres peuples à s'aider eux-mêmes. Et, en cela, notre attitude doit ressembler à celle des Etats-Unis. Notre politique doit même faire preuve de plus de désintéressement que le programme d'entr'aide préconisé et poursuivi par Washington. Nous devons aider les autres peuples: donc, pas seulement, pas même **surtout** l'Angleterre. Tous les autres peuples, à commencer par les plus affamés.

Il y a longtemps que nous préconisons une politique de générosité, de libéralité envers les nations pauvres et sous-alimentées. Politique saine, politique sage, politique prévoyante. Politique profitable aussi, car elle serait de nature à nous faire des amis solides et fidèles, des amis qui auraient la preuve que nous pouvons les aider sans attendre quoi que ce soit en retour.

Notre politique d'aide aux étrangers a été jusqu'ici, et elle l'est encore à un degré fort déplaisant, imprégnée de racisme. Nous n'en avons que pour les Britanniques. Ce n'est pas une injustice en soi, parce que nous pouvons fort bien donner à qui nous voulons. Mais c'est la preuve que bien des Canadiens laissent parler la voix du sang plus haut que la voix d'une authentique et généreuse charité.

L'immigration

A Saint-Boniface, le 28 août, Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, a traité le même problème, mais sous l'angle plus particulier de l'immigration. Il a eu des paroles qu'il importe de souligner. Il a déclaré (et nous nous en remettons, encore une fois, à un texte de la **Presse Canadienne**, texte qui a fait le tour de nos journaux) que les gens des pays surpeuplés doivent pouvoir immigrer facilement dans les pays qui manquent de travailleurs **"si on veut que le monde cesse d'engendrer le chômage, les luttes intestines et les guerres, et connaisse enfin une ère de stabilité, de paix et d'harmonie entre les nations.**

"Ce programme exige une politique audacieuse, non seulement pour réformer les structures économiques, mais pour mieux comprendre et évaluer les droits et les limites de l'Etat à permettre et à restreindre le mouvement d'immigrants vers des régions moins peuplées et plus riches".

Son Excellence Mgr Antoniutti a fait quelques autres déclarations sur le même thème. Il a affirmé que les êtres humains ont le droit fondamental de voyager librement et d'avoir accès aux ressources naturelles. Il a dit: **"La société doit trouver des moyens de permettre l'exercice de ce droit".** Et il a ajouté que la misère actuelle de plusieurs peuples du monde constitue **"une terrible condamnation de notre façon de pratiquer la justice sociale et une négation effarante de la fraternité humaine".**

Et voici un mot qui doit nous faire réfléchir: **"Si on érige des barrières entre les nations bien nourries et les nations sous-alimentées, on érige en même temps des barrières entre les zones de sécurité politique".** Il va sans dire que ces dernières ne jouiront pas longtemps de leur sécurité. Toute l'histoire démontre que les nations riches font l'envie des nations pauvres et, un jour ou l'autre, en deviennent la proie.

Après le deuxième conflit mondial, le Canada a pratiqué une politique d'immigration qui a permis à des dizaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées de trouver un refuge et un endroit où ils ont pu recommencer leur vie. Mais, depuis un an, on a surtout insisté (on le faisait auparavant, sans aucun doute, mais d'une façon moins ouverte) sur l'immigration britannique. Encore là, c'est du racisme, la forme la plus basse et la plus dangereuse du nationalisme exacerbé.

Il est temps, grandement temps que le Canada s'éveille à ses responsabilités internationales et à ses devoirs humains.

Au Conseil de Ville

Le Conseil de ville doit s'informer auprès des autorités provinciales afin de savoir quelle tranche du chemin Ste-Marie on veut prendre pour y faire passer le chemin Trans-Canada. Il a été rumeur que le nouveau chemin passerait tout près de la nouvelle église unie et qu'il entamerait une partie du parc du Couronnement (Coronation) qui y est adjoint. On voudrait savoir à quoi s'en tenir à cet effet.

La Cie Winnipeg Electric

Quelques échevins se sont déclarés peu satisfaits des travaux d'enlèvement des rails exécutés par la Cie Winnipeg Electric. Même si le travail n'est pas encore terminé, on a fait remarquer qu'on avait laissé les rues dans un état lamentable et il a été décidé d'exiger de la compagnie un travail plus fini et plus soigné.

Littérature indécente

Un groupe de citoyens ont protesté auprès du Conseil de ville contre le genre de littérature et d'illustrations qu'offraient à leur clientèle certains magasins ou kiosques de St-Boniface. On a souligné que des reproductions et photogravures risquées et même indécentes ou ouvertement immorales étaient à la portée des enfants et des jeunes gens et leur étaient même vendues. La chose a été renvoyée à l'avocat de la ville et celui-ci fera rapport.

Retraites fermées

Du 26 au 29 septembre — Demoiselles célibataires et veuves.

Le ralliement des anciens retraitants a quelque peu réveillé l'attention sur l'actualité de l'oeuvre des retraites fermées et son importance vitale en notre siècle d'irréflexion.

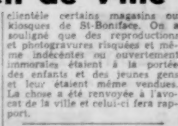
Mais il importe aussi de se mettre à l'oeuvre en organisant des retraites.

Nous serions reconnaissants à messieurs les curés et à nos comités de nous faire connaître leurs projets pour l'automne.

Nous comptons sur nos paroisses de campagne pour les mois de novembre et décembre. Qu'on se mette en relation avec le Directeur de la Maison des retraites le plus tôt possible en lui soumettant ses plans.

Beaucoup d'anciens retraitants sont occupés à leurs travaux; nous leur serions reconnaissants d'avoir la pensée de réserver quelques légumes de leurs jardins pour nos provisions d'hiver. C'est un secours appréciable et une marque d'intérêt à une oeuvre qui ne vit que d'offrandes volontaires.

La saison débute par une retraite spécialisée. Nous avons confiance qu'elle réussira, car elle s'adresse à une catégorie qui n'est pas la dernière à comprendre les bienfaits de la retraite fermée pour toute vie chrétienne. Nous adressons donc à toutes ces personnes la plus cordiale bienvenue.



La **Rév. Sr M.-Berthe Dorais, s.g.m.**, supérieure et administratrice de l'hôpital St-Boniface, sera reçue dimanche prochain, 14 septembre, "Fellow" du collège américain des administrateurs d'hôpitaux, lors de l'assemblée de l'organisation à Philadelphie, Penn.

Décès

MME LEON LAPLANTE

Mme Léon Laplante, de 216, rue Notre-Dame, St-Boniface, est décédée à l'hôpital de St-Boniface le mardi 2 septembre, à l'âge de 57 ans.

Survivent à la défunte, outre son époux, Léon, 6 fils, Ovide, René et Alphonse, tous de St-Boniface, Léo, Théo et Daniel, de Winnipeg; 4 filles, Mme F. Ceramy, Florence et Blaise, toutes de St-Boniface, et Mme C. Panson, de Winnipeg; 4 frères, Urgel, Magloire, Siméon et Raoul Rémillard, tous de St-Boniface; 9 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le lundi 8 septembre, à 10 h., en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

La maison Coutu était en charge des funérailles.



Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface

Lundi soir prochain, le R. P. Wartzak nous donnera une conférence intitulée "L'homme, face au mal déchaîné" et traitant de la vie dans un camp d'extermination allemand. Le Père Wartzak, qui n'a pas besoin d'être présenté puisqu'il jouit déjà de l'estime et de l'appréciation des nôtres, a fait un stage dans l'un de ces camps, desquels très peu de détenus parviennent à s'échapper. Cette conférence d'un témoin oculaire sera donc des plus intéressante.

Un goûter sera servi à la fin de l'assemblée.

R.I.P.

Le Frère Alcide L., syndic très capable, croit posséder des aptitudes de pugiliste car, dit-on, il cherche Après-Tout, Avant-Tout et C'est-Tout pour leur donner ... un oeil au beurre noir. Nous lui suggérerions de verser $10.00 au Frère Jos. A. — alias Judas — qui a embrassé la carrière d'informateur, par le passé ...

• • •

Le G.C. sort des gonds dans une lettre précise, parsemée d'adjectifs multicolores qui blessent la nature délicate et fragile du Frère J.B. Félicitations au G.C. (pas pour les blessures infligées à J.B., mais pour la lettre)!

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Avec le commencement de l'automne, la Fédération reprend ses activités. L'exécutif s'est rassemblé chez Mme L.-A. Régnier hier soir, 11 septembre.

La première assemblée mensuelle de la saison sera tenue le mercredi 17 septembre, à 8 h. 15 du soir, en la salle du Foyer de la basilique de St-Boniface. Les membres sont priés de ne pas manquer cette réunion où beaucoup de sujets importants seront discutés.

LA SECRETAIRE

Mariages

PERREAULT-DESROSIERS

Le samedi 23 août, à 10 h., en la basilique de St-Boniface, eut lieu le mariage de Mlle Alma Desrosiers, fille de M. et Mme Ferrier Desrosiers, de 489, rue Dumoulin, St-Boniface, avec M. Joseph Perreault, fils de Mme Edmond Perreault, de St-Lazare, et de feu M. Perreault. M. l'abbé Albert Beaudry leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée portait une longue robe blanche dont les manches et le corsage étaient de dentelle et la jupe, très ample, de tulle sur satin blanc avec insertions de dentelle. Sa coiffure se composait d'un long voile faisant traîne retenu par une couronne de perles. Son bouquet, en forme de croissant, était de roses "Sweetheart" et de stéphanotis blancs.

Mlle Denise Desrosiers, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle était revêtue d'une robe de tulle et nylon mauve pâle et avait des accessoires de même teinte. Elle tenait un bouquet de glaïeuls. M. André Perreault, frère du marié, l'accompagnait.

MM. Ferrier Desrosiers, père de la mariée, et Edmond Perreault, frère du marié, étaient témoins. MM. Etienne Thomas et Andrew Daeninck agissaient comme huissiers.

Mme Bourbonnière exécuta quelques morceaux de musique appropriés.

La réception fut tenue chez Peggy's Pantry, à Winnipeg. Le nouveau couple partit ensuite en voyage à Clear Lake. Pour la circonstance, la mariée portait un tailleur bleu marine avec accessoires rouges.

M. et Mme Perreault résideront à Saskatoon.

• • •

GILLIS-DUBOIS

Le R. P. Thomas, o.f.m. cap., bénit l'union de Mlle Valérie-Marie Dubois, fille de M. et Mme Valère-J. Dubois, de 538, rue des Meurons, St-Boniface, avec M. René Adolph Gillis, fils de M. et Mme Maurice Gillis, de 187, Kingston Row, St-Vital, en la basilique de St-Boniface, le samedi 6 septembre, à 11 h.

Pour l'occasion, la mariée était revêtue d'une longue robe blanche de satin et dentelle avec manches de dentelle se terminant en pointes de lys. Sa longue traîne était ornée d'appliqués de dentelle. Le col était genre "Queen Ann". Son voile court d'illusion et appliqués de dentelle était retenu par un petit chapeau également de dentelle. Elle tenait un bouquet genre "Cascade" de roses blanches et d'orchidées.

Mlles Pauline Dubois, soeur de la mariée, et Janet Gillis étaient filles d'honneur tandis que Mlle Eva Dubois, soeur de la mariée, agissait comme dame d'honneur. La petite Linda Boone était bouquetière. Elles portaient des robes de dentelle et tulle bleu ciel avec col genre "Queen Ann". Leurs bouquets se composaient de roses crèmes, roses et rouges.

MM. Maurice Gillis, George Knockaert et Donald Van Elslander agissaient comme garçons d'honneur, et MM. Emile Dubois et Ren Knockaert comme huissiers.

Mlle Fabiola Desrosiers, accompagnée à l'orgue par Mme Bourbonnière, exécuta l'"Ave Maria" de Schubert, la "Prière Nuptiale", le "Panis Angelicus" de César Franck et un cantique en anglais à la Vierge.

A l'issue de la cérémonie, le dîner fut servi à la salle U.N.F., rue Marion. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage à Oshawa, puis aux Etats-Unis. Pour la circonstance, la mariée portait un tailleur brun avec accessoires beiges.

Le nouveau couple résidera à l'hôtel d'Oak Point, Man.

• • •

SCHAUBROECK-ROUSSEAU

Mlle Lorraine Rousseau, fille de Mme Antonio Rousseau, de St-Boniface, et de feu M. Rousseau, épousa M. Denis Schaubroeck, fils de M. et Mme Archie Schaubroeck, également de St-Boniface, le samedi 6 septembre, à 9 h. a.m., en la basilique de St-Boniface. M. l'abbé E.-A. Chamberland leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche de satin et dentelle dont la jupe était ample et les manches se terminaient en pointes de lys. Son voile trois quarts était retenu par une petite couronne de perles. Elle tenait un boujuet de roses roses et cloches blanches.

La dame d'honneur, Mme Henriette Sedack, portait une robe jaune de soie brochée. Son voile court, de même teinte que sa robe, était retenu par une couronne. M. Gilles Schaubroeck l'accompagnait.

MM. Raoul Rousseau, frère de la mariée, et Maurice Schaubroeck, frère du marié, agissaient comme huissiers.

Quelques cantiques appropriés à la circonstance furent exécutés durant la cérémonie nuptiale.

A l'issue de la réception, qui eut lieu à la demeure des parents de la mariée, le nouveau couple partit en voyage à Minneapolis. Pour l'occasion, Mme Schaubroeck portait un tailleur gris avec accessoires bleus.

Les nouveaux époux résideront à Norwood.

• • •

LECLERC-BLANCHETTE

En la basilique de St-Boniface, le samedi 6 septembre, à 10 h. a.m., M. l'abbé Donat McDougall bénit le mariage de Mlle Alda Blanchette, fille de M. et Mme Florian Blanchette, de St-Boniface, avec M. Claude Leclerc, de Calgary, fils de M. et Mme J.-B. Leclerc.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche de satin avec appliqués de dentelle. La jupe était ample et également de satin et dentelle. Les manches se terminaient en pointes de lys. Sa coiffure se composait d'un voile trois quarts retenu par une petite couronne de fleurs blanches. Elle tenait un bouquet de roses "American Beauty" avec banderoles.

Mlle Dora Blanchette, soeur de la mariée, était fille d'honneur et portait une robe de tulle sur taffetas bleu. La dame d'honneur, Mme Gérard Champagne, soeur de la mariée, était revêtue d'une robe de tulle sur taffetas jaune.

M. Roland Leclerc agissait comme garçon d'honneur, et MM. Gérard Champagne et Antonio Leclerc, comme huissiers.

M. Edwin Gallant, accompagné à l'orgue par Mme Bourbonnière, exécuta quelques cantiques appropriés, dont l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus".

Une réception eut lieu au Cercle Ouvrier et le jeune couple partit ensuite en voyage à Kenora. Pour la circonstance, la mariée portait un tailleur bleu marine avec manteau rose et accessoires blancs et bleu marine.

M. et Mme Leclerc demeureront désormais à Calgary.

Un coeur d'enfant pour Dieu, un coeur de frère pour le prochain, un coeur de juge pour nous-mêmes; c'est dans ce triple mouvement que le coeur du chrétien trouvera le sens, la forme et la règle de son activité. La vie intérieure n'a pas de formule plus pleine.

Mgr BAUNARD.

Grand film musical le 18 septembre au Paris

Le jeudi 18 septembre, à partir de 4 h. 30 de l'après-midi, on présentera un grand film musical au théâtre Paris, avec le concours des Petits Chanteurs à la Croix de Bois. Le film est une réalisation de Jean Dréville et met en scène Noël Noël, le grand acteur français, avec Micheline Francey, que les habitués connaissent bien, et René Génin.

Le film est à signification sociale. Le théâtre de l'action n'est autre qu'une maison de correction pour jeunes garçons (où se trouvent les Chanteurs à la Croix de Bois).

Clément Mathieu, sans situation et amoureux, par surcroît, obtient avec la complicité d'un ami de faire publier dans un quotidien, le récit de son passage comme professeur dans une maison de correction. Grâce à plus de compréhension et moins de rigueur, il réussit là où ses collègues et prédécesseurs avaient échoué. Il n'en est pas moins renvoyé pour son initiative, mais épouse l'élue de son coeur.

Réalisation excellente qui évoque, sans avoir l'air d'insister, un grave problème social.

Ce film est pour tous. Les parents feraient bien d'y envoyer leurs enfants. C'est là une excellente école. Des films de ce genre ne peuvent que faire du bien, tant au point de vue artistique et linguistique qu'au point de vue moral.

Petites Notes

M. et Mme Georges Taburet, de 327, rue Dumoulin, ont quitté St-Boniface pour un voyage de trois mois à Long Beach, Cal.

• • •

M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface, sont revenus d'un voyage dans l'Ouest. Ils ont visité des parents et amis de Gravelbourg et Régina, Sask.

• • •

Mlle Léontine Landry, de St-Boniface, est de retour d'un voyage d'un mois passé dans la province de Québec et l'état de Vermont. Elle visita des parents et amis à Montréal et à St-Jacques l'Achigan. Mlle Landry fut aussi l'hôte de Mme A. Dehase, de St-Lambert, organisatrice nationale des Filles d'Isabelle.

• • •

Shower

Un shower d'objets divers eut lieu à la demeure de Mlle Mary Doyle, de la rue Dumoulin, St-Boniface, le vendredi soir 5 septembre, en l'honneur de Mlle Carmel Couture dont le mariage aura lieu le samedi 20 septembre prochain. Mme D. Millar était hôtesse avec Mlle Doyle et Mme J. P. Doyle et Mlle Katherine Doyle les assistaient. Un bouquet de corsage et des cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête par la petite Kathleen Doyle.

• • •

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Marguerite Hébert, fille de Mme Félix Hébert, de St-Boniface, et de feu M. Hébert, avec M. Emile Pelland, fils de M. et Mme Damien Pelland, également de St-Boniface. Le mariage aura lieu en la basilique de St-Boniface le samedi 13 septembre, à midi.

• • •

M. et Mme E. Deserranno, de 31, chemin Dawson, St-Boniface, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Georgette, avec M. Robert-Joseph Cheys, fils de M. et Mme Julien Cheys, de 841, rue Mission, St-Boniface. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface, le samedi 13 septembre prochain, à 10 h. 30 a.m.

Films français pour octobre au théâtre Paris

Nous avons déjà donné la liste des films qui seront déroulés au théâtre Paris en septembre.

Le 18 septembre, nous aurons "La Cage aux Rossignols" avec Noël Noël, Micheline Francey et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

Le 25 septembre, on fera tourner "La Maternelle", tiré d'un roman fameux de Léon Frapié.

Le 2 octobre, on donnera une comédie avec Bourvil dans le rôle principal.

Le 9 octobre, ce sera le tour de la "Fille du Puisatier" avec trois grands acteurs, parmi les mieux connus de l'écran français, Raimu, Fernandel et Charpin.

Le 16 octobre, on présentera soit "Le Rossignol et les Cloches" avec le petit prodige canadien-français, Gérard Barbeau, ou peut-être "Véronique", l'opérette de Messager.

Enfin, une autre comédie avec Bourvil, le 23 octobre, comédie fantaisiste intitulée "Garou-Garou le passe-muraille".

Le 30 octobre, on rendra le film universellement acclamé "La Nuit est mon Royaume". Ce film, grand prix du Festival de Venise l'an dernier (1951), a fait le tour du monde et a été acclamé comme un des grands succès du film international.

Comme on le voit, le choix des films pour le mois d'octobre est à la hauteur de la qualité de films que la Société d'Enseignement Postscolaire a présentés à St-Boniface depuis bientôt trois ans.

M. A. Taschereau, C.R., président de l'Association du Barreau canadien

VICTORIA — Me André Taschereau, C.R., de Québec, a été élu, samedi, président de l'Association du Barreau canadien à la séance de clôture du 34e congrès annuel de cet organisme. Il succède à Me J. A. Clark, de Vancouver.

Me John A. MacAuley, C.R., de Winnipeg, a été élu vice-président; Me L.-E.-Langis Galipeault, C.R., de Québec, secrétaire honoraire; Me D. Park Jamieson, C.R., de Sarnia, Ont., trésorier honoraire; et Me E. C. Leslie, C.R., de Régina, registraire.

Le premier ministre Louis St-Laurent est président honoraire à vie et le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, président honoraire.

Huitième congrès annuel des Canadiens

(Suite de la première page)

Congrès de Québec

M. J.-B. Goulet, délégué au Conseil central de la Vie française à Québec, donna un compte rendu du voyage de la délégation franco-colombienne et de la mission qu'on lui avait confiée. Il déclara que le travail à fournir pour l'établissement de paroisses et d'écoles dans nos centres doit venir de la part de l'élément français colombien d'abord, et qu'il est important de commencer par faire le recensement complet des familles canadiennes-françaises, pour le présenter ensuite à l'autorité diocésaine. Il mentionna également le précieux et constant appui de S. Exc. Mgr Duke au cours des péripéties de la lutte scolaire.

Rapports des Cercles

Un représentant de chacun des Cercles de la Fédération présenta ensuite un rapport de ses activités de l'année: Mme Georges Parent, pour Victoria; M. T. Filiatrault, pour Lourdes; M. Donat Savoie, pour Vancouver; M. Roger Allard, pour New-Westminster; M. Oscar Cheramy, pour Fatima; M. Dion, pour Port Alberni; M. Maurier, pour Kennedy; M. D. Savoie (en l'absence de M. L. Girard), pour Nanaimo.

M. P.-E. Gingras

Au cours de la deuxième séance du 31 août, M. P.-E. Gingras, commissaire du trafic-voyageurs au Pacifique Canadien, et conférencier invité au Congrès, fut présenté par le président. Dans son allocution, M. Gingras traita du bilinguisme au Canada, aux Etats-Unis, de même qu'en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. Il encouragea fortement ses compatriotes à maîtriser aussi parfaitement que possible les deux langues officielles du pays, et à en venir, par une éducation supérieure, à occuper des postes d'importance dans toutes les sphères de la société. Déjà, souligna-t-il, nous constatons que cela se fait, mais il faudrait intensifier ce mouvement.

M. Roger Allard, président du Cercle de New-Westminster, remercia chaleureusement le conférencier.

Appel du R. P. Meunier

Le R. P. O. Meunier, O.M.I., curé de la paroisse de Notre-Dame de Fatima, à Maillardville, lança un appel vibrant à tous les Franco-Colombiens, les invitant à demeurer inébranlablement fidèles à leurs traditions. Il souligna avec tristesse que d'après le recensement officiel de 1951, le tiers au moins des Canadiens d'origine française en Colombie avaient abandonné leur foi catholique parce qu'ils avaient d'abord renié leur langue.

M. l'abbé J. Fouquette adressa ensuite la parole, traitant principalement de la réouverture des écoles de Maillardville.

Elections

Au cours de la deuxième journée, l'on procéda à l'adoption de certaines résolutions et à l'élection des membres des différents comités. MM. Boisvert et Paquette furent élus au comité de la radio pour un terme de 3 ans, remplaçant M. O. Cheramy et Mme Cyr, sortant de charge.

Aux élections pour la formation du comité de la Fédération, les membres suivants furent désignés pour l'année qui vient: M. le Dr Beaudoin, président; autres membres: MM. D. Savoie, Lambert, Goulet, Cheramy, Racine, Beauregard, Maurier, Boisvert, Dion, Allard, Pallard, Lefebvre, Bujold, Loiselle, Croteau, Braconnier, Paquette et Meranger; Mmes G. Parent, Roberge, Loiselle, Marchand, Tisseur, Ecarnot, Paradis-Price, Lambert, Alain et Bonin; Mlles Lachapelle et Paradis.

Les fonctions du nouvel exécutif du comité de la Fédération pour l'année 1952-53 seront remplies comme suit: M. le Dr Beaudoin, président; 1ère vice-présidente, Mme Bonin; 2ème vice-président, M. Goulet; secrétaire général, M. Savoie; secrétaire archiviste, M. Lambert; secrétaire-trésorière, Mme Alain; conseillers: M. O. Cheramy, Mme Paradis-Price, Mme Marchand, M. Racine.

Banquet de clôture

Le banquet de clôture du Congrès eut lieu dans la grande salle du Hollywood Bowl, à New-Westminster. 130 convives y prirent part.

La première réunion du nouveau comité de la Fédération eut lieu lundi dernier, à 8 h. p.m., en la résidence de M. le Dr Beaudoin, 910, chemin Rochester, à Maillardville.

CITE DE ST-BONIFACE

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donne que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage:

	COUT
Pour une période d'UN (1) an:	
Ouverture, nivellement et gravelage d'une ruelle sur les 35 pieds est des 75 pieds ouest du Lot 48 Bloc 2 Plan 4, de la rue La Rivière à la ruelle au sud	Environ $ 75.00
Pour une période de TROIS (3) ans:	
Installation d'un (1) puisard (Catchbasin) **dans la ruelle** à l'ouest d'Enfield Crescent, entre la rue Horace et la rue Marion	350.00

à partir de l'année 1953, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis.

Pour plus amples détails, s'adresser au Surintendant des Travaux publics, M. J.-A. BIBEAU, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 8 septembre 1952.



Nos mères de famille et l'Association d'Education

Le rôle d'éducateur appartient de droit aux parents: c'est bien là une vérité de La Palisse. Il est non moins vrai que des deux époux, c'est la mère qui porte la plus grande part de la responsabilité de la formation intellectuelle et surtout morale des enfants.

Ce rôle d'éducatrice, la mère de famille franco-manitobaine, en général, l'a bien compris et, loin de chercher à s'y soustraire, elle s'est imposée des sacrifices sans nombre pour assurer le succès de sa tâche parfois accablante.

En effet, la mère de famille soucieuse de bien remplir son devoir d'éducatrice s'aperçoit bien vite de la difficulté de sa tâche; elle s'aperçoit bien vite que l'art culinaire et l'art ménager ont accaparé la presque totalité de son temps et que bien peu lui reste pour le plus important de ses devoirs: l'éducation de ses enfants. Elle a donc recours à l'école pour l'aider dans l'accomplissement de ce devoir si grave de conséquences s'il est négligé.

Le problème du choix d'une école prend donc maintenant des proportions gigantesques puisque l'école devra remplacer la mère, puisque l'école devra donner à l'enfant la même formation intellectuelle, morale et religieuse que la mère lui aurait donnée si elle avait pu l'éduquer elle-même à la maison. Pour une mère catholique et française, il ne s'agit pas de n'importe quelle école, mais bien d'une école qui gardera à son enfant son identité catholique et française dans la société.

Ici, au Manitoba, le choix n'est pas compliqué. Au point de vue strictement légal c'est l'école neutre ou l'école séparée.

L'école neutre où l'éducation est gratuite est fort alléchante lorsque la bourse n'a pas l'ampleur qu'on lui désire. Mais les mamans canadiennes-françaises ne se chauffent pas de ce bois. Les valeurs spirituelles et morales, inexistantes dans la majorité des écoles publiques, sont trop importantes pour être sacrifiées à cause du manque d'argent. Non, ce ne sera pas l'école neutre; ce ne sera jamais l'école neutre.

Mais alors ce sera donc l'école séparée et la double taxe. L'école séparée avec ses dépenses de construction, d'entretien, de salaires en sus de la taxe scolaire ordinaire payée à l'arrondissement scolaire pour l'école neutre. Oui, c'est là le seul choix possible pour une mère catholique... à moins d'un compromis.

C'est ici qu'entre en jeu l'influence de l'Association d'Education. Dirigée par des personnes parfaitement au courant des droits et des devoirs de la mère de famille de langue française du Manitoba, l'Association d'Education, lentement mais sûrement, a réussi à faire voir aux autorités scolaires du gouvernement provincial le bien-fondé de nos griefs et a obtenu, bribe par bribe, une amélioration sensible dans notre situation sans que nous ayons à nous grever d'écoles séparées. — Exception faite des centres urbains qui ploient encore sous le fardeau énorme de la triple taxe scolaire.

Oui, l'Association a épousé la cause de la mère de famille franco-manitobaine. L'Association a déchargé la maman d'une grande partie de sa responsabilité en matière d'éducation en veillant sur l'enseignement de la langue et de la religion au moyen de visiteurs d'écoles. L'Association s'est chargée de la formation catholique et française d'un personnel enseignant qui brille au tout premier rang par son dévouement et sa compétence. L'Association a stimulé la gent écolière par des concours français annuels qui sont maintenant passés à l'état de tradition. Et que dire de la valeur artistique et culturel du Festival de la Bonne Chanson, du Concours de Diction inauguré cette année? Certes, l'Association d'Education mérite l'encouragement de toutes les mères de famille du Manitoba français. Sans elle, quel aurait été le sort des mamans et des enfants en matière d'éducation?

Quelle sera donc l'attitude des mères de famille vis-à-vis la perception annuelle de l'Association d'Education? Sont-elles convaincues que l'Association les aide à bien remplir leur tâche d'éducatrice? Réalisent-elles que, lorsque viendra le temps de rendre compte de leur administration, si elles peuvent présenter un rapport satisfaisant sur l'éducation de leurs enfants, ce sera dû, en partie du moins, à l'influence qu'aura eu l'Association dans ce domaine? Si les mamans comprennent bien tout cela, que feront-elles en retour pour l'Association?

Dans un grand nombre de familles c'est la maman qui administre le budget familial; ailleurs, elles ont une grande influence sur les sommes dépensées dans la famille. Les mamans peuvent donc faire beaucoup pour le succès de la perception en mettant de côté elles-mêmes ou en suggérant une contribution adéquate.

Pour une large part le succès de la perception dépend de l'attitude de la mère de famille, car "Ce que femme veut, Dieu le veut".

Marie-Jeanne ETHIER.

3 Oblats se rendent au Brésil et 2 au Japon

MONTREAL — Le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, vient de choisir cinq finissants du scolasticat de la première province américaine des Oblats pour les missions étrangères. Les nouveaux missionnaires élus sont les RR. PP. Edwin J. Hayes, O.M.I., John H. Hann, O.M.I., et Joseph Hogan, O.M.I., tous de Lowell, Mass.; tous trois se rendront au Brésil. Les deux autres se rendront au Japon.



Les matelots du navire américain Cunningham ayant atterri à Kaohsiung, île de Formose, avec un membre de leur équipage malade, furent surpris de trouver une religieuse à la tête de l'hôpital local. La **Rév. Sr M. Hilda Maier** (assise) détient en effet ses diplômes de la faculté de médecine de l'Université George Washington, de Washington, D.C., et dirige l'hôpital St-Joseph à Kaohsiung. On la voit ci-dessus en compagnie de la **Rév. Sr M. Clara**, l'une des sept religieuses chinoises qui composent le personnel de l'hôpital. La religieuse médecin pratiqua sur le malade une intervention chirurgicale qui réussit et qui lui valut la reconnaissance de tout l'équipage du Cunningham, laquelle lui fut manifestée par de nombreux cadeaux et un don substantiel en faveur de l'hôpital. (NCWC)

→ La cause de Mgr Charlebois . . .

(Suite de la première page)

par tous les temps, des divers points de la ville, pour écouter les témoins qui se succédaient. Ce procès a son cachet, c'est un procès d'évêques: cinq évêques se sont succédés à Montréal pour raconter leurs souvenirs, pour faire de la lumière sur leurs relations épiscopales avec le Serviteur de Dieu: S. Exc. Mgr P. Desranleau, archevêque de Sherbrooke; S. Exc. Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield; S. Exc. Mgr J. Guy, O.M.I.; S. Exc. Mgr H. Routhier, O.M.I., Des amis intimes du Serviteur de Dieu qui avaient collaboré avec lui pour faire proclamer Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus patronne des missions, comme M. Bernard, des professeurs d'université tels que le R. P. G. Sauvé et le R. P. Germain Lesage, O.M.I., qui a profondément étudié les écrits et les événements de la vie de Mgr Charlebois, ont donné leur pensée sur le Serviteur de Dieu, ainsi qu'un bon nombre des membres de sa parenté.

A St-Boniface, S. Exc. Mgr G. Cabana et d'autres ont consigné leur témoignage; à Prince-Albert, Mgr H. Desmarais, P.A., ami intime de Mgr Charlebois, nous a dévoilé toute une partie de la vie de Mgr Charlebois que lui seul connaissait. Parmi les évêques figure aussi S. Exc. Mgr M. Lajeunesse qui, comme lié intimement au Serviteur de Dieu, a dû consigner tous ses souvenirs. En tout, plus de 70 témoins oculaires ont été interrogés, d'une façon détaillée et suivant un interrogatoire serré, sur la vie et les vertus de l'évêque missionnaire.

Dépositions des témoins

Les dépositions des témoins ont été scrupuleusement transcrites par les notaires des tribunaux. Plus de dix mille pages portent la signature des divers notaires ecclésiastiques, signature qui donne la force légale à ces textes, qui non seulement sont des textes légaux, mais on peut dire aussi sacrés, car tous les membres du Tribunal Ecclésiastique comme aussi les témoins étaient liés par le serment, un des plus graves que l'Eglise impose, serment qui oblige sous peine d'excommunication réservée personnellement au Souverain Pontife. Donc, tous les mots du procès portent le cachet sacré de ce serment et sont comme des textes sacrés. Ces pages non seulement sont des pages sacrées mais des pages que l'Eglise veut consacrer pour le temps et l'histoire. Plusieurs personnes, de fait, ont travaillé à Le Pas, à Montréal, à St-Boniface et à Prince-Albert à copier fidèlement et à la main ces textes, surtout des mains de religieuses qui, liées elles aussi avec serment, ont dû faire leur devoir comme un devoir sacré et avec une encre indélébile, qui une fois attachée sur le papier est attachée pour toujours, car l'Eglise, surtout quand il s'agit de cause de canonisation, travaille pour les siècles. Ces documents transportés à Rome, même après la canonisation devront rester dans les archives du Saint-Siège avec la fraicheur qui ne vieillit pas au cours des années, et après des siècles on doit pouvoir encore lire et bien lire l'histoire vraie des saints qui sont les plus grandes gloires de l'Eglise de Dieu.

20 volumes de correspondance

Toute la correspondance du Serviteur de Dieu a été recueillie, 20 volumes dont chacun a son cachet, correspondance variée: lettres au Souverain Pontife, lettres d'affaires, lettres de direction aux âmes religieuses, lettres paternelles à ses missionnaires, lettres aux bienfaiteurs, lettres intimes à sa famille, écrits personnels qui nous révèlent, avec des nuances variées, les divers aspects de l'âme de ce grand Serviteur de Dieu, qui, perdu au fond de ses missions, par sa correspondance, multipliait sa personnalité et le bien qu'il faisait.

Tout ce grand travail a été accompli dans l'espace d'une année et dix jours, le procès était commencé le 15 août 1951 et se termina le 25 août 1952. Pour un procès de canonisation c'est un laps de temps relativement bien court, si l'on considère seulement les recherches d'archive qu'une cause d'évêque impose: archives soit des évêchés, soit du gouvernement, soit même du Saint-Siège; si à tout cela on ajoute les longues heures des séances, plus de deux cents sessions de procès d'une longueur en moyenne de deux heures et demie, la difficulté de faire marcher ensemble, pour chaque séance, sept personnes, la longueur du copiage des milliers de pages des témoignages et des écrits, qui a demandé des mois et des mois de travail assidu. Si l'on pense que d'autres procès beaucoup plus simples et moins complexes ont duré quatre, cinq et même dix ans, on a raison de se réjouir de la célérité avec laquelle ce procès a marché, célérité due au grand dévouement de tous les membres du tribunal et de tous ceux qui ont travaillé à ce procès.

Travail soumis au Saint-Siège

Maintenant, après une année de travail, tout le résultat va à Rome pour être présenté au jugement du Vicaire de Jésus-Christ. Ce voyage comporte également quelque chose de sacré, car le vice-postulateur, pour apporter ces documents, a dû faire un serment qui est comme un avertissement de l'Eglise lui rappelant que le dépôt qui lui est confié est un dépôt sacré.

C'est une grande joie non seulement pour la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, mais pour toute l'Eglise du Canada, de voir qu'un de ses fils les plus authentiques, un de ses missionnaires les plus dévoués, s'achemine vers la ville de Pierre, avec l'espoir de sa glorification sur les autels. Plus d'une fois Mgr Charlebois s'est acheminé vers Rome pendant sa vie, comme pèlerin vers la chaire de Pierre. Il nous semble revoir aujourd'hui l'humble missionnaire reprendre ce chemin, chemin qui autrefois a été pour lui d'humilité, de labeur, de fatigue et même de maladie (il supportait mal la mer), aujourd'hui chemin de gloire. Un jour nous espérons le voir dans toute la majesté de la gloire du Bernin, lorsque l'heure de Dieu sera sonnée pour la glorification de l'humble missionnaire.

Communiqué de l'évêché
Le Pas, Manitoba.

Le petit-fils de M. Barrès décoré

FRONT DE COREE — M. Claude Barrès, fils de l'écrivain Philippe Barrès et petit-fils de Maurice Barrès, lieutenant dans le bataillon français de l'O.N.U., a reçu la croix de la Légion d'Honneur des mains du colonel François Borreil, commandant des forces françaises en Corée.

M. Claude Barrès, célèbre dans toute l'Indochine pour sa bravoure et ses qualités militaires, est en Corée depuis décembre dernier. Il a déjà été cité plusieurs fois et blessé.

Maison Mère et Jardin de l'Enfance
Soeurs Missionnaires Oblates du S.C. et de M.I.
Saint Boniface, Man.

L'Ecole Ménagère Familiale Notre-Dame est sous la direction des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée.

A l'heure actuelle, la préparation des jeunes filles à leur future mission de maitresses de maison ne parait pas moins nécessaire que la formation des institutrices.

Le but de l'Ecole est de donner à nos jeunes filles, à nos femmes de demain, l'amour éclairé et pratique de leur future mission d'épouses, de mères et d'éducatrices chrétiennes des enfants; de leur inculquer la notion des devoirs qui les attendent, de leur en faire comprendre et découvrir l'importance et la beauté.

Le cours familial s'adresse spécialement aux jeunes filles désireuses de se perfectionner dans l'art de tenir une maison. Elles doivent avoir terminé, autant que possible, le neuvième grade; cependant, les candidates qui font preuve de goût et de dispositions pour la formation familiale seront admises pourvu qu'elles aient 15 ans révolus.

L'Ecole Ménagère Familiale Notre-Dame est ouverte du 1er octobre au 1er juin.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

Soeur Supérieure
Ecole Ménagère Familiale
210, rue Masson
St-Boniface, Man. — Tel. 20-2485.

(annonce)

Le commerce français responsable du demi-échec de M. Pinay?

(Suite de la première page)

des échecs précédents; "pause" économique et sociale, conséquence du rétablissement d'un fragile équilibre entre l'offre et la demande; lassitude générale devant la cruelle vanité du mirage inflationniste; baisse des cours sur les marchés mondiaux; perspective d'une excellente récolte en France, etc.

Cependant, après avoir été longuement applaudi par ceux-là mêmes qui considéraient que son arrivée au pouvoir était leur victoire, c'est-à-dire par la classe moyenne des possédants, commerçants, producteurs industriels ou agricoles, M. Pinay s'est heurté à la résistance de cette même classe dès qu'il a fait appel à son civisme et à son courage en lui demandant de renoncer à une fraction de ses profits et de ses gains. L'instinct de conservation tout autant que l'habitude du gain facile contractée pendant les années de désordre économique ont finalement été les plus forts. Les exhortations de M. Pinay, tantôt amicales et paternelles, tantôt menaçantes, ne lui ont aucunement permis de franchir le "mur de l'argent", contre lequel il risque maintenant de se briser à la manière des premiers avions supersoniques.

Certes, les résultats atteints sont loin d'être négligeables, et les adversaires du Président du Conseil, qui ont tout fait, d'ailleurs, pour ruiner sa tentative de restauration de la confiance, devraient avoir l'honnêteté de reconnaître que depuis près de six mois la France jouit d'une stabilité économique et sociale qu'eux-mêmes avaient été incapables de lui assurer lorsqu'ils détenaient les leviers de commande. Mais la stabilité n'est pas la baisse, et la persistance d'un désiquilibre profond entre les prix et les salaires exige à brève échéance l'ajustement des uns ou des autres. Les revendications ouvrières se font plus pressantes, et si les prix ne peuvent vraiment pas baisser, les salaires devront être relevés, au risque de réamorcer la dangereuse spirale inflationniste.

M. Pinay s'efforce désespérément d'écarter ce danger mortel. Il demeure convaincu que les prix peuvent baisser, et il paraît décidé à les faire baisser, fut-ce par la mise en jeu de mesures autoritaires. Aussi bien, engagée sous la banière du libéralisme, l'expérience Pinay s'oriente-t-elle, par la force des choses et le mauvais vouloir des gens, vers un néo-libéralisme, qui se révèle comme un curieux composite de liberté et de contrainte, de persuasion et de mises en demeure, et qui tend à briser, au profit d'un certain dirigisme d'Etat, le dirigisme des intérêts privés. Car M. Pinay n'a pas trahi le libéralisme: c'est celui-ci qui a failli en refusant le jeu loyal et normal des facteurs économiques, et notamment celui de la concurrence.

Peut-être le gouvernement n'a-t-il pas, de son côté, joué toujours très loyalement la carte libérale. En pratiquant à l'égard de certaines productions agricoles — blé, lait, vin, betteraves, etc. — une politique protectionniste de subventions, de cours garantis, de prix-plancher, de blocage des stocks, il a tenu les agriculteurs français à l'écart de la ruine et de la misère qu'aurait entraînées une chute brutale des cours. Ceci est fort louable. Mais du même coup, le gouvernement a introduit dans son système économique un puissant élément de perturbation, et empêché la baisse la plus spectaculaire et la plus immédiatement perceptible dans les foyers ouvriers, celle des produits alimentaires, dont on sait que le prix entre pour près de 60 pourcent dans le budget de la plupart des familles françaises.

Cette politique agricole du gouvernement ne pouvait pas ne pas constituer un fâcheux exemple pour les autres secteurs de la production. Et c'est ainsi qu'une baisse, techniquement possible, s'est trouvée bloquée après quelques timides manifestations.

Cependant, il apparaît, en dépit des dénégations véhémentes des intéressés, que c'est au stade de la distribution que réside le mal dont souffre l'économie française. C'est pourquoi on estime, devant l'échec relatif de l'expérience Pinay — une expérience qui constitue sans doute la dernière chance du libéralisme — que le commerce français devra se réformer, s'épurer ou disparaître pour faire place à un système nouveau de distribution, sous la forme, peut-être, de ces coopératives de consommation qui commencent à se développer à travers le pays et se révèlent déjà extrêmement dangereuses pour les marchands et les boutiquiers.

Le commerce français, et plus particulièrement le commerce de détail, a connu l'âge d'or des années de pénurie. Le boucher, le crémier, l'épicier n'ouvraient leur boutique que deux ou trois jours par semaine . . . et faisaient fortune en quelques mois grâce au fructueux marché parallèle; l'alimentation, le textile, la chaussure, etc., ont pareillement connu pendant cette période à d'autres égards tragique, une prospérité qui ne reviendra pas, mais qui n'est pas oubliée. L'édification facile et rapide de ces fortunes plaisamment appelées B. O. F. (beurre, oeufs, fromages) a provoqué une prolifération inouïe de fonds de commerce: une récente statistique révèle qu'il existe en France 1,250,000 magasins, soit 1 pour 32 habitants, et qu'à Paris seulement, on dénombre plus de 30,000 points de vente de l'alimentation alors qu'on n'en comptait que 8,500 avant-guerre; le nombre des marchands de bestiaux, qui constituent l'élément puissant de la puissante corporation de la viande, est passé de 15,000 à 27,000 en quelques années . . .

Tous ces intermédiaires en surnombre vivent, et, apparemment, vivent bien. Chacun prélève donc sur les produits qu'il vend une dîme d'autant plus lourde que le volume des marchandises écoulées est faible. Les ententes professionnelles, contre lesquelles le gouvernement se propose d'entrer en lutte, les mesures de "self-defence" destinées à maintenir le niveau des prix, et surtout celui des marges bénéficiaires, ont empêché jusqu'à présent l'effondrement et la faillite de milliers de négociants improvisés et inutiles, et ont de surcroît voué à l'échec les efforts méritoires de M. Pinay.

Sans doute, les commerçants réagissent-ils avec vigueur lorsqu'ils sont accusés de parasitisme. Certains, comme les marchands de produits pharmaceutiques, exhibent des statistiques selon lesquelles, seul au monde, le Français peut acheter un comprimé d'aspirine avec la valeur d'une minute de son travail. (Mais peut-on vivre seulement avec de l'aspirine?) D'autres, comme les adhérents de la Confédération des Petites et Moyennes entreprises, dénoncent les exigences des producteurs agricoles . . . et celles du fisc. Mais il n'en reste pas moins que si M. Pinay devait finalement s'avouer vaincu devant les coalitions d'intérêts qui bloquent son expérience, la responsabilité de la déconfiture du libéralisme apparaitrait clairement aux yeux de tous. Le commerce, tel qu'il fonctionne présentement en France à tous les stades de la distribution, serait irrémédiablement condamné. Le malthusianisme étroit d'un corps social pris dans son ensemble, l'égoïsme de certains de ses membres auraient sans aucun doute précipité sa mort.

→ Un Anglo-Saxon devient . . .

(Suite de la première page)

certes pas à rendre apte à parler une langue et, pour cela, fréquenter les milieux où on la parle couramment; se "faire l'oreille", être rompu aux expressions de base, aux tournures, etc...

A la Sorbonne, le docteur Bates a suivi un cours admirablement fait sur "la civilisation française". Des cinq cents élèves qui le fréquentaient et se destinaient à devenir professeurs de français dans leur pays, presque aucun ne pouvait parler français: "C'est là mettre la charrue devant les boeufs", nous dit notre interlocuteur.

Une expérience concluante

Pour sa part, il a passé les six semaines dans une famille française et s'est fait un point d'honneur de ne parler que français durant son séjour. Le résultat: ayant quitté le Canada en parlant assez peu notre langue, le docteur Bates s'y débrouille aujourd'hui fort bien. Au point qu'il fut appelé à prononcer des causeries devant deux clubs sociaux parisiens et qu'à Marseille, notamment, il a été l'hôte d'une cinquantaine des plus éminents médecins de la région dont aucun ne connaissait un mot d'anglais et il a néanmoins soutenu avec eux une conversation nourrie pendant plus de trois heures.

A Paris, le docteur Bates a rencontré plusieurs personnalités françaises: hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation, professeurs de langues, producteurs de cinéma, journalistes, etc... à qui il a constamment exposé ses vues sur la nécessité de révolutionner l'enseignement des langues et qui, toutes, l'ont écouté avec une extrême sympathie. Comme il nous le fait remarquer lui-même, et du point de vue culturel et du point de vue de l'intérêt pratique, la connaissance d'une autre langue que la sienne propre s'impose, aujourd'hui. Qui contestera que la française et l'anglaise sont à la fois les plus importantes et les plus riches par les civilisations sur lesquelles elles ouvrent?

Etude "vécue" des langues

Le docteur Bates nous signale le mouvement en faveur du bilinguisme qui se dessine en France et l'initiative prise en ce sens par une commission de l'Assemblée nationale française, à l'instigation du député Jacquet, qu'il a d'ailleurs rencontré. Ce qu'il faut, insiste notre interlocuteur, c'est supprimer la distance entre l'enseignement desséché et la réalité linguistique à laquelle se heurte l'élève quand il s'efforce de mettre en pratique ses connaissances. Ici au Canada, nous sommes évidemment en situation idéale pour mettre au point une telle révision totale de l'enseignement des langues, à partir du cinéma, de la radio et des rencontres entre groupes des deux langues.

Et le docteur Bates de nous citer plusieurs "recettes" qu'il a déjà expérimentées pour son compte personnel. A Toronto, où il habite, il réunit chaque semaine des Français, des Canadiens français et des Canadiens anglais afin de leur donner l'occasion de converser selon le cas dans une langue ou l'autre.

M. Bates n'a pas oublié pour autant le but premier de son voyage et il a été heureux d'entendre de vibrants éloges de la Ligue canadienne de santé par les autorités de l'O.M.S. et leur voeu pour que se crée dans chaque pays un mouvement analogue.

Mais pour l'heure, c'est à sa croisade linguistique que le médecin entend se livrer.

Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote
CANADA
1 an: $3.00; 2 ans: $5.00
ETRANGER
1 an: $3.50; 2 ans: $6.00

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes.



Bonjour, les maitresses de maison. Voici quelques suggestions qui vous aideront à rendre les mois d'automne aussi agréables que la belle saison d'été.

Précaution avant l'hiver

Les nuits fraiches sont revenues . . . c'est un signe que la froide saison n'est pas éloignée. Economisez du combustible et soyez confortables durant les soirées d'automne en ayant une chaufferette électrique. Lorsque l'hiver sera là, les chaufferettes seront en plus grande demande . . . pour réchauffer les chambres à coucher froides par les matins de tempête, pour maintenir le bébé confortable dans sa chambrette, ou pour réchauffer les membres frileux de grand-maman. Cette chaufferette peut facilement être transportée d'une chambre à l'autre. Achetez l'un des nombreux modèles exhibés dans les salles de montre de Votre Hydro . . . vous ne le regretterez pas!

Pour chauffer la cuisine

Ne vous privez pas de l'agrément de faire la cuisine sur un poêle électrique parce qu'il vous faut de la chaleur pour maintenir votre cuisine chaude durant la saison froide . . . un poêle-combiné ou une chaufferette assortie résoudront le problème. Une chaufferette assortie en est une au bois ou au charbon, finie porcelaine qui va avec votre poêle électrique. Un poêle-combiné est muni d'une section pour brûler le bois — ce qui donne la chaleur, — d'éléments électriques et d'un fourneau pour faciliter la cuisson faite à l'électricité.

Pour le garde-manger

Vous savez toutes comment les pots de cornichons, de "relishes", de sauces, etc., s'éparpillent et deviennent introuvables sur les étagères de votre garde-manger. Essayez ce petit truc! Percez un trou au centre d'un couvercle de boite à biscuits ou à bonbons. Placez une rondelle de métal sous le trou et vissez le couvercle sur l'étagère. Presto! vous avez un dispositif commode pour garder ces articles en place.

Programme radiophonique

Le programme radiophonique de Votre Hydro, "M-G-M- Theatre of the Air", sera de nouveau sur les ondes dans quelques semaines, pour toute la saison d'hiver. Vous y entendrez les histoires les plus intéressantes, qui commenceront: à CKY, Winnipeg, le mercredi 1er octobre; à CKDM, Dauphin, le jeudi 2 octobre; à CKX, Brandon, le dimanche 5 octobre . . . et chaque semaine jusqu'au printemps.

Ne manquez pas d'être à l'écoute. C'est tout pour aujourd'hui,



61-52

M. Paul Lacroix, père de 20 enfants, de St-Claude, est décédé à l'âge de 80 ans

ST-CLAUDE — Le lundi 1er septembre mourait à l'Hospice Taché, après une longue maladie, M. Paul Lacroix, âgé de 80 ans. La dépouille mortelle fut transportée à St-Claude, le mercredi septembre, et fue exposée à la résidence de M. Jean Lacroix.

Le service fut chanté le jeudi septembre, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Roland Roy, assisté de MM. les abbés L. Bédard et L. Turcot comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Claude.

Les porteurs étaient: MM. Albert Shepherd, Herman Johnson, Rosario de Montigny, Joseph Lacroix, Théophile Rey et Maurice Bernard, tous gendres du défunt.

Né le 11 février 1872, à Morez, Jura, France, M. Lacroix vint au Canada en 1898 et s'établit à St-Claude. Il épousa Mlle Marie Gobin en 1900. Son épouse le précéda dans la tombe en juin 1929. Il épousa Mlle Eléonore Bibeau en secondes noces en 1936.

M. Lacroix ouvrit une boucherie et un magasin d'épiceries à St-Claude en 1910 et s'en occupa jusqu'en 1938. Pendant ce temps, il fut aussi marchand d'animaux et son travail l'amena à visiter presque toutes les parties du Manitoba ainsi qu'une partie de la Saskatchewan. Il fut constable à St-Claude pendant 34 ans. M. Lacroix s'occupa beaucoup des affaires publiques et surtout des affaires scolaires, ayant été commissaire d'école pendant un grand nombre d'années.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil 12 filles: Geneviève (Mme Théophile Rey), Marie (Mme Joseph Lacroix), Thérèse (Mme Joseph Mercier), Rose, Angéline (Mme Albert Shepherd), de Kenora, Ont., Catherine (Mme George Starr), de Vancouver, Anna (Mme Herman Johnson), de Chicago, Philomène (Mme Maurice Bernard), Louise (Soeur Joseph St-Paul), Fille de la Croix, Noella (Mme Rosario de Montigny), de St-Boniface, Bernadette, et 8 fils: Paul, Louis, Jean, Pierre, Claude, Joseph, Mathieu et André.

Il laisse aussi un frère, Louis, de St-Claude, ainsi que deux soeurs, Anna et Louise, de Morez, Jura, France.

Remerciements

La famille Lacroix désire exprimer sa gratitude la plus profonde envers toutes les personnes, parents et amis, qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par visites, offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, soit par leur assistance aux funérailles de M. Paul Lacroix.

Sympathies

Nos sympathies sincères à Mme Darel ainsi qu'à Mme Lucien Sicard, éprouvées par la mort récente de M. Victor Darel, à Agassiz, Colombie Britannique.

Nos sympathies vont aussi à M. Solomon Burgoyne, récemment éprouvé par la mort de son frère, à Winnipeg.

Baptêmes

Le 10 août: Norbert-Pierre-Louis, né le 2 août, fils de M. et Mme Pierre Lemoing. Parrain et marraine, M. L.-J. Lemoing et Mme Georges Binne.

Le 24 août: Gisèle-Marie-Victorine, née le 13 août, fille jumelle de M. et Mme Jean Oliviero. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Dequier; et Marie-Adrienne, née le 13 août, fille jumelle de M. et Mme Jean Oliviero. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Oliviero. (C'était la première fois que des jumeaux ou jumelles naissaient au Nursing Home de St-Claude.)

Le 7 septembre: Aline-Marie-Léonie, née le 30 août, fille de M. et Mme Léo Goulet. Parrain et marraine, M. Roger Bruneau et Mlle Léonie Goulet.

Concours d'embellissement

Le concours d'embellissement du village, tel qu'annoncé au printemps, fut jugé le samedi 6 septembre par 4 juges compétents; le 1er prix fut décerné à M. Charles de Moissac; le 2ème, à M. Jean-Louis Carel. Il fut difficile pour les juges de prendre une décision en raison du fait qu'il n'y avait qu'une classe de concours tandis qu'il y avait une grande variété de propriétés bien entretenues. Il a été décidé par le conseil que l'année prochaine le concours sera divisé en 3 classes: 1ère classe, les grandes propriétés avec plantation, fleurs, parterre, etc.; 2ème classe, les petites propriétés avec plantation, fleurs, parterre, etc.; 3ème classe, les propriétés sans plantation mais avec parterre, fleurs, haies, etc.

Réunion publique

Le mercredi soir 17 septembre, dans la salle paroissiale, il y aura à 8 h. une réunion de tous les contribuables de St-Claude pour discuter et décider de l'installation de lumières additionnelles dans le village de St-Claude. Un représentant de la Manitoba Power Commission sera présent.

Ça et là

M. l'abbé Joseph Radaz est à l'hôpital St-Boniface depuis quelques semaines. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. l'abbé W. Gorski, vicaire à St-Claude depuis plus d'un an, nous a quittés récemment pour s'occuper de la mission de Janow Corners, Sask., près de Prince-Albert. Nous lui souhaitons bon succès dans son nouveau champ d'apostolat.

De la même façon, nous souhaitons la bienvenue à M. l'abbé Roland Roy, de Ste-Agathe, P.Q., qui a été nommé vicaire à St-Claude. Nous espérons que son séjour ici sera long et heureux.

Tournoi de balle au camp

Le dimanche 14 septembre, il y aura un tournoi de balle au camp de la Ligue Sud-Centrale, à St-Claude, pour déterminer le gagnant de la coupe annuelle. St-Claude se mesurera avec Treherne à 1 h. de l'après-midi, Rathwell avec Lourdes, à 3 h., et les finales commenceront à 5 h.

Venez en grand nombre encourager votre équipe.



Saint-Lazare

Baptême

Le 7 septembre: Marie-Elisabeth-Anita, fille de M. et Mme Aimé Chartier, née le 27 août. Parrain et marraine, André Desrosiers et Thérèse Chartier, oncle et tante de l'enfant.

Ça et là

M. Ernest Chartier, qui fut patient à l'hôpital de Russell pendant quelques jours, est de retour chez lui.

MM. Arthur Fouillard, Léon Dupont et Jacques Guay étaient de passage à Winnipeg pour affaires, la semaine dernière.

Mlle Hélène Fouillard est retournée à l'Académie Ste-Marie où elle prendra un cours d'arts ménagers.

Etaient de passage à St-Lazare la semaine dernière, renouvelant de vieilles connaissances: MM. Adonaï, Marcel, Aimé et Edgar Bernardin, d'Elie.

M. et Mme Bruno Forcier, de Montréal, cousins de Mme Léon Huberdeau, étaient de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme A. Garneau, de Montréal, visitaient leur fille, Mme Thomas Selby, il y a quelques semaines.

M. Guy Paradis, Mlle Yvonne Gélinas et M. Adrien Bisson étaient de passage parmi nous cette semaine.

On nous apprend qu'une troupe de Montréal viendra, le lundi 29 septembre, nous présenter une séance intitulée: "La petite Aurore, l'enfant martyre". Bienvenue à tous.



Le car de reportages de CBFT est en quelque sorte une cabine de contrôle sur roues qui se sert de toute la métropole comme studio. Son équipage formé de 10 hommes, trois caméras et un émetteur de micro-ondes, peut transmettre des reportages en direct dans un rayon de vingt milles de la tour du mont Royal. Il n'existe que deux cars du genre au Canada, l'autre appartenant au poste CBLT de Radio-Canada à Toronto. Chacun a coûté environ cent mille dollars. (S.R.-C.)

Mariage Desrosiers-Lansard célébré à Ste-Geneviève

STE-GENEVIEVE — Le samedi 30 août dernier, en l'église de Ste-Geneviève, fut béni, par M. l'abbé Maurice Bonneville, curé, le mariage de M. René Desrosiers avec Mlle Thérèse Lansard.

La mariée portait une longue robe de satin blanc avec voile trois-quarts garni de dentelle et retenu par une couronne de perles. Elle avait également un collier de perles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Marie-Louise Lansard, soeur de la mariée, et Agnès Desrosiers, soeur du marié. Elles portaient des robes de taffetas turquoise et pêche et tenaient des bouquets de roses roses.

Les garçons d'honneur furent MM. Léo Lansard, cousin de la mariée, et Louis St-Mars, autrefois de Ste-Geneviève.

M. Marcien Duhamel, de St-Boniface, fit les frais du chant et exécuta le "Panis Angelicus" de César Franck.

Après la messe, il y eut réception et soirée à la salle paroissiale où un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs voeux aux nouveaux époux.

M. et Mme René Desrosiers partirent ensuite pour un court voyage à Clear Lake et aux Etats-Unis. A leur retour, ils demeureront à Thibaultville.

Baptêmes

Le 24 août: David-Joseph-Marcel, fils de M. et Mme Ernest Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme David Tétreault, grands-parents maternels de l'enfant.

Le 31 août: Marie-Lorraine, fille de M. et Mme David Tétreault. Parrain et marraine, Roger et Yolande Tétreault, frère et soeur de l'enfant.

Nos collégiens

Plusieurs de nos jeunes se préparent à partir pour le collège. Ce sont: MM. Etienne Legal, fils de M. et Mme Marcel Legal, Jules Fiola, fils de M. et Mme Ferdinand Fiola, et Gérard et Joseph Desrosiers, fils de M. et Mme Sauveur Desrosiers. Nous leur souhaitons bonne chance et beaucoup de succès.

Ste-Rose du Lac

Le mardi 2 septembre, les élèves des grades IX à XII ont aussi repris leurs places à l'école. On compte près de 240 élèves enregistrés ici cette année. Nos nouvelles institutrices sont Mlles Perrault, Tellier, Fillion et Mme Payment.

L'inspecteur du département d'Education a visité les classes la semaine dernière.

Plusieurs cas de poliomyélite se déclarent dans notre région. Soyons prudents.

Fannystelle

Ça et là

L'ouverture des classes eut lieu le jeudi 28 août. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à nos nouvelles institutrices.

Plusieurs élèves nous ont quittés pour aller poursuivre leurs études dans diverses institutions: à l'Institut Collégial St-Joseph: Lorraine Arnal et Estelle Ménard; au couvent de St-Charles: Fernande Painchaud et Beulah Stangl; au collège St-Boniface: Jules Arnal; au Juniorat: René Piché et Constant Painchaud; à Otterburne: Laurent Godin; au collège commercial Success: Laura Lavigne. Bonne chance dans vos études!

Mme Gauthier, de St-Boniface, était de passage chez M. et Mme Célestin Nadeau, ces jours derniers.

Mme Boulet, de Dunrea, était en visite chez M. et Mme Henri Arnal, en fin de semaine.

Mlle Thérèse Syrenne, de Drumheller, Alta, est en visite chez ses parents.

Malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mmes Emile Guyot et Gustave Boulanger, actuellement à l'hôpital de St-Boniface.

Soirée en l'honneur, de M. l'abbé J.-T. Jolicoeur, de Powerview

POWERVIEW — Le dimanche 17 août, les paroissiens de Notre-Dame du Laus et ceux de Ste-Thérèse, voulant exprimer leur gratitude à leur curé, M. l'abbé J.-T. Jolicoeur, qui devient curé de la paroisse de Ste-Elisabeth, préparèrent une soirée en son honneur, avant son départ.

La soirée commença par une partie de cartes qui fut suivie d'un programme de chants. On présenta une adresse à M. le curé et on lui fit don d'une bourse. En termes émus et choisis, celui-ci nous remercia, nous encouragea à continuer à marcher vers le progrès spirituel et promit de ne pas nous oublier dans ses prières.

Pour terminer la soirée, les dames servirent un délicieux goûter.

Départ

Le mercredi 20 août, M. et Mme Philippe Dupont réunissaient à un souper et une soirée plusieurs parents et amis à l'occasion du départ de leur fils, Edgar, qui nous quitta quelques jours plus tard pour se rendre à Montréal où il doit entrer chez les Jésuites.

Réouverture des classes

Le mardi 26 août, les élèves fréquentant l'école Léonard reprenaient le chemin de l'école. Il y a cette année, à date, 245 élèves dans les grades I à X, dont 41 commençants, ce qui veut dire que, cette année encore, nos 8 maîtres et maîtresses auront une dure tâche. A tous bon succès.

* * *

Récemment, Mme Isidore Chèvrefils avait l'agréable surprise de recevoir la visite de sa mère, de sa soeur, d'un neveu prêtre et d'une nièce religieuse.

Mme Marguerite Syrenne, sa fille et trois de ses fils, de Fannystelle, visitaient Mme Yvonne Coulombe et d'autres parents et amis durant la longue fin de semaine de la fête du Travail.

M. Maurice Howson, de Haywood, est décédé à l'âge de 23 ans

HAYWOOD — M. Maurice Howson, âgé de 23 ans, est décédé à la suite d'un accident de camion le dimanche 31 août.

Les funérailles eurent lieu dans cette paroisse le mercredi 3 septembre. M. Richard Lapointe, beau-frère du défunt, dirigeait le deuil. Les porteurs étaient: MM. Donald Ouellette, cousin du défunt, Louis Dheilly, Marcel Gautron, Guy Rey, Louis Dedieu et Joseph Dedieu, ses amis.

Le défunt laisse dans le deuil son père, M. Charles Howson; 2 soeurs, Mme Georgina Lapointe et Clara; 3 frères, Edgar et Léo, de Haywood, et John, stationné à Wainwright, Alta.

M. Maurice Howson venait d'obtenir son licenciement de la marine dans laquelle il servit pendant cinq ans dont 9 mois en Corée.

Remerciements

La famille Howson tient à remercier les parents et amis qui lui témoignèrent de la sympathie lors du décès de M. M. Howson.

St-Eustache

Baptêmes

Marie-Lorraine-Antoinette, fille de M. et Mme Léon Sénécal. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Lahaie.

Marie-Shirley-Patricia, fille de M. et Mme Moïse Beaudoin. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Bernardin, de Fannystelle.

Shower

Dimanche dernier, 7 septembre, il y eut un shower en l'honneur de Mlle Lucille Allard, fille de M. et Mme Raoul Allard, chez M. et Mme Théophile Rivard, oncle et tante de Mlle Allard. Un grand nombre de parents et d'amis des alentours étaient présents. Mlle Allard épousera M. Robert Monplaisir, de Seattle, Wash. Le mariage aura lieu en l'église de St-Eustache le samedi 27 septembre prochain.

Va-et-vient

M. et Mme Pete Couture, Mme Joseph Peliseur et M. et Mme Joseph Prince étaient en visite chez Mme Marsolais.

M. et Mme Laurence, de la Californie, sont venus en automobile passer une quinzaine chez leurs parents et amis. Ils ramèneront leur jeune garçon qui était venu seul ici, il y a un mois.

Le jeudi 4 septembre, Mme Aimé Ménard et son fils adoptif, Mathieu Lacroix, ainsi que Mmes Adjutor Picard et Josaphat Ménard et Mlle Irène Ménard, se rendirent à St-Claude pour assister aux funérailles de M. Paul Lacroix, père de Mathieu Lacroix.

Antidote contre les 'comics' indésirables

KITCHENER — La "Catholic Women's League", dans un congrès tenu à Kitchener, a résolu d'insister auprès de ses membres pour qu'ils n'encouragent que les marchands qui offrent des vêtements modestes et attrayants à la fois, de façon à bannir peu à peu tous les modèles indésirables de robes et autres.

L'association a demandé l'appui des organisations provinciales de parents et maîtres, dans ses efforts pour multiplier les bibliothèques dans les écoles catholiques, "car l'accès facile aux bons livres est le meilleur antidote pour réprimer le goût des jeunes pour les "comics" et périodiques qui ne sont pas à conseiller".

Catherine Toal, de London, Ont., a été réélue présidente de la Ligue. Furent également réélues: Mme M. F. McGlade, de Smith Falls, vice-présidente; Mme Joseph F. McConnell, de Seaforth, secrétaire, et Anne Tierney, d'Ottawa, trésorière.

Construction d'un hôpital à Notre-Dame de Lourdes

N.-D. DE LOURDES — La première assemblée pour étudier et organiser le projet de la construction d'un petit hôpital à Notre-Dame de Lourdes fut tenue le 7 mai 1948. L'assemblée élut un comité, ce jour-là, qui accepta la charge de former un district conformément à la loi. Pendant environ 3 ans, ledit comité travailla sérieusement et avec succès. Après avoir obtenu les autorisations nécessaires, on a pris, par scrutin secret, le vote des propriétaires résidants, le 18 mai 1951. Le vote fut décisif en faveur du projet: 272 contre 36.

L'entrepreneur général de la construction est M. Joseph Rozière, de St. James, Man. L'hôpital sera de 8 lits, avec logement pour employés, bureau de médecin, salle de consultation, etc. L'édifice mesurera 42 pieds sur 65 pieds et coûtera environ $58,000 dont $31,000 proviendront d'octrois du gouvernement et $27,000 de ventes d'obligations aux personnes qui désirent faire un placement d'argent avantageux. Il est temps maintenant de faire l'achat de ces obligations; le comité se fera un plaisir de vous recevoir. La construction est commencée depuis quelque temps et tout semble marcher rondement.

La direction aimerait voir les dames s'organiser en vue d'étudier la possibilité de fournir le linge nécessaire à l'hôpital.

Le comité en charge de l'hôpital se compose comme suit: Joseph Deroche, président; Joseph Bazin, vice-président; Marcel Boulic, secrétaire-trésorier; Louis Delaquis, Jean-B. Deroche, Benoît Dupasquier, Dr Hubert Delaquis et Gustave Vigier.

Baptêmes

Le 31 août: Mireille-Gertrude-Marie, née le 21 août, fille de Charles-Edouard Girouard et de Madeleine Ragot. Parrain et marraine, Luc et Marie-Ange Girouard, frère et soeur de l'enfant.

Le 31 août: Gilles-François-Joseph, né le 26 août, fils de Marcel Roch et d'Isabelle Philippe. Parrain et marraine, M. François Roch et Mme P. Rusywich.

Le 7 septembre: Diane-Armelle-Marcelle-Marie, née le 5 septembre, fille de Marcel Deroche et de Lorraine Aminot. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Aminot, grands-parents de l'enfant.

Balle au camp

Dimanche prochain, 14 septembre, notre équipe se rendra à St-Claude pour jouer les dernières parties de la Ligue. Les quatre équipes seront présentes et le gagnant en finale remportera le trophée de la Ligue Sud-Centrale pour 1952, avec un prix additionnel. Ceci a été annoncé par le président de la Ligue, M. Rod Parker, à une assemblée tenue récemment à St-Claude.

Amateurs de balle au camp, n'oubliez pas cette date!

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mardi 16 sept.	—Lorette	Local de l'Unité	2 h. à 4 h.
Mercredi 17 sept.	—Steinbach (sud de la rue principale)	Local de l'Unité	1 h. 30 à 4 h.
Jeudi 18 sept.	—Ste-Anne	Local de l'Unité	2 h. à 4 h.
Vendredi 19 sept.	—St-Pierre	Local de l'Unité	1 h. 30 à 4 h.

Il n'y aura pas de clinique d'immunisation jusqu'à nouvel avis.

Nombreuse délégation de St-Laurent au ralliement des anciens retraitants

ST-LAURENT — Un autobus rempli de passagers et une auto transportant six personnes de St-Laurent se rendirent à St-Boniface le dimanche 31 août, malgré une pluie qui avait duré toute la nuit. Ce groupe de paroissiens se rendaient assister à la première messe pontificale de S. Exc. Mgr Léo Blais afin de lui témoigner leur gratitude pour tous le bien qu'il leur a prodigué en différentes occasions, surtout par l'oeuvre des retraites fermées.

Après la grand-messe solennelle, tous les gens se rendirent à la maison Notre-Dame pour y prendre le diner.

Nous remercions, par la voix du journal, le R. P. M. Dussault, O.M.I., directeur de la Maison des Retraites, et la Rév. Sr Supérieure pour le si bon accueil qu'ils nous ont fait à cette occasion.

Nous avons visité la maison et la chapelle qui ont pris un aspect des plus coquet au cours des dernières vacances. La maison est toute prête à ouvrir ses portes aux retraitants ce mois-ci; espérons que plusieurs sauront profiter des avantages qu'elle offre à tous.

A 2 h., tous se rendirent au Juniorat pour les séances d'étude et conférences qui furent fort goûtées. C'est là que nous avons eu le plaisir de rencontrer le nouvel archevêque coadjuteur de St-Boniface, S. Exc. Mgr M. Baudoux, et ensuite S. Exc. Mgr Léo Blais. Les conférences terminées, le groupe fut photographié en compagnie de Leurs Excellences.

Letellier

Les élèves dont les noms suivent sont partis, ou partiront prochainement, poursuivre leurs études dans nos collèges et institutions:

M. Paul Deschênes, au Grand Séminaire de St-Boniface; MM. Marcel Barnabé et Claude Arcand, au collège de St-Boniface; M. Raymond Arcand, au Juniorat; MM. Arthur Laroque, Eudore Robert, Gilles et Nestor Breton, Jacques Boileau, Jean-Paul Parent et Raymond Moquin, à Otterburne.

Nos voeux sincères les accompagnent et nous tenons à féliciter les parents qui font les sacrifices requis pour procurer à leurs fils une solide éducation.

Va-et-vient

Mme Alexia Jutras nous a quittés pour aller visiter sa fille dans l'Ouest. Elle compte aller passer l'hiver en Californie. Nous lui souhaitons un bon voyage.

Mme Victoria Baron, de St-Paul, Minn., est en visite chez Mme Camille Barnabé.

St-Jean-Baptiste

Décès

Le mercredi 3 septembre est décédée à sa résidence Mme Arthur Guenette, de St-Jean-Baptiste, à l'âge de 80 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Arthur; un fils, Hermas; deux filles, Mmes M. Durrier et L. Joyal, de St-Vital; une soeur, Mme A. Granger, de St-Jean-Baptiste; 10 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre eut lieu en l'église de St-Jean-Baptiste le samedi 6 septembre, à 10 h. a.m.

Vassar

Réunion générale

Le dimanche 24 août avait lieu la première réunion générale de la congrégation des Dames de Ste-Anne. Après une allocution de M. le curé portant sur la nécessité d'avoir dans une paroisse une telle organisation, les membres élurent l'exécutif de la congrégation. Le résultat fut le suivant: présidente, Mme Eugène Beaucage; vice-présidente, Mme Aimé Beaudry; secrétaire, Mme Justin Beaudry.

Les dames de Ste-Anne commencent déjà à faire preuve de leur dévouement dans la paroisse et font appel à toutes les dames pour qu'elles collaborent avec elles dans leurs activités paroissiales, éducationnelles et autres.

Réouverture des classes

L'école rouvrait de nouveau ses portes le jeudi 28 août. L'année scolaire débuta par une grand-messe célébrée à 9 h. en l'église paroissiale. Au cours de l'après-midi, M. le curé rendit visite aux élèves et leur adressa la parole, les encourageant à étudier avec ardeur car "chaque moment passé à l'école est un pas de plus dans la préparation de son avenir".

Nous sommes heureux de constater combien nos écoliers rivalisent de zèle et d'enthousiasme pour se rendre utiles et se dévouer tant pour la paroisse que pour l'organisation qu'ils ont formée. Nos enfants de choeur nous font honneur, de même que les petites filles qui se font un devoir de venir chanter aux messes du matin et qui vont parfois égayer les malades à domicile par leurs chants.

Récemment, ces enfants tinrent l'élection des officiers de leur organisation. Furent choisis: pour les filles — Gail Cayer, Anita Côté, Estelle Beauchamp et Henriette Daigneault; pour les garçons — William Hupé, Maurice Bautaing, René Vinet et André Vinet. Leur programme comprend nombre d'activités sportives: ballon-panier, balle au camp et autres, et l'on prépare déjà la patinoire, le ping-pong, etc.

Un vétérinaire au jardin zoologique de San Diego, Cal., **Glen G. Grosbie**, s'amuse avec un petit faon qui ne mesure que six pouces de hauteur à une semaine. Le faon est le petit d'une biche Muntjac chinoise et, même à son âge adulte, ne dépassera pas douze pouces de hauteur.

La charité pontificale a secouru cette année de nombreuses misères

(Troisième article d'une série de quatre)

L'ange de la charité

Monseigneur de Ségur rencontra un jour dans la campagne romaine un pauvre petit pâtre aux habits déguenillés et à l'air tout candide; il pouvait avoir treize ou quatorze ans. Après avoir posé plusieurs questions de catéchisme auxquelles le petit romain répondait avec une merveilleuse précision, le prélat eut l'idée de l'interroger sur le Pape.

"Dis-moi un peu, le petit, qu'est-ce que le Pape?"

A cette parole, l'enfant s'arrêta, se découvrit et avec une sorte de fierté et de religieux respect, il répondit:

"Le Pape, c'est Jésus-Christ sur la terre."

Réponse magnifique, d'une profondeur insoupçonnée. Le Pape c'est Jésus-Christ, continuant au milieu de nous son divin ministère de Père, de Pasteur, de Consolateur et d'Ami.

Le Christ de Palestine, il y a deux mille ans, parcourait son pays en guérissant les malades, consolant les affligés, nourrissant les affamés; il groupait et amusait les enfants, prêchait à la foule. Le "Christ" de Rome, Pie XII, accueille aujourd'hui les foules de tous les coins du monde; il les console et les encourage, il les secourt de son aumône et les assiste de sa prière.

Sa plus douce satisfaction est de venir en aide à ses fils les plus nécessiteux. "Tant que le Père est riche, il ouvre la main pour donner à ses enfants. Et, alors même qu'il est pauvre, alors qu'Il tend la main pour recevoir, bien des misères s'adressent à Lui et cherchent auprès de son trône secours et consolation". Partout les fidèles ont généreusement compris leur impérieux devoir de venir en aide au Souverain Pontife pour lui permettre de toujours continuer, comme le Christ lui-même, à répandre sur le monde entier ses bontés et ses générosités.

Le Saint-Père accepte toujours avec plaisir et reconnaissance, indistinctement, "le denier d'or, le denier d'argent et le denier de cuivre, le denier du riche et celui du pauvre, le denier de la veuve tant louée dans l'Evangile".

Des familles indigentes, de petits ouvriers, d'humbles femmes de ménage mettent de côté une partie de leurs pauvres gages journaliers: "c'est pour le Saint-Père", disent-ils. Si les camériers du Souverain Pontife, qui tiennent à jour le compte des "petites" aumônes, parlaient, que de faits édifiants ils pourraient nous révéler!

Les Soeurs de la Miséricorde d'un diocèse de France menèrent durant nombre d'années une vie de souffrances et d'inénarrables privations pour aboutir à une vieille abbaye en ruines où tout était à faire. Comme revenus, elles avaient les "cinq doigts de la main" et devaient se faire quêteuses. Malgré ces difficultés, leur Supérieure, Mère Placide, dans sa dévotion au Pape, put convaincre ses Soeurs à se priver du nécessaire pour pouvoir envoyer au Souverain Pontife sa généreuse aumône: le Pape fut dans l'admiration.

Imitons ce geste magnanime à l'occasion de la prochaine collecte en faveur des "Charités papales" et des victimes de la guerre; aidons le Souverain Pontife à "Faire la charité", ce sera notre façon à nous de collaborer à la réputation que s'est conquise Pie XII d'être l'Ange de la Charité.

Conférence Catholique Canadienne.

Otterburne

Baptêmes

Marie-Thérèse-Patricia, fille d'Eugène Genest et de Marguerite Dufault, née le 14 août et baptisée le 19. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Richard.

Joseph-Lucien, fils d'Ernest Nicolas et d'Annette Marchand, né le 8 août et baptisé le 24. Parrain et marraine, Lucien Cyrenne et Jeanne Nicolas, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Alma-Diane, fille de Maurice Bonneteau et d'Annette Lamoureux, née le 22 août et baptisée le 31. Parrain et marraine, Hermas Cyr et Alma Lamoureux, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le samedi 23 août, en l'église St-Viateur d'Otterburne, le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé, bénissait le mariage de M. Lévis Nault avec Mlle Edith Saltel, en présence de MM. Ovide Nault et Jean Saltel.

Les Enfants de Marie, sous la direction de Mme Jean Saive, firent les frais du chant. Mmes Louis Robidoux et Laurent Lebleu chantèrent respectivement l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus".

La mariée portait une longue robe de nylon blanc avec voile court retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Lina Nault et Yvonne Saltel, étaient accompagnées de MM. Therrien et Achille Saltel.

Les nouveaux mariés habiteront à St-Boniface.

Ste-Anne des Chênes

Fête du Retour

Vendredi dernier, 5 septembre, les écoliers étaient en liesse car on célébrait la "Fête du Retour". Dès 1 h. 30 de l'après-midi, la vaste salle paroissiale était ouverte gratuitement pour leurs ébats. Chants, jeux et discours firent les frais de la première partie du programme. Vers 3 h., les élèves offrirent à la Rév. Sr Alma Champagne, supérieure, l'hommage de leur gratitude à l'occasion de sa fête patronale: chants, adresse et offrande de fleurs.

Mercredi se sont ouverts les exercices de la retraite pour tous les enfants de la paroisse. Le R. P. X. Aubin, C.Ss.R., en est le prédicateur.

• • •

Le R. P. Léon Laplante, C.Ss.R., curé, se rend à St-Paul, Alta, pour l'intronisation de S. Exc. Mgr Lussier, C.Ss.R., au siège épiscopal.

Le R. P. E. Legault confirme la disparition des Compagnons

Dans une déclaration remise à la Presse Canadienne, le R. P. Emile Legault, c.s.c., directeur de la troupe des Compagnons, a officiellement annoncé la mise en veilleuse temporaire de cette compagnie et de l'oeuvre qu'elle poursuivait.

"Les Compagnons sont aux prises avec des problèmes financiers, comme à l'accoutumée", a déclaré le Père Legault.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on considère que, depuis 15 ans, ils ont poursuivi, dans des conditions souvent fort ingrates, une oeuvre de culture dramatique à travers toute la province et même outre-frontière. Ils ont, en outre, apporté à ce travail son couronnement nécessaire: une scène permanente qui constitue, en quelque sorte, leur laboratoire.

"Il n'est pas un pays d'Europe où un mouvement analogue à celui des Compagnons, a ajouté le Père Legault, n'accuse, chaque année, un déficit que viennent combler des subsides officiels.

"Jusqu'ici le rôle de la Congrégation de Ste-Croix autour de l'oeuvre des Compagnons a été de toute première importance. Non seulement j'ai été donné à l'oeuvre sans aucune rémunération depuis 15 ans — et si l'on veut parler finance, ceci représente déjà une contribution importante — mais encore Ste-Croix a assumé la responsabilité morale et donc effective, sur le plan financier, de la durée et de la stabilisation des Compagnons. Ste-Croix n'a jamais prétendu capitaliser à son profit l'action des Compagnons; elle a 'marché' parce qu'elle a cru à l'oeuvre d'éducation et de culture poursuivie par les Compagnons.

La situation ne pouvait s'éterniser

"Si l'on veut bien considérer les choses objectivement, a conclu le Père Legault, on admettra volontiers que la situation qui a prévalu jusqu'ici ne pouvait s'éterniser. Il s'agit d'un service d'intérêt national et ce service entraine un problème financier. Aussi longtemps qu'on ne lui aura pas apporté une solution, il ne saurait être question d'une reprise d'activité des Compagnons."

Le Père Legault a dit qu'il était personnellement heureux d'un répit "qui me permettra de me refaire intellectuellemnt et spirituellement, de repenser plus à loisir notre programme d'action, de rajuster notre optique, afin de reprendre la tâche, Dieu voulant, avec une âme rajeunie et une claire vue du prochain sillon à ouvrir".

Woodridge

Le R. P. Cremanozie a assisté au sacre de S. Exc. Mgr L. Blais, qui eut lieu en la basilique de St-Boniface le jeudi 28 août dernier.

M. et Mme Alfred Sauvé, de St-Vital, ont rendu visite à leurs parents, MM. et Mmes Alfred Neault et Ovila Vandal.

M. et Mme Léon Harrison et leur famille, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs mère, soeurs et beaux-frères, Mme U. Lévesque, MM. et Mmes Henri Guilbault et Alexandre Chatel.

Mlle Juliette Champagne, de Winnipeg, a passé une semaine en promenade chez M. et Mme Gustave Querel.

Mme Henri Guilbault est partie récemment en voyage de trois semaines à St. Catharines, Ont., où elle sera l'hôte de ses fils et bru, M. et Mme Raymond Guilbault. Sa fille, Simonne, l'accompagne.

M. et Mme Rodolphe Dupas, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Léon Dupas.

M. l'abbé Hyacinthe Marchiol, vicaire de St-Pierre, récemment arrivé d'un voyage de trois mois en France, en Espagne et en Italie, a rendu visite à son confrère, le R. P. Cremanozie.

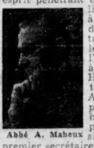
Les 31 août et 1er septembre, M. et Mme G. Querel, Mlles E. Vielfaure et Irène Guilbault, ainsi que M. F.-B. Vrignon, se sont rendus à Kenora, Ont. Ils ont également rendu visite à M. et Mme E. Palkowski, de West Hawk Lake, Man.

Les fondateurs de l'Université Laval

par l'abbé A. MAHEUX

Messire Edouard-Jean Horan

Né à Québec le 26 octobre 1817, Jean fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec. Ordonné en 1842, il fut agrégé au Séminaire l'année suivante. Plein de curiosité pour les choses de la Nature, et doué d'un esprit pénétrant et original, il se livra à l'étude et à l'enseignement des sciences naturelles. En 1848, le Séminaire l'envoya étudier à l'Université Harvard (Boston-Cambridge). A son retour, on parlait déjà beaucoup du projet d'université. Il devint le premier secrétaire-général de l'Université Laval. Il refusa, cependant, l'honneur d'être professeur titulaire. Il fut directeur du Pensionnat de l'Université.


Abbé A. Maheux

Il quitta la maison pour devenir principal de l'Ecole Normale à Québec en 1856. Deux ans plus tard, Rome le nommait évêque de Kingston dans le Haut-Canada. Il mourut le 15 février 1875.

Il fut un solide appui pour l'Université, dans les démêlés avec Montréal.

Il appartient bien à l'équipe des fondateurs.

Statistiques

	I	A	N
Grade XII:	13	11	2
Grade XI:	11	10	1
Grade X:	14	12	2
Grade IX:	24	9	15
Grade VIII:	18	4	14
Total:	80	46	34

I: Inscrits; A: Anciens; N: Nouveaux.

On remarque que sur 80 élèves inscrits, les anciens sont beaucoup plus nombreux que les nouveaux.

Aux grades 10, 11 et 12, la majorité se compose d'anciens tandis qu'aux grades 8 et 9, les nouveaux l'emportent.

Centres d'où viennent nos élèves:

Manitoba

St-Jean-Baptiste 11; Letellier 6; St-Boniface 4; St-Claude 4; Ste-Elisabeth 4; Notre-Dame de Lourdes 4; La Salle 3; Dunrea 2; Grande Clairière 2; Lorette 2; Methley 2; Ste-Agathe 2; St-Eustache 2; St-Malo 2; Altamont 1; Arnaud 1; Carey 1; Croll 1; Dufrost 1; Fannystelle 1; Fortier 1; Ile-de-Chênes 1; Le Pas 1; St-Adolphe 1; St-Georges 1; St-Joseph 1; St-Pierre 1; St-Vital 1; Ste-Anne 1; Ste-Rose du Lac 1; Scarth 1; Seig's Corner 1; Silver Plains 1; Spurgrave 1. Total: 76 élèves.

Saskatchewan

Manor 1; Zenon Park 1. Total: 2.

Ontario

Atikokan 1.

Colombie Britannique

Maillardville 1.

Cette année, nos élèves viennent de 39 centres, dont 35 du Manitoba.

R.C.

• • •

Comment il faut ... démarrer

Vous avez repris le labeur de l'étude — peut-être pas avec le plus grand enthousiasme... On a rouillé et on a perdu de l'entrainement au travail intellectuel pendant les vacances, pas vrai? — Vous avez rétabli les contacts avec vos professeurs et vos camarades. Serait-il téméraire de soupçonner que vous avez tenté d'épater vos compagnons avec des faits et des aventures pas toujours véridiques de A à Z? Enfin! passons, et gardez l'illusion que tout le monde vous croit. Vous avez repris la vie étudiante et vous avez appliqué votre intelligence à l'étude des diverses matières au programme. Les vacances prennent progressivement forme de souvenirs car votre esprit est maintenant occupé par le présent. Bref, vous venez vous livrer à une tâche que vous pouvez rendre captivante en même temps que profitable, si vous voulez y mettre (et personne ne peut le faire à votre place) du coeur et de la tête, je veux dire de l'enthousiasme, du dévouement et de la confiance.

Félicitations

Les doutes, les incertitudes, les anxiétés du départ sont passés; vous avez eu assez de bonne volonté et d'ambition pour franchir le seuil du foyer familial et vous livrer à vos professeurs pour qu'ils travaillent avec vous à façonner des hommes de valeur. Soyez-en félicités: le pire est fait et cette démarche est à votre honneur. Et si la nostalgie pince encore un peu fort le coeur de certains nouveaux, je leur dis: emboitez le pas avec les autres, plongez-vous dans le travail, le jeu, la prière et vous aurez la véritable recette pour retrouver le sourire et prendre goût à votre nouvelle vie. Mais de grâce, n'allez pas rester là à répéter le même refrain: "je m'ennuie... je veux m'en aller..."

But

Il faut donc partir sur le bon pied et maintenir l'équilibre qui s'impose pendant dix mois. Vous êtes arrivés avec votre ambition, vos aptitudes, vos goûts et vos possibilités. Vous ne le faites pas toujours voir ostensiblement mais nous savons que ces sentiments existent au fond de vous-même. Avec l'aide de Dieu et l'assistance de vos professeurs, développez-les au maximum. Pour cela il vous faut maintenant de l'habileté, de la ferveur, de l'initiative et un puissant esprit d'entreprise. Cette tâche sera laborieuse parfois, je le concède, mais comme ce sera beau et honorable aussi!

Ambition

Les nouveaux qui arrivent comme les anciens qui reviennent doivent avoir de l'ambition et l'ambition authentique signifie énergie, activité, persévérance. Voilà, mes bons amis, ce qu'au cours de l'année vous devez mettre au service de votre intelligence; oui, ce qu'il vous faut et j'insiste, c'est LE DESIR DE FAIRE TOUJOURS MIEUX ET L'ENERGIE POUR FOURNIR UNE ACTIVITE CONSTANTE ET COMBATIVE. Je vous en prie, ne dites pas comme Raleigh dans un des romans de Sir Walter Scott: "Je voudrais bien grimper, mais j'ai peur de tomber". Mes bons amis, prenez plutôt la résolution contraire, celle de ne jamais vous abandonner à l'inertie, à l'indolence ou à l'indifférence, car dès que vous voudrez vous arrêter à la suite dun modeste succès, d'autres commenceront à vous dépasser.

Résolution

Votre résolution est donc prise: vous voulez faire une bonne année d'études. Magnifique! Mais je vous préviens, ce n'est pas cette simple résolution mentale qui vous immunisera contre les nombreuses tentations d'un étudiant. Parfois il vous arrivera encore de penser: "Je n'ai pas le temps de tout faire"... "c'est trop long"... "c'est ennuyeux"... "ça me décourage"... "je n'aime pas ça"... "c'est trop difficile"... "qu'est-ce que ça donne?"... Grave alors serait votre erreur et grande votre perte si vous donniez prise à ces idées déprimantes au lieu de réagir avec votre raison et les ressources de votre jeunesse. En conséquence, mes amis, il vous faudra un vrai courage, solidement trempé et doublé d'énergie: le courage pour vous mettre à l'oeuvre et l'énergie pour tenir, au jour le jour, jusqu'au bout, car rien ne saurait remplacer le travail dans le domaine des études.

Devise

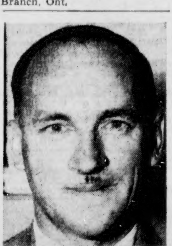
Voilà, chers amis, les réflexions que je voulais vous transmettre en ce début d'année scolaire. J'ai appuyé sur L'AMBITION ET L'ENERGIE. Laissez Sir Walter Scott vous suggérer une devise pour cette année: **"la volonté d'agir et le courage d'oser"**. Je vous promets le succès si vous la mettez en pratique.

Donc: AMBITION — ENERGIE.

Jean SUIS.

Virden

Emile, Anne et Jean Le Dressay ont le grand plaisir d'annoncer la naissance d'une petite soeur. Le bébé, baptisé sous les noms de Cécile-Marie-Elisabeth, a pour parrain et marraine ses oncle et tante, M. et Mme Ferdinand Le Dressay, de Long Branch, Ont.



M. J. W. Stone est photographié ci-dessus peu après son arrivée au Canada pour prendre charge de ses fonctions comme délégué de l'Australie dans l'organisation internationale de l'aviation civile. Il succède à ce poste au Dr K. N. E. Bradfield. (CW)

Si vous n'êtes pas prêt à mourir aujourd'hui, comment le serez-vous demain? Ce demain est incertain, que savez-vous s'il y en a un pour vous?—IMITATION.

Les marchés

10 SEPTEMBRE

Bouvillons jusqu'à 1000 liv.	
De choix	$25.00—$26.00
Bons	23.00— 24.50
Moyens	20.00— 23.00
Ordinaires	19.00— 22.00
Bouvillons au-dessus de 1000 liv.	
De choix	$25.00—$25.00
Bons	22.00— 24.00
Moyens	19.00— 21.00
Ordinaires	16.00— 18.00
Génisses	
De choix	$23.00—$23.00
Bonnes	20.00— 22.00
Moyens	17.00— 19.00
Ordinaires	15.00— 16.00
Veaux engraissés	
De choix	$26.00—$26.00
Bons	24.50— 25.50
Moyens	20.00— 24.00
Vaches	
Bonnes	$14.00—$15.00
Moyennes	12.00— 13.50
Taureaux	
Bons	$13.00—$14.00
Ordinaires	10.00— 12.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$23.00—$26.00
Ordinaires et moyens	16.00— 22.00
Porcs	
Grade "A"	$25.00—$25.00
Grade "B-1"	24.60— 24.60
Grade "B-2"	24.35— 24.35
Grade "B-3"	23.75— 23.75
Grade "C"	23.50— 23.50
Très pesants	15.00—19.00
Truies no 1	17.00—17.25
Truies no 2	15.00—16.50
Oeufs	
A, gros, la douz.	.41
A, moyens, la douz.	.30
A, petits	.25
Grade B	.23
Grade C	.19
Beurre	
De crémerie, la liv.	.56

Les obligations

10 SEPTEMBRE

Dominion du Canada	
2eme emprunt de la Victoire, 3%	$100.30—$100.80
3eme emprunt de la Victoire, 3%	98.75— 99.25
4eme emprunt de la Victoire, 3%	97.35— 97.85
5eme emprunt de la Victoire, 3%	95.75— 96.50
6eme emprunt de la Victoire, 3%	94.75— 95.50
7eme emprunt de la Victoire, 3%	93.75— 94.25
8eme emprunt de la Victoire, 3%	93.00— 93.75
9eme emprunt de la Victoire, 3%	93.00— 93.75
Province du Manitoba	
4%, 1962 (C)	$99.00—$100.50
3%, 1966 (C)	89.00— 89.00
3¾%, 1966 (C)	96.00— 96.00
3%, 1968 (C)	87.00— 87.00
Province de la Saskatchewan	
3¾% 1962 (C)	$96.00—$96.00
3¼% 1952 (C)	93.00— 93.00
3½% 1968 (C)	93.00— 93.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 923 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE —						
C.W. no 2		83⅜	83.6	84	84.2	
C.W. no 3		80⅞	81.2	81.4	81⅝	
Fourrage no 1		77⅞	78⅜	78.2	78.4	
Fourrage no 2		75⅜	76	76	76.2	
Fourrage no 3		72⅞	73.2	73	73.2	
ORGE —						
C.W. no 2, 6 rangs		148	149.2	150⅞	151.2	
C.W. no 3, 6 rangs		146	147.2	148⅞	149.2	
Fourrage no 1		128.6	130.2	130⅞	131.2	
Fourrage no 2		128	129.4	130⅛	130.2	
Fourrage no 3		123	124.6	125⅜	125.6	
SEIGLE —						
C.W. no 2		174.6	174⅜	172.6	173⅞	
C.W. no 3		170	169⅜	168	169⅛	
C.W. no 2 rej.		161	160⅜	159	160	
C.W. no 4		151	150⅜	149	151	
Ergot		156	155⅜	154	156	
Sur voie net		175.4	174⅞	173.2	174.2	
AVOINE —						
Octobre		83⅛	83.6	83.4	83.6	
Décembre		81⅝	82	81⅝	81.6	
Mai		83.2	83.4	83.2	83.2	
ORGE —						
Octobre		131	132.2	132⅞	133.2	
Décembre		124⅝	125⅝	125.6	125⅝	
Mai		123	125	124.6	124.2	
LIN —						
Octobre		393	392.4	393.4	392	
Décembre		389	388	389.4	388.4	
Mai		388	387	391	389.4	
SEIGLE —						
Octobre		176	175⅞	174	175	
Décembre		177⅜	177⅛	175.2	176.4	
Mai		180.6	180⅞	180	[illegible]	

Première messe pontificale de S. Exc. Mgr Léo Blais à Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT — Le mercredi 3 septembre, S. Exc. Mgr Léo Blais, entouré de plusieurs membres du clergé séculier et régulier de son diocèse et d'une foule très grande de fidèles, célébra sa première messe pontificale dans la cathédrale de Prince-Albert. Mgr J.-A. Boucher, curé, officiait comme prêtre assistant; MM. les abbés A. Arès et J.-A. Beaulac; comme diacres d'honneur; M. l'abbé J. Daoust et le R. P. J. Valois, O.M.I.; comme diacre et sous-diacre d'office, et M. l'abbé M. Van den Akker, comme sous-diacre-porte-croix.

Sermon français

Evoquant la devise du nouvel évêque de Prince-Albert, "Per ipsum, cum ipso et in ipso" (par Lui, avec Lui et en Lui), tirée du canon de la messe, S. Exc. Mgr H. Routhier, O.M.I., évêque coadjuteur de Grouard, dans le sermon en français, fit ressortir la beauté du Corps Mystique du Christ qui comprend, outre les membres de la hiérarchie, tous les fidèles dont certains, comme les pères et mères de famille et ceux qui militent dans les rangs de l'Action catholique, occupent une place importante, pour humble et effacée qu'elle soit.

"S. Exc. Mgr Blais, qui constitue, pour ainsi dire, la principale branche reliant les fidèles de son diocèse au Christ, saura bien les éclairer, les guider et les gouverner dans la bonne voie. Dans ce travail, les religieux et religieuses qui collaborent avec lui lui sont très chers, parce qu'ils sont des auxiliaires précieux. Le clergé séculier du diocèse, revêtu des pouvoirs divins, est aussi un précieux collaborateur sans lequel le travail du chef serait impossible. Que tous collaborent donc ensemble avec leur évêque pour l'édification du Corps Mystique dans le diocèse de Prince-Albert."

Sermon anglais

S'inspirant de ces paroles de l'Ecriture: "Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre; allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles", Mgr F. Klein, dans son sermon anglais, montra comment l'Eglise est à la fois dans sa jeunesse et sa vieillesse.

"Elle est dans sa vieillesse par sa longue et vénérable tradition qu'elle tient des apôtres et du Christ, qui lui a remis tout pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de gouverner les fidèles. Elle est dans sa jeunesse par la vie surnaturelle qu'elle infuse aux âmes et la réponse qu'elle donne toujours aux problèmes des temps, soit de notre vingtième siècle comme des autres siècles.

"Vous venez de recevoir le représentant de la sainte Eglise dans votre diocèse, chargé de vous éclairer, vous sanctifier et vous gouverner. Recevez-le comme l'ange de Dieu, comme le Christ lui-même.

"Et à vous, Excellence, nous souhaitons un long et fructueux apostolat."

Banquet

Après la messe, un banquet fut servi dans la salle de la cathédrale en l'honneur du nouveau pontife. Quatre-vingt-dix membres de la hiérarchie et du clergé séculier et régulier y assistèrent. A la table d'honneur on remarquait: LL. EE. NN. SS. M. C. O'Neill, archevêque de Régina, W. M. Duke, archevêque de Vancouver, F. Klein, évêque de Saskatoon, H. Routhier, O.M.I., évêque coadjuteur de Grouard, le T. R. P. D. S. Gertken, de l'abbaye nullius de Muenster, le R. P. J.-O. Fournier, O.M.I., provincial de la province d'Alberta-Saskatchewan, Mgr H. Desmarais, P.A., vicaire général du diocèse de Prince-Albert, Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé de la cathédrale, MM. les abbés C.-E. Charron, chancelier de l'évêché, L.-J. Daoust, J. Cybart et le R. P. J. Valois, O.M.I.

Allocutions

Au cours de ces agapes fraternelles, Mgr J.-A. Boucher, P.D., porta le toast à la reine, puis LL. EE. NN. SS. M. C. O'Neill et W. M. Duke adressèrent la parole en anglais pour exprimer leurs meilleurs voeux au nouveau pontife. Mgr J.-A. Boucher, P.D., lui présenta, dans une adresse en français, les hommages du clergé. Mgr Blais laissa ensuite épancher son coeur. Après avoir exprimé sa reconnaissance vis-à-vis de son métropolitain, S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, et remercié les prêtres de son diocèse, il s'entretint avec eux dans un colloque intime, dans lequel il exprima tout son intérêt et son amour pour son diocèse et comment il voulait être pour tous ce qu'un père est pour ses enfants.

Funérailles de MM. J.-B. Malboeuf et Virden Johnson, à Meadow Lake

MEADOW LAKE — Le vendredi 15 août dernier est décédé à l'hôpital de North Battleford M. Jean-Baptiste Malboeuf, âgé de 64 ans.

Natif du Dakota-Nord, il épousait Caroline Laliberté, à Altona, Sask., en 1914. Il résidait à Meadow Lake depuis plus de 20 ans.

Ses funérailles eurent lieu le lundi 18 août, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le R. P. G. Crépeau, O.M.I., curé, chanta le service funèbre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, dix enfants: André, William, Emma (Mme W. Shuler), David, Charles, Albert, Henri, Joseph, Lucien et Thérèse.

• • •

Le lundi 18 août, le R. P. A. Girard, O.M.I., chanta le service funèbre du jeune Virden Johnson, fils d'Irvin Johnson et de Harriet Pambrum, âgé de 17 ans seulement. Il est décédé le samedi 16 août après une très courte maladie.

Çà et là

Mlles Yvette Forcier et Cécile Paulhus, de South Makwa, prenaient le train récemment pour Duck Lake où elles seront étudiantes au couvent.

M. Simon et Mlle Madeleine Lizée partent pour l'école normale.

La population tout entière de Meadow Lake, et plus particulièrement la population de langue française, se réjouit de la nomination récente de M. Georges Hébert, avocat de notre ville, au poste de Juge de la Cour du district de Gravelbourg. Tout en regrettant son départ et celui de sa famille, nous lui souhaitons beaucoup de succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Nous nous unissons également à tout le diocèse de Prince-Albert pour souhaiter la bienvenue à notre nouvel évêque, S. Exc. Mgr Léo Blais, et lui donner l'assurance de notre entière obéissance à ses paternelles directives.

Baptêmes

Marie-Rose-Irène, fille d'Armand Caron et d'Alice Chaillé, baptisée le 21 août.

Stanley Joseph, fils de John Morin et de Stella Merasty, baptisé le 28 août.

Mariage

Le jeudi 4 septembre, Mlle Germaine L'Heureux, fille de Fernand L'Heureux et de Régina Gauthier, épousait M. Melvin Gobert, fils de George Gobert et de Ruby Buckley, de Meadow Lake. Notre curé, le R. P. G. Crépeau, O.M.I., présida à la cérémonie nuptiale.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. et Mme Harold Dohl et leurs deux enfants sont retournés en Colombie Britannique après avoir passé plus de deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Jos. Monette.

Mlle Madeleine Monette est partie à Winnipeg suivre un cours.

Mme Théberge (Béatrice Monette) est venue passer quelque temps chez ses parents, M. et Mme Jos. Monette. Elle est retournée ramenant avec elle son petit garçon qui demeurait avec ses grands-parents depuis plus de deux ans.

M. et Mme Dominique Monette, jr, et leurs enfants, de Conquest, étaient en promenade chez M. et Mme Dominique Monette, sr, et chez leurs frères et soeurs.

M. Irvin Studer, M.P., et Denis sont allés à Régina pour affaires.

Itinéraire de la visite de S. Exc. Mgr Léo Blais

10 septembre — Delmas, Battleford nord (collège), Battleford sud (paroisse, scolasticat).

11 septembre — Richard, Krydor, Blaine Lake.

12 septembre — Marcelin, Aldina, Leask.

13 septembre — Debden, Big River, Victoire, White Fish Indian Reserve.

14 septembre — Mildred, Spiritwood, Laventure (paroisse vacante), Léoville.

15 septembre — Cochin, Jackfish, St-Hippolyte.

16 septembre — Edam, Fairholme, Butte St-Pierre, Paradise Hill.

17 septembre — Lac d'Oignon, St. Walburg, Barthel, Goodsoil.

18 septembre — Beacon Hill, Pierceland.

19 septembre — Makwa, Meadow Lake, Green Lake.

20 et 21 septembre — Cut Knife, Carruthers, Maidstone.

22 septembre — Duck Lake (paroisse et école indienne), Batoche, Fish Creek, Bellevue.

23 septembre — St-Louis, Domrémy, Wakaw, Bonne Madone.

24 septembre — Albertville, Meath Park, Nipawin.

25 septembre — Arborfield, Zenon Park, Tisdale.

26 septembre — Melfort, Hudson Bay, St-Brieux.

Les vignettes ci-dessus représentent deux vues du Gloster Javelin, l'appareil britannique triangulaire à jet qui vole à une vitesse plus grande que le son et que l'on dit être l'avion de chasse le plus puissant au monde. L'appareil est le premier bi-moteur à jet de modèle delta ou triangulaire. Grâce à son équipement à radar compliqué et perfectionné, il peut voler la nuit comme le jour, par toute température. Le Gloster Javelin mesure 57 pieds de longueur et ses ailes, 52 pieds. (CWC



Durant les 6 premiers mois de l'année 1952, l'exportation et l'importation de marchandises au Canada ont été des plus considérables depuis la guerre. L'exportation de produits canadiens par avions, navires ou trains a augmenté de 22 pour-cent. (CPC)

Construction d'un nouveau magasin coopératif moderne à Laflèche

LAFLECHE — Notre village sera bientôt doté d'un nouveau magasin coopératif des plus moderne. La construction en est commencée depuis la fin d'août. Le contrat fut donné à une firme de Moose Jaw, mais les employés sont presque tous de Laflèche.

Cet édifice d'un étage sera situé derrière le magasin actuel. Il mesurera 65 pieds par 100 et sera en briques de ciment. L'installation, en ce qui est de l'ameublement intérieur, de l'éclairage et du chauffage, sera du dernier cri. Laflèche est un des centres commerciaux les plus actifs du sud-ouest de la Saskatchewan, et cette nouvelle construction montre bien l'esprit progressif et coopératif de la population. Elle sera un apport précieux pour Laflèche et les districts environnants.

Accident

M. Louis Dumaine a subi en août le premier accident de la saison des récoltes en se faisant prendre une main dans le coupe-andains sur sa ferme. Il put heureusement se rendre chez un voisin d'où il fut conduit au village et reçut les soins du docteur Brokovski, à l'hôpital. Il est de retour chez lui et en bonne voie de guérison.

Nos malades

Mlles Monique Morin, de Laflèche, et Lucienne Gaucher, de Coderre, ont passé quelque temps à notre hôpital. Deux autres patientes, Mmes A. Lalonde et F. Schwab, de Meyronne, sont aussi retournées dans leurs foyers.

Mme C. Houston, de Fir Mountain, qui a donné naissance le 30 août à un fils, est encore hospitalisée ici.

Çà et là

Le R. P. I. Tourigny, O.M.I., recteur du collège de Gravelbourg, était de passage au presbytère et au village, le vendredi 5 septembre dernier.

Ce même jour marquait le départ de M. Maurice Minne, finissant au collège Mathieu de Gravelbourg, qui fit son entrée au Grand Séminaire de St-Boniface, Man.

Mlle Aline Belcourt, institutrice, vient de partir pour Edmonton où elle doit enseigner. Sa soeur, Mlle Adrienne, est partie faire la classe à Pense, Sask.

M. Roger Poliquin nous a quittés aussi pour aller faire de l'enseignement à Calgary.

Mlles Gabrielle Verhelst, Thérèse Piché et Yvette Brière, de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, ont passé le congé de la fête du Travail dans leurs familles, à Laflèche. Sont aussi venues de Régina à cette occasion: Mlles Béatrice Martineau, Annette et Frances O'Neill et autres.

Mlle Louise Bilodeau, garde-malade diplômée à l'hôpital d'Assiniboia, a aussi visité ses parents, M. et Mme Edmond Bilodeau.

Notre dévoué maître de poste, M. Edmond Bilodeau, un des fondateurs de la Caisse populaire de Laflèche, dont il est encore d'ailleurs le zélé secrétaire, vient de se voir élire président de la Ligue des Caisses populaires de la Saskatchewan. Nos félicitations pour cet honneur bien mérité.

M. Clément Périgny, sa mère, Mme Alma Périgny, et sa soeur, Mme Albert Desmarais, sont allés à Gravelbourg le dimanche 31 août assister à la belle pièce de la C.J.C., "Les fourberies de Scapin".

M. l'abbé A. Gravel, curé, accompagna aussi M. Périgny. On remarquait également dans l'assistance Mlle Adrienne Belcourt et son frère, M. Raymond Belcourt, de notre paroisse.

M. et Mme Rouleau, de Trois-Rivières, sont venus dernièrement visiter leur nièce, Mme Henry Wensel, et sa famille.

M. le docteur Claude Belcourt, de Ponteix, était en promenade chez des parents et amis, le dimanche 31 août.

M. et Mme Sylvio Cloutier, de Swift Current, sont venus passer une fin de semaine chez M. et Mme Edouard Clermont et autres parents.

Mlle Solange Toupin, garde-malade diplômée, fille de M. et Mme Alphonse Toupin, vient d'accepter une position à l'hôpital de Grenfell, Sask.

Mme V. Barron est retournée à St-Paul, Minn., après une visite de quelques semaines chez sa soeur, Mme Adrien Belcourt.

Baptême

Marie-Denise-Françoise, fille d'André Palmier et de Cécile Chorel. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Chorel, grands-parents de l'enfant. Sa grand-mère paternelle, Mme Joseph Palmier, était porteuse.

Saint-Front

Films intéressants

Le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., représentant de notre journal **La Liberté et le Patriote,** était parmi nous les premiers jours de septembre. Lundi soir, il nous présentait le beau film: "Le Sorcier du Ciel". Tous ceux qui eurent le bonheur de voir ce film en furent édifiés. Mardi soir, le R. P. Cartier nous donnait une autre belle représentation intitulée: "Make a Wish", qui fut aussi très intéressa n t e. Malheureusement, trop de fermiers ne purent y assister à cause des travaux pressants de la moisson.

Plusieurs des nôtres ont renouvelé leur abonnement à notre journal français, montrant par là un patriotisme vivant.

Çà et là

Etaient de passage à St-Front M. et Mme Louis Veillard, de Veillardville, Sask., le dimanche 31 août, chez leur compatriote, M. Samson.

Le lundi 1er septembre, MM. J. Lysyshyn, éditeur du Valley Citizen, et Legros, représentant du National Film Board de St-Boniface, étaient en visite parmi nous.

Les classes à l'école du village sont ouvertes depuis le mardi 2 septembre. Les mêmes instituteurs y enseignent: la Rév. Mère Marie-Madeleine, pour les grades supérieurs, M. F. Quessy, en charge des grades intermédiaires, et la Rév. Mère Marie-Victoire, pour les petits.

Mlle Madeleine Lanouette est partie enseigner à Plamondon, Alta.

Les familles Jean Picton et Roland Senez sont parties demeurer à Saskatoon.

M. Arthur Fortin est revenu chez lui après plusieurs semaines à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina.

M. Raymond LeRoux, jeune immigrant de Bretagne, France, travaille chez M. J. Oleksin.

Durant le mois d'août, les familles P. Proulx et N. Nivon ont fait un voyage à Waskesiu et au Lac la Ronge.

Dollard

Mlle Gertrude Chabot, de Ferland, nous est revenue comme institutrice après un an d'absence. Sa soeur, Jeannine, sera aussi institutrice au village.

M. Damien Dufresne, de Kimberley, a fait un court séjour dans la paroisse. Il constata la réussite merveilleuse de sa récolte et de celles des autres paroissiens.

St-Brieux

Baptêmes

Le 3 août: Gérard-Albert, fils d'Albert Thomas et de Thérèse Le Jan.

Le 10 août: Céline-Marie, fille de Clément Gorin et d'Alice Dubreuil.

Le 10 août: Thérèse-Anne-Marie, fille d'Auguste Duclaux et d'Alice Bessette.

Le 11 août: Léonard-Fourrier-Marc, fils de Pierre Klimck et de Thérèse Valmont.

Le 13 août: Gérard-François-Joseph, fils de François Bourgault et de Thérèse Coquet.

Le 28 août: Diane-Elisabeth-Marie, fille d'Ernest Le Jan et d'Anne Kayner.

MARIAGES

Byzick—Carfantan

Le lundi 14 juillet dernier avait lieu, en l'église paroissiale, le mariage de M. Robert W. Byzick, de la paroisse du St-Sacrement de Régina, avec Mlle Cécile-Marie-Rose Carfantan, fille de M. et Mme Alexandre Carfantan, de St-Brieux. Les nouveaux époux établirent résidence à Régina.

Le Gatt—Creurer

Le vendredi 18 juillet, M. Joseph-M. Le Gatt, de Pathlow, Sask., conduisait à l'autel Mlle Emma Creurer, de St-Brieux. Après un voyage, le nouveau couple vint résider sur sa ferme près de Pathlow.

Ouverture des classes

Le mardi 2 septembre, notre école du village ouvrait ses portes. Pour plus de 160 élèves inscrits, nous avons sept institutrices dont cinq religieuses brillamment secondées par Mlles A. Houle et Simard que nous avons vu revenir avec plaisir.

C'est pour nous une joie de constater que tous nos instituteurs et institutrices sont des catholiques et qu'ainsi l'enseignement de la religion pourra se faire plus facilement.

A tous nos instituteurs, institutrices et élèves nous souhaitons une bonne année scolaire.

Avis

Le correspondant se fera un plaisir de transmettre les faits et nouvelles de la paroisse que l'on voudra bien lui faire parvenir.



Chef de l'état-major général impérial, le feld-maréchal **Sir William Slim** a tout récemment été nommé gouverneur général de l'Australie. Il succède à ce poste à Sir William McKell. (CW)

Meskanaw

Naissance

A M. et Mme Pierre Mansière, jr, un fils, né à l'hôpital de Kinistino le 31 août.

Baptême

Le 24 août: Marlene-Marie, fille de M. et Mme Donald Deschambault, Parrain et marraine, M. et Mme Elie Rouault.

Décès

M. Joseph Mossette, de cette mission, est décédé à Saskatoon le mardi 19 août. M. Mossette, originaire de France, était âgé de 70 ans.

Çà et là

Aux dernières nouvelles, M. Reed est retourné dans sa famille après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Kinistino, à la suite de l'accident que nous avions mentionné en notre dernière chronique.

M. et Mme Terry Fraser sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Louis Beaudet, de Meskanaw. Mme Fraser compte y rester une quinzaine de jours, avec ses deux enfants.

M. et Mme Luignard sont allés en visite à St-Louis, récemment.

M. et Mme Pierre Mansière, sr, ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme G. Kayner, ainsi que quelques bons amis de St-Brieux.

Les moissonnages vont bon train. Jusqu'à date, le temps est resté beau et sec et le rendement promet bien.

En visite chez M. et Mme Henri Janex: MM. Jean Hounjet et M. Fix, tous deux de Saskatoon.

Marcelin

M. et Mme Lewis Murray, de Picton, Ont., ainsi que leur fillette, étaient de passage à Marcelin pour visiter quelques amis de même que l'école de Marcelin où Lewis a fait ses études.

M. et Mme François Conau, Maurice et Lilliane sont allés à Jasper et Vimy.

Mlle Yvette Conau, de Montréal, fut de passage à Marcelin pendant deux semaines.

M. et Mme François Gauthier et leurs fillettes sont revenus de leur voyage à Vimy où ils visitèrent M. et Mme François Apchin.

M. et Mme Wilfrid Hamel et leur fillette, Denise-Jeannette, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Ernest Hamel.

M. Paul Hamel est retourné à Spirit River, Alta, reprendre son travail à l'hôpital Ste-Croix.

Mme William Lalonde, de Montréal, de passage à Marcelin, visitait ses cousins et connaissances.

Mlles Yvonne et Yvette Colleaux sont revenues de leur voyage à Storthoaks, Sask., et Deleau, Man.

M. et Mme Simpson, de Saskatoon, et leurs enfants visitent M. et Mme Albert Vinet.

Mme Odilon Laprairie, de Saskatoon, vint en visite chez M. et Mme E. Hamel.

La solennité de la

FÊTE DE LA PETITE THÉRÈSE

Sanctuaire de la Petite Thérèse

WAKAW, SASK.

Le mardi 3 octobre

PROGRAMME

Du 24 septembre au 2 octobre

Neuvaine solennelle

Grand-messe à 8 h. chaque matin

Prières de la neuvaine à 7 h. 30, tous les soirs

Le 3 octobre

Fête de sainte Thérèse

Basses messes à 7 h., 8 h. et 9 h. a.m.

Grand-messe solennelle à 10 h. 30 a.m.

Bénédiction du T. S. Sacrement à 7 h. 30 p.m.

Mme Anne LeMoal est décédée à Prince-Albert à l'âge de 85 ans

PRINCE-ALBERT — Mme Anne LeMoal est décédée à l'hôpital Ste-Famille le jeudi 4 septembre, à l'âge de 85 ans.

M. et Mme LeMoal et leur famille vinrent de France en 1905 et s'établirent à White Star. M. LeMoal précéda son épouse dans la tombe en 1932. Mme LeMoal laisse dans le deuil: 3 fils, Alain, de Forestburg, Alta, Henri, de Lethbridge, Alta, et Emile, de White Star; une fille, Mme M. Cook, de Vancouver; 28 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. L. Ouellette, O.M.I., en l'église St-Georges, à White Star, à 10 h., le lundi 4 septembre. L'inhumation se fit dans le cimetière de White Star.

Çà et là

Lorsque M. Norbert Jutras se rendit au sacre de S. Exc. Mgr Léo Blais, à St-Boniface, il rendit aussi visite à sa fille, Mme A. Gallant, ainsi qu'à ses frères et soeurs.

Mlles Annette et Rose La Haye, de Régina et de Forget, respectivement, sont venues visiter leurs parents, M. et Mme H. La Haye, à Prince-Albert, et leurs frères à White Star.

Le vendredi soir 12 septembre, en la salle de la cathédrale, eut lieu une pièce en 5 actes, le fameux mélodrame d'une histoire vécue de la petite Aurore, l'enfant martyre. La troupe était sous la direction de MM. Laurent Lacroix et André Carmel, de Montréal.

Val Marie

Remerciements

Mme Jos. Sincennes et famille désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles, soit par offrandes de messes ou tributs floraux, à l'occasion de leur récent deuil. Elles désirent tout spécialement remercier M. l'abbé Labrecque, curé, les Rév. Soeurs de l'Assomption, les Religieuses de Notre-Dame, ainsi que les Chevaliers de Colomb, pour l'aide apportée durant ces jours d'épreuve.

Jackfish

Va-et-vient

M. l'abbé Coursol, Mlle Béatrice Coursol et leurs parents de Montréal ont été à Castor récemment. A leur retour, ils se sont rendus à Prince-Albert pour les cérémonies de l'intronisation de S. Exc. Mgr L. Blais dans son nouveau diocèse.

M. et Mme Pierre Lavigne et leur famille, de New Westminster, C.B., étaient de passage ici, récemment.

M. et Mme Clément Bru, de North Battleford, en route pour Meadow Lake, firent un court séjour dans la paroisse.

Mme E. Girard est en visite chez sa fille, Mme A. Blais, à St-Hippolyte.

Mme A. Bergeron, sa fille, Annette, et son garçon, Jules, d'Edam, sont en visite chez M. Emile Arcand.

Mlle Elise Carignan est pensionnaire au couvent des Soeurs de l'Assomption de Battleford.

Nos écoles sont maintenant ouvertes. Mme Louis Blanchette enseigne à l'école Lavigne et Mme Adrien Hamel, à l'école St-Michel.

La pêche commerciale est commencée depuis le lundi 8 septembre.

Nos malades

Mmes A. Dubois et Georges Mannix et M. Louis L'Heureux sont hospitalisés à l'hôpital de North Battleford et Mlle Armelle Blanchette, à l'hôpital d'Edam.

Mme Eugène Baillargeon est alitée chez elle.

Nous souhaitons à tous nos malades un prompt rétablissement.

M. F. Fradette, de Radville, est décédé à l'âge de 89 ans

RADVILLE — Notre paroisse vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. Ferdinand Fradette survenue le mercredi 3 septembre après une maladie d'environ 15 mois. Il était âgé de 89 ans.

M. Fradette naquit à St-Lazare de Bellechasse, P.Q., le 8 décembre 1862 et épousait Philomène Lemieux le 6 octobre 1885. La famille Fradette demeura à St-Lazare jusqu'en 1911 alors qu'elle vint s'établir sur une ferme à 12 milles au sud-ouest de Radville. En 1940, M. Fradette prit sa retraite, passant les hivers à Vancouver et revenant ici au printemps chaque année.

Sur la ferme, M. Fradette prenait beaucoup d'intérêt à l'élevage des chevaux et pendant plusieurs années il fut propriétaire renommé des plus beaux chevaux de la région. Il fut également un des premiers propriétaires d'automobiles en 1916.

Le défunt laisse dans le deuil 8 fils, Joseph, Albert, Edmond, Napoléon, Adélard, Emile et Henri, tous cultivateurs à Radville, et Amédée, de Montréal; 3 filles, Mmes Alfred Desmarais et Henri Lacaille, de Vancouver, C.B., et Mme Isaïe Lacaille, de Régina; 71 petits-enfants et 66 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Radville le vendredi 5 septembre, au milieu d'une foule de parents et d'amis. Le R. P. Yandeau chanta la messe de Requiem. La chorale du couvent fit les frais du chant.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière local près de Mme Fradette qui précéda son époux dans la tombe en 1936.

Les porteurs étaient: MM. Noël, Normand, Pierre, Lucien, Alec et Denis Fradette, tous petits-fils du défunt.

Va-et-vient

Mme Joséphine Laroche, de Régina, a passé quelques jours ici chez ses frère et belle-soeur, M et Mme Alexandre Corbin.

M. Théodore Labossière nous est revenu très enchanté d'une vacance de deux semaines à Somerset et Winnipeg, Man. Il s'était également rendu à Toronto et Ottawa.

M. et Mme Jos. Petit, de Régina, ainsi que M. et Mme Edouard Petit et M. Rémi Lacaille, de Bures, Sask., étaient ici la semaine dernière pour les funérailles de M. F. Fradette.

M. Jos. Bonneau est allé à Régina et Willow-Bunch, pour affaires, dimanche et lundi.

M. Raymond Dufresne, de Leduc, Alta, est en vacances parmi nous ces jours-ci.

Naissances

Le 16 août: à M. et Mme Edouard Jalbert, une fille.

Le 30 août: à M. et Mme Jean Bert, une fille.

Le 1er septembre: à M. et Mme Joseph Bourassa, de Ste-Colette, un fils.

Le 2 septembre: à M. et Mme Eugène Corbin, un fils.

Avis

La troupe théâtrale de Montréal, sous la direction de M. André Carmel, présentera, le jeudi 25 septembre, "La petite Aurore, l'enfant martyre", drame en 5 actes. Admission: 75 pour adultes et .50 pour enfants.

Saint-Hubert

Baptême

Le 7 septembre: Carol Diane Marie, fille de M. et Mme L. Gerhardt. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Jordens.

Çà et là

M. J. Cottin a passé quelques semaines à l'hôpital de Whitewood.

La rentrée des classes à l'école de St-Hubert se fit le mardi 26 août. Les Rév. Srs Marie-Adélaïde et Marie-Claire en sont les institutrices cette année encore.

M. et Mme A. Dumonceaux sont allés conduire leur fille, Monique, à Otterburne, Man., où elle va à l'école.

M. et Mme C. Nicolay ont passé quelques semaines chez leurs fils, Roger et Albert, et familles, à Moose Mountain.

Etaient de passage ici ces deux derniers dimanches: MM. et Mmes E. Gatin et D. McCormick, de Régina, et M. et Mme B. Jeannot et leur fils, Bernard, de Tentallon.

Mme Paul Ledressay est retournée à Régina après avoir passé un mois chez ses parents, M. et Mme M. Cottin.

M. Lionel Gatin est aussi retourné à Régina. Il a passé les vacances d'été à l'emploi de M. Léon Beaujot.

M. et Mme V. Lefebvre, de Whitewood, accompagnés de leurs beau-frère et nièce, M. et Mlle Bernard, de Sherbrooke, P.Q., ont rendu visite aux RR. PP. J. Bordet et A. Granger, au presbytère.

M. et Mme Gérard Jordens, de Whitewood, et M. et Mme Antoine Jordens, de Kennedy, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme F. Jordens.

Duck Lake

Çà et là

De passage parmi nous: M. l'abbé E. Hébert, curé de Bienville, P.Q., en visite au presbytère et chez M. et Mme W. Brunelle; le R. P. I. Tourigny, O.M.I., recteur du collège de Gravelbourg; M. le Dr et Mme Louis Mandin, de St-Paul, Alta; M. le Dr Joseph Mandin, de Zenon Park; M. et Mme Michael Salamon, de Melville, Sask.

Les Rév. Srs Ste-Marie de Jésus et Ste-Geneviève, de la communauté des Soeurs de la Présentation de Marie, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme N. Thille, et leurs tantes, Mlles Alice et Lina Doucette.

Mlles Lucille et Luella Konlup viennent de nous quitter pour faire leur entrée chez les Soeurs Ursulines de la communauté de Bruno, Sask.

M. Norman Konlup, séminariste, est retourné au Séminaire des Pères Bénédictins, à Vancouver, C.B.

M. et Mme Harry Viens et leurs enfants sont retournés à Vancouver.

Plusieurs de nos jeunes se préparent pour aller aux collèges de Gravelbourg et de St-Jean, à Edmonton.

L'ouverture des classes de notre école a été retardée jusqu'au 15 septembre.

M. René Barré s'est fait construire une jolie résidence au centre du village.

M. Eugène Tournier fait construire un grand garage près de sa résidence.

Baptême

Paulette-Stella-Marie, fille de M. et Mme Guy Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Pelletier, de Saskatoon, représentés par M. et Mme Léonard Doucette.

Gravelbourg

Baptêmes

Marie-Jeanne, enfant de Thomas Gawley et de Jacqueline Beaulieu. Parrain et marraine, Denis et Jeanne Bouffard.

Guy-Félix-Joseph-Jean, enfant de Gérard Lizée et de Lucille Parent. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Tétrault.

Marie-Aurore-Denise, enfant de Gérard Bouvier et de Lucille Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Larivière.

Marie-Jeannine-Gisèle, enfant de Cyrille Gauthier et de Jeanne Poirier. Parrain et marraine, Roger et Jeannine Gauthier.

Bernard-Roger, enfant de Robert Legrand et d'Isabelle Maurel. Parrain et marraine, Roger Legrand et Hélène Chapuif.

Joseph-Louis-André, enfant de Raymond Denis et de Marguerite Pellerin. Parrain et marraine, M. et Mme André Pellerin.

Joseph-Lucien-Gilles, enfant de Lucien L'Heureux et de Gisèle Chenard. Parrain et marraine, M. et Mme Henri L'Heureux.

Marie, enfant d'Edgar Larivière et de Vivian Thorson. Parrain et marraine, Roger Larivière et Liliane Legault.

Va-et-vient

Mlle Gertrude Bidart et M. Raymond Michaud sont revenus de leurs vacances dans les Etats-Unis: Ils sont aussi allés à North Battleford, Sask., pour assister au mariage de Mlle Jean Chisolm.

Mlle Thérèse Morin est revenue de ses vacances à Vancouver, Portland, Oregon, et Seattle, Washington.

M. Luc Gaudet et M. André Gervais, qui travaillaient au poste CFRG, sont tous partis chez leurs parents avant de reprendre leurs études au collège de Gravelbourg.

M. Georges Hébert, avocat de Meadow Lake, a été nommé juge pour le district de Gravelbourg. M. Hébert a déjà exercé sa profession à Gravelbourg. Il a épousé Mlle Laurianne Gravel, de Gravelbourg. Mme Hébert est la soeur de M. Guy Gravel.

M. Lionel LeBlanc, ainsi que ses filles, sont revenus de l'Est. Ils ont assisté à la prise d'habit de leur fille et soeur, Mlle Léonette LeBlanc, au couvent Jésus-Marie, à Sillery, P.Q.

Mlle Denise Fafard est partie dans l'Est où elle va passer ses vacances.

M. Roy Northrup, qui depuis 22 ans est concierge au bureau de poste de Gravelbourg, est maintenant à sa retraite. C'est M. M. Clarke qui a pris sa place.

Ponteix

Mme Alex Vermette et ses enfants passèrent quelque temps à visiter des parents à Bellegarde et Winnipeg.

Au début de septembre, M. et Mme Hector Marcotte, d'Ottawa, passèrent quelques jours ici.

Etaient de passage à Ponteix récemment: Mlle Cécile Gauvin, de Wawota, Sask., Mlle J. Marquis, de Dollard, et M. et Mme P. Gauvin, de Régina.

Mlles Thérèse Anctil et Cécile Cloutier, de Régina, passèrent le congé de la fête du Travail dans leurs familles.

MM. et Mmes M. et O. Gauthier et M. H. Arcand passèrent la dernière longue fin de semaine à Malta, Mont.

Mme Cécile Bellefeuille et ses filles, de Kimberley, C.B., rendirent visite à leur mère et grand-mère, Mme Louis Cyrenne.

M. et Mme Edgar St-Cyr et leur fille, de Vancouver, visitent leurs parents, MM. et Mmes G. et Lucien St-Cyr.

M. Edmond Liboiron, de St-Raphaël, Ont., visitent les frères Liboiron qu'il n'avait pas revus depuis 35 ans.

Naissance

A M. et Mme Hector Jodoin (Mariette Stringer), de Merriton, Ont., est né un fils le 29 août dernier.

Meyronne

Çà et là

Les Rév. Srs St-Zacharie, Ste-Monique et St-Ovide arrivaient la semaine dernière pour se dévouer à notre école séparée. Nous les assurons de notre entière coopération.

Les RR. PP. R. Audette et R. Dionne, des Pères Blancs, ont passé plusieurs jours parmi nous, puis nous ont quittés pour St-Boniface.

Mlle A. Cosselin était en visite chez sa mère, à Fife Lake, ces jours derniers.

M. et Mme Albert Marcotte se rendaient chez leurs parents à Torquay.

M. le Dr et Mme Léon Beaudoing et leurs enfants, de New Westminster, étaient de passage chez M. et Mme Albert Marcotte.

La famille P. Corcoran est revenue habiter sa propriété du village pendant l'année scolaire.



S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, le R. P. Laurent Poirier, O.M.I., et les Rév. Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe entourés d'un groupe de fillettes de l'école indienne résidentielle de Sturgeon Landing, Sask., qui a été incendiée la semaine dernière.

M. J.-C. Crépeau, président du Club Canadien, annonce le gagnant de la bourse scolaire

PRINCE-ALBERT — Omer Archambault, 13 ans, étudiant à l'école de Duck Lake, a reçu du Club Canadien-Français de Prince-Albert une bourse de $100.00 pour lui aider à poursuivre ses études au collège de Gravelbourg pour l'année 1952-53. Il a été le premier de sa classe au grade 8, ayant obtenu une moyenne de 85% et gagna aussi le premier prix en français de l'A.C.F.C. en 1951. La bourse scolaire fondée par le Club Canadien-Français est une oeuvre dont le but est de venir en aide aux familles qui en ont besoin pour faire éduquer leurs enfants. La famille Archambault, qui compte 8 enfants, a été éprouvée par la maladie du père, qui, cependant, avec l'aide du Club, peut cette année envoyer un jeune homme au collège.

Quant à la bourse scolaire pour une jeune fille, plusieurs applications ont été reçues en retard. Il sera possible d'annoncer la gagnante sous peu. Ce prix est pour encourager une jeune fille à étudier la sténographie bilingue, un cours donné par les religieuses de Duck Lake.

On annonce aussi que les soirées sociales du Club Canadien-Français commenceront le 5 octobre et se tiendront tous les dimanches soirs à la salle Arcade, durant l'hiver.

Jubilé d'or, à Prud'homme, de M. et Mme J.-B. Blain

PRUD'HOMME — Le samedi 30 août, M. et Mme J.-B. Blain, de Manville, E.-U., fêtaient leurs noces d'or à Prud'homme où ils ont passé de nombreuses années.

Une messe solennelle fut célébrée par Mgr Pierre, P.D., et de beaux cantiques appropriés furent exécutés par le choeur de chant paroissial.

Des 7 enfants de M. et Mme Blain, 4 purent assister à la fête. Ce sont: la Rév. Sr Jean-Viateur, des religieuses de la Providence, M. et Mme Antoine Blain, d'Edmonton, Alta, M. et Mme Sylvio Blain, de Prince-Albert, et M. et Mme Dollard Blain, de la paroisse.

M. et Mme Elphège Blain, de Dreau, Alta, M. et Mme Chauvin (Béatrice), de Manville, E.-U., et M. et Mme Blandin (Marie-Anne), de Hull, P.Q., ne purent assister à la fête.

Parmi la nombreuse parenté, se trouvaient la Rév. Sr Louise-Alma, de Grouard, Alta, M. et Mme Roland Mayrand, de la paroisse, M. et Mme Emile Mayrand et leur fille, Ella, de Saskatoon, M. et Mme Jos. Gouin, de Chicago, et M. et Mme Fernand Henriet, de Saskatoon.

Après la messe, un dîner de famille fut servi à la salle paroissiale pour les jubilaires et leur famille.

Dans l'après-midi, le thé fut servi à la salle pour les nombreux amis de M. et Mme Blain. Cette réunion fut agrémentée de chants et musique.

M. Simplice Bondet, au nom de tous, lut une adresse de bons souhaits et le petit Garry Guilmette présenta une bourse. M. Blain remercia tous ses parents et amis pour avoir assister en si grand nombre à cette fête mémorable.

Va-et-vient

M. et Mme Adélard Marcotte ont passé quelques jours à Domrémy.

Mme S. Wells et ses enfants sont retournés à Ste Catharines, Ont.

Mlle Thérèse Lepage est partie reprendre ses classes à l'Ile-à-la-Crosse.

Mlle Thérèse Grimard est retournée enseigner à St-Brieux.

M. et Mme Adélard Jeanneau étaient en visite à Léoville, dernièrement.

M. et Mme Alcide Marcotte, de Bawlf, Alta, étaient en visite chez leurs parents.

Mlle Comeault enseigne à l'école Buffer's Lake; Mlle Estelle Préfontaine, à l'école Knapton, et Mlle Simone Boscher enseigne les grades V et VI à l'école du village.

M. le Dr et Mme Lionel Préfontaine, d'Edam, ont fait une courte visite chez leurs parents.

M. Ernest Marcotte, de Saskatoon, était en visite chez ses parents.

Redvers

M. J.-W. St-Laurent, de St-Boniface, peintre-décorateur spécialisé en décorations d'églises, était de passage au presbytère dernièrement.

M. et Mme Robert Favreau se sont établis parmi nous depuis quelques semaines. M. Favreau est employé chez M. J.-B. Lajeunesse comme charcutier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. A. Charlebois, d'Estevan, M. et Mme N. Tessier, de Williston, D.-N., étaient en visite chez M. et Mme E. Tessier.

Mme J. Hancock est de retour après être demeurée un mois chez son fils, à London, Ont.

Mme A. Darby est allée à Edmonton, Alta, pour quelques mois.

M. et Mme Maurice Lamotte sont allés à Hartney dimanche dernier.

M. le Dr et Mme L. Morin sont revenus très enchantés de leur voyage de six semaines à Detroit, Mich., où Mme Morin a visité ses parents et amis.

M. et Mme Eugène Tessier sont allés à Lethbridge, Alta, où ils ont visité leurs filles.

MM. et Mmes Albert et Emile Perreaux et Mme C. Hardy sont allés à Brandon la semaine dernière.

M. Jos. Lajeunesse est allé à Régina dernièrement.

Mlle Marie-Rose Buisse, de St-Boniface, est en visite chez ses parents, M. et Mme Aimé Buisse.

M. Cecil Darby est allé à Régina la semaine dernière.

M. et Mme B. Fortier, de St-Léon, Man., étaient en visite chez M. et Mme Jos. Martin.

M. et Mme Alphonse Sylvestre, de St-Boniface, étaient de passage ici dimanche dernier.

MM. les abbés J.-A. Foisy, curé de Montmartre, et H. Poirier, curé de Forget, ainsi que M. l'abbé Gibney, vicaire à Storthoaks, étaient de passage au presbytère vendredi dernier.

Bellegarde

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Bélisle, de Mohall, D.-N., étaient parmi nous, dimanche dernier.

M. et Mme Henri Wilvers et leur fils, Lucien, et M. et Mme Vital Tinant sont allés se promener à Régina, la semaine dernière.

Mme Philippe Pelletier, de St-Adolphe, Man., est venue visiter ses parents, M. et Mme Georges Brisebois.

M. Guy Lévesque, du C.A.R.C., stationné à Calgary, Alta, est revenu en vacances chez ses parents, M. et Mme Albert Lévesque.

M. et Mme Jean George sont allés conduire deux de leurs garçons, Henri et Hervé, au collège de Wilcox, dimanche dernier.

Malade

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Georgette Mahin, patiente à l'hôpital de Redvers.

Baptêmes

Gérard-Alfred, fils de M. et Mme Gérard Dauvin, né le 10 mai. Parrain et marraine, Marcel Dauvin et Mme J.-Marcel Dauvin, cousins de l'enfant.

Charles-Gérard, fils de M. et Mme Fernand Perreaux, né le 23 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Perreaux, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-André-Donald, fils de M. et Mme Julien Revet, né le 29 mai. Parrain et marraine, Alfred et Marie Revet, frère et tante de l'enfant.

Agnès-Armande, fille de M. et Mme Georges Gervais, née le 20 juin. Parrain et marraine, Alvin et Pearl Gervais, frère et soeur de l'enfant.

Lucille-Marie-Rose, fille de M. et Mme Antoine Roussel, née le 25 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Trefflé Roussel, grands-parents de l'enfant.

Rose Mary Mildred, fille de M. et Mme William Real, née le 9 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme W. P. Real, grands-parents de l'enfant.

Fabien-Joseph, fils de M. et Mme Lucien Paulhus, né le 26 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard George, oncle et tante de l'enfant.

Gisèle-Jeanne-Marie, fille de M. et Mme Lionel Paulhus, née le 1er août. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Chicoine, oncle et tante de l'enfant.

Charles-Joseph-Léon, fils de M. et Mme Arthur Moreau, né le 14 août. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Gofflot, grand-oncle et tante de l'enfant.

Montmartre

Çà et là

Mme C. Ecarnot et Mlle Hrycak font maintenant partie du personnel du magasin coopératif.

M. et Mme Jerry Girardin sont revenus demeurer à Montmartre. M. Girardin remplace M. Carrigan comme gérant du département de quincaillerie du magasin coopératif.

MM. E. Schick et John Schaefer, de Régina, étaient en visite d'affaires à Montmartre, le samedi 6 septembre.

Mme Arthur Corriveau est de retour de l'hôpital de Régina où elle a reçu des traitements médicaux.

Un feu de cheminée qui s'est déclaré chez M. J. M. Sebastian, le mercredi après-midi 3 septembre, a été rapidement maîtrisé par l'équipe des pompiers et n'a causé que peu de dégâts.

Mme Clovis Goulet, de Régina, a été l'heureuse gagnante d'une automobile neuve. La loterie en fut tirée le jour du Travail, le lundi 1er septembre.

M. et Mme Ira Gullett sont partis en visite aux Etats-Unis.

La construction du conduit d'huile est achevée et le personnel engagé, ainsi que la machinerie, nous ont quittés.

M. Wilbert Philips, de Yorkton, était en visite chez ses amis de Montmartre, récemment.

M. Andy Turtle, du personnel de la banque de Toronto, a été transféré à la banque de Gravelbourg.

M. et Mme S.-H. Goulet, de Régina, étaient en visite à Montmartre, durant la semaine.

M. E. Baker est sorti de l'hôpital de Régina. Il est en convalescence chez des amis à Silton, Sask.

MM. Robert Bilodeau et Norman Boulet ont fait un important voyage à Edmonton, vers la fin de semaine. Ils étaient accompagnés de Mlles Ruth Wilcox et Rita Bilodeau qui vont travailler à Edmonton.

Sintaluta

M. et Mme Adrien Bonneville, de Wolseley, sont venus visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Fred Dolter.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de Mme Emile Souchotte et de M. et Mme Pierre L.B., de Wolseley.

Mlle Isabelle Dolter, de Calgary, est venue passer quelques jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Fred Dolter.

M. et Mme Paul Français et leurs enfants sont allés à Montmartre visiter plusieurs amis.

Mme Georges Tennel, son fils, Robert, de Sudbury, sa mère, Mme C. Kelly, et Joan ont visité M. et Mme Fred Dolter.

M. et Mme Stanley Miller et leurs enfants, de Régina, sont venus en visite chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Charles Henty.

Les paroissiens de Sintaluta ont eu le plaisir de voir plusieurs familles de Wolseley qui sont venues assister à la messe ici le dimanche 7 septembre.

M. et Mme Noël Oudot et leurs enfants sont revenus d'un voyage en Colombie Britannique, ainsi que Mme Marcel Français. Leur cousin, A. Oudot, les accompagnait.

Institution d'un plan d'assurance-santé

REGINA — Le premier ministre CCF de la Saskatchewan, l'hon. T. C. Douglas a dit qu'il espère bien que l'entente fiscale de l'Ontario avec Ottawa "permettra au gouvernement fédéral d'instituer le plan national d'assurance-santé et de réaliser d'autres propositions soumises lors de la conférence fédérale-provinciale tenue en 1945".

Le premier ministre Douglas a dit que le gouvernement fédéral a prétendu qu'il ne pouvait pas entreprendre l'établissement de mesures de sécurité sociale tel le plan national d'assurance-santé tant qu'un nombre "suffisant" de provinces n'auront pas signé les ententes au sujet des taxes.

Lisieux

MM. Albert Emond et G. Sabourin se sont rendus à Régina pour affaires.

Mme Norman Fisher était de passage à Régina pour traitements médicaux.

Mlle Jeanne Grégoire fait maintenant partie du corps médical de la marine royale canadienne. Sa connaissance de l'anglais et du français lui a permis de se faire une situation favorable.

Mlle Cordilia Bouvier est institutrice à l'école Montcalm de St-Victor.

M. Théodore Préfontaine était de passage à Lisieux, récemment.

Dumas

M. Norman Boulet, de Montmartre, accompagné de Mlles Françoise et Lucile Bilodeau, était en visite chez ses parents, M. et Mme Alex. Boulet.

M. et Mme André Baudu, récemment installés sur leur ferme, recevaient la visite de leurs parents, M. et Mme E. Baudu, de leurs grands-parents, Mme Moreau, M. et Mme R. Jacques et M. et Mme R. Zébière, et de leurs beau-frère et soeur, M. et Mme W. Wyporowich, accompagnés de leurs enfants.

Nos malades

M. Vital Denève séjourna pendant quelques jours à Régina, pour examen médical.

Mme Adolphe, dont le mari est à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, y est aussi allée pour traitement médical. Elle est accompagnée de sa fille, Simone.

M. Zotique Rollin est de retour chez lui de l'hôpital de Wawota.

Domremy

Baptêmes

Guy-André-François-Joseph, fils d'Adalbert Boutin et de Blanche Beland. Parrain et marraine, M. et Mme François Beland.

Marie-Florence-Anita, fille de Marcel Gorieu et de Denise Guillet. Parrain et marraine, Marcel Roy et Florence Guillet.

Maurice-Joseph-Gaston, fils d'Arthur Casavant et d'Evelyne Peters. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Baribeau.

Naissance

M. et Mme Denis Favreau sont les heureux parents d'une fille, née le 22 août et baptisée sous les noms de Gay-Aurélie. La grand-mère, Mme G. Georget, est marraine, et M. E. Favreau, grand-père, est parrain.

Décès

M. le Dr et Mme Legault ont eu la douleur de perdre leur fils, Paul, décédé le vendredi 8 août dernier. Le service fut chanté le lundi 11 août par M. le curé.

Çà et là

Nous apprenons avec regret le prochain départ de M. et Mme J.-O. Brodeur, de Domrémy.

Mlles Florence Beauchesne et Hélène Godin, de Domrémy, suivent les cours du "Park City Business College" de Prince-Albert.

M. l'abbé Tâche, curé de la paroisse Notre-Dame des Bois en France, en visite dans l'archidiocèse de Sherbrooke, P.Q., a visité durant quelques jours MM. et Mmes François Beland et Paul Blondeau, de Domrémy. La famille Blondeau est originaire de cette paroisse de France, ainsi que la famille Guigon, de Bellevue, Sask. Nous remercions M. l'abbé Tâche pour avoir chanté la grand-messe et donné le sermon du dimanche 31 août dernier, date de son départ pour l'Est. M. et Mme Beland l'ont accompagné à Montréal où ils en profiteront pour faire un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph.

M. le curé est de retour de St-Boniface où il assista au sacre de notre nouvel évêque, S. Exc. Mgr Léo Blais. Il assista aussi aux fêtes d'intronisation à la cathédrale de Prince-Albert.

Les écoles de la paroisse viennent d'ouvrir pour le nouveau terme. Nous souhaitons bon succès à nos élèves sous l'habile direction de nos bonnes religieuses et de M. Denis Favreau.

Mlle Yvonne Pogu prend charge de l'école Ste-Thérèse et Mlle Ethier, de Bellevue, enseignera à l'école Ethier.

MM. Origène et Claude Leblanc, fils de M. et Mme Napoléon Leblanc, enseignent la classe dans le district d'Ormeaux et Laventure.

M. l'abbé Martial Leblanc, ecclésiastique, fils de M. et Mme Romuald Leblanc, de Domrémy, est retourné au Grand Séminaire de St-Boniface où il continuera ses études théologiques.

M. l'abbé Leblanc, ainsi que ses parents, assistèrent, le lundi 8 septembre, à la cérémonie de prise d'habit de leur fille et soeur, Marie-Jeanne, chez les Rév. Filles de la Providence, à Prud'homme. M. L. Préfontaine et ses enfants assistèrent à celle des premiers voeux de leur fille et soeur, la Rév. Sr Rose de Lima. Nos plus sincères félicitations et l'assurance de nos bonnes prières à ces deux religieuses.

Mlle Armande Godin, A.T.C.M., fille de M. et Mme Bruno Godin, donnera des cours de piano aux élèves de l'école de Wakaw.

Mme André Baribeau, de Lloydminster, Alta, et M. Léon Doucet, de Nipawin, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Arthur Doucet.

Mme Doucet a aussi la visite de sa mère, Mme Lalonde, de Montréal, anciennement de Marcelin, Sask.

Il nous fait plaisir d'annoncer que Mme Gaston Blerot, qui a été transportée à l'hôpital de la Ste-Famille cette semaine, va mieux et pourra revenir bientôt dans sa famille.

Séance

Le dimanche 14 septembre, à la salle du village, la troupe Laurent Lacroix de Montréal présentera la pièce dramatique: "Je suis un criminel", adaptation dramatique en 3 actes de l'affreuse tragédie d'un avion à Sault au Cochon. Il n'y aura qu'une séance à 8 h. du soir. Tous sont les bienvenus à cette séance qui sera des plus intéressante.

Une fête d'un double caractère est célébrée à Albertville

ALBERTVILLE — Le dimanche 7 septembre avait lieu à Albertville une double fête: celle de notre patron, saint Jacques, et celle dite "de la moisson".

A l'invitation du R. P. curé, chaque famille avait apporté à l'église une petite gerbe de grain. Ces gerbes furent recueillies par 3 petites filles et 3 petits garçons à l'Offertoire de la messe paroissiale. Cérémonie symbolique rappelant la primitive Eglise, où les fidèles faisaient offrande de leurs biens, en union avec le saint sacrifice de la messe.

Pour l'occasion, l'église était décorée de motifs appropriés et de belles gerbes de blé ornaient l'autel. C'était un cantique de louange à notre saint patron et un hymne d'action de grâces à la divine Providence que toute la paroisse chantait en cette saison de la moisson.

Çà et là

Une trentaine d'élèves étudient le piano sous la direction de la Rév. Sr Rita.

M. et Mme Marc Piché et leurs enfants se rendirent à McCord, Sask., dernièrement et y visitèrent M. et Mme Joseph Nogue.

Mlle Blanche Provencher est de retour dans sa famille après avoir passé les mois d'été à la côte du Pacifique.

M. et Mme Lucien Gaudet, de Bellevue, étaient en visite chez M. et Mme Alphée Lavoie.

MM. et Mmes Emile Perreault et Maurice Trudel se rendirent à Bellevue pour assister aux funérailles de Mme A. Gaudet.

M. Jean Morin, accompagné de M. et Mme Earl Lefebvre, fit un court voyage à Jasper, Alta.

M. A. Gagnon, de Duck Lake, fit une courte visite chez ses filles.

Le T. R. P. O. Fournier, O.M.I. provincial, faisait une courte visite au presbytère récemment.

Naissances

A M. et Mme Albert Rapin, des filles jumelles, baptisées sous les noms de Jeanne et Jeannette. Les parents eurent la douleur de perdre ces deux enfants.

A M. et Mme René Pellerin, une fille, baptisée sous les noms de Paulette-Joséphine-Marie. Parrain et marraine, M. Clovis et Mlle Noéma Pellerin.

La force ne garantit pas une paix durable

PRINCE-RUPERT — Le premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, a dit que nous ne devons pas oublier, dans la "dure nécessité" d'édifier une puissance armée suffisante pour prévenir l'agression, que la force seule ne donne pas l'assurance d'une paix durable.

A une réunion tenue sous les auspices de la Chambre de Commerce, M. St-Laurent a dit que notre héritage chrétien nous apprend que nous devons nous efforcer de réaliser la fraternité humaine.

"Pendant que nous acceptons, comme nous devons naturellement l'accepter, la dure nécessité d'édifier la puissance militaire nécessaire pour prévenir une autre guerre, n'oublions pas qu'il est également nécessaire de ne pas manquer une occasion de susciter la bonne volonté et de démontrer à tous les hommes que nous n'avons pas de vues malfaisantes", a dit le premier ministre.

"La force est peut-être suffisante, comme nous l'espérons, pour prévenir la guerre, mais la force seule ne suffira jamais à engendrer la paix véritable. Pour obtenir la paix durable, nous devons apprendre à aimer nos voisins comme nous-mêmes et nous devons nous souvenir que tous les hommes de toutes les nations sont nos frères."

M. St-Laurent a déclaré au sujet de l'intervention policière des Nations unies en Corée et de l'organisation du traité de l'Atlantique-nord que le monde est malheureusement loin de l'esprit de coopération et de la bonne volonté.

"C'est pourquoi, a-t-il ajouté, nous devons dépenser tant de temps, d'énergie et d'argent pour mettre au point et en oeuvre des ententes avec les autres nations de bonne volonté et coopérer avec elles pour assurer notre sécurité.

Marquer la limite

"Nous devons être forts pour empêcher les gouvernements dictatoriaux des nations qui ne sont pas libres d'essayer de dominer le monde par la menace ou l'usage de la force.

"C'est pourquoi nous des nations libres avons cru qu'il fallait marquer la limite et démontrer qu'il ne serait pas possible de nous dominer l'un après l'autre, même si l'on devait commencer dans la lointaine Corée."

Le premier ministre a aussi parlé de la "prise de conscience dramatique" des richesses du nord du Canada et de l'attention croissante que la presse américaine accorde au Canada.

Cette prise de conscience s'est faite depuis la dernière guerre, a-t-il dit, avant d'ajouter: "De l'Atlantique au Pacifique, une poussée générale vers le nord s'est produite à mesure qu'on s'est rendu compte de la richesse de cette région."

Le premier ministre a précisé que même si plusieurs des articles publiés aux Etats-Unis sur le Canada l'ont été dans les numéros d'été de diverses publications — "saison morte", disent parfois les journalistes, parce que les nouvelles sont rares — il n'en croit pas moins que l'intérêt manifesté est "authentique".

Storthoaks

Va-et-vient

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau vicaire, M. l'abbé Charles Gibney, de Canora, qui vient d'arriver parmi nous. M. l'abbé E. Debusschere, qui était venu aider M. le curé pendant quelques mois, dessert maintenant une paroisse à Régina.

MM. les abbés Antoine Foisy, de Montmartre, Herménégilde Poirier, de Forget, et Adrien Fortin, de Redvers, sont venus rendre visite à M. l'abbé A.-M. Ferland.

Le R. P. Edmond Douziech, O.M.I., professeur au collège d'Edmonton, est venu rendre visite à M. l'abbé A.-M. Ferland, ainsi qu'à la famille Gérard Beaudoin.

M. Léon Gofflot est actuellement patient à l'hôpital de Redvers.

Quelques jeunes poursuivent leurs études dans diverses institutions. Ce sont: Mlle Gérarda Beaudoin, à Trochu, Alta; Mlles Laurentia et Monique Beaudoin, à Zenon Park; Mlles Georgette et Stella Paradis, Lucienne Gofflot, Suzanne et Jeannette Peters, à St-Boniface; Mlle Jeannette et M. Maurice Smith, à Ottawa; Mlles Anita et Rita Smith, à Régina; M. Laurent et Mlle Léona Tourigny, à Wauchope; Mlles Rose-Hélène Lapierre, Rose-Aline Peters et Lydia Cop, à Bellegarde, et Mlle Yvette Paradis, à Gravelbourg.

Mlle Georgette Milliette est allée passer quelques jours chez son frère, M. le Dr O. Millette, à Bienfait.

MM. et Mmes Ernest et Aimé Gauthier sont allés rendre visite à M. et Mme Martin Smith, à Hartney, dimanche dernier.

POUR VOUS, MESDAMES





Jolie robe pour la petite écolière

ROBE SPÉCIALE POUR LA FILLETTE

Aller à l'école pour la première fois est un événement marquant dans la vie d'une petite fille. Pour ce grand "début", elle aimera avoir une robe neuve. Les mères qui font les vêtements de leurs enfants essaient généralement de choisir quelque chose qui augmentera la confiance en soi de la fillette.

La confiance en soi d'une enfant dépendant de son aisance, la robe devra être simple et pas trop ajustée. Les motifs et le tissu ne devront pas être trop voyants. Une fillette de six ans est souvent timide. Elle pourrait être embarrassée si les autres enfants remarquaient trop ses vêtements. Une petite jupe avec gilet en piqué, semblable à celle représentée ici, est un ensemble solide et résistant. Ce tissu, que les centres de couture recommandent de choisir rétréci d'avance et lavable, peut être piqué en très peu de temps et avec très peu d'effort à l'aide du piqueur dans les centres de couture. Les piqûres à la machine renforcent ce tissu et en prolongent la durée. La petite blouse peut aussi être souvent changée.

Conservation des aliments marins à domicile

C'est la fraîcheur qui distingue un morceau de choix d'un plat de poisson quelconque et c'est le soin qu'on donne au poisson après l'avoir bien choisi qui l'empêche de prendre mauvais goût.

Avant d'en acheter, assurez-vous que les nageoires, la peau et les yeux du poisson sont brillants et que sa chair est ferme. L'odeur du poisson frais rappelle vaguement celle de la mer, mais il ne doit pas sentir fort. A la maison, le poisson doit être mis sur la glace ou dans un endroit très froid et utilisé le jour même ou peu après. Durant la période d'entreposage, le poisson doit être enveloppé dans du papier ciré ou couvert étroitement pour prévenir l'absorption d'odeurs par d'autres aliments, la dessication des surfaces coupées et la perte des sucs.

Le poisson congelé que vous achetez doit être bien enveloppé, pour l'empêcher de dégeler et de perdre des sucs savoureux en cours de route. Mettez-le dans le plateau à congeler de votre glacière jusqu'au moment de le faire cuire.

Le poisson congelé destiné à la cuisson en pleine friture doit être décongelé auparavant, car c'est la seule technique qui l'exige. Dans tous les autres cas, il ne faut pas décongeler le poisson avant de le faire cuire. Si toutefois, il était trop dur pour être farci ou roulé, on pourrait le décongeler partiellement juste avant de le mettre au four.

Suivez ces conseils et le poisson que vous servirez sera toujours aussi frais que celui qui sort de la mer.

"OÙ EST MAMAN?"

C'est l'automne qui approche . . . La nature revêt lentement sa belle parure dorée et les belles journées ensoleillées nous invitent à la promenade! C'est ainsi que, la semaine dernière, la hasard m'amena dans un petit village de notre région où j'en profitai pour saluer une cousine.

J'arrivai là à l'heure où les petits revenaient de l'école, sac au dos, bien contents que la journée de classe soit passée! Les premiers jours leur semblent si longs! Il faut vous dire que cousine Yvonne est la maman de 6 enfants dont 3 vont à la classe. Je regardais entrer les bambins l'un après l'autre, et ceux-ci sans prendre le temps même d'accrocher leur sac, arrivaient dans la cuisine en demandant d'un ton assuré "Où est maman"?

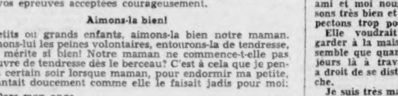
Ce cri, mamans qui me lisez, c'est le cri de votre petit garçon, de votre petite fille à toute heure du jour!

Cri de l'enfant

Il me semble revoir ces jours de mon enfance où moi aussi j'étais une écolière. Maman! C'était elle qui me montrait mes leçons, me guidait la main pour mes premiers devoirs; elle surtout qui savait me consoler quand j'avais quelque "grosse" peine d'enfant, d'un mot tendre, d'une bonne parole elle éclaircissait les situations et ramenait vite la joie dans mon coeur. Aussi quand à 4 h., je revenais après la journée d'école mon premier cri n'était-il pas "Où est maman"?

Cri de l'adolescent

Et j'ai grandi, je fus une adolescente avec mes rêves et mes aspirations parfois déraisonnées, mes affections exclusives. Comme je me trouvais heureuse d'avoir une maman compréhensive et douce veillant sur ma jeunesse inexpérimentée; comme je me sentais en sûreté près d'elle! C'est avec elle que j'appris à tenir une maison, que je connus aussi les meilleures joies de ma première jeunesse. Lorsque, le soir, après une marche habituelle avec la soeurette, je revenais "chez nous", si la berceuse de maman était vide, je m'empressais de demander "Où est maman"?



A l'heure décisive

Et vint l'heure des amours. Pour un beau garçon, on partage son coeur, pour lui ses gentillesses, ses attentions pendant que maman, avec inquiétude, souhaite ardemment que sa fille fasse un bon choix et soit heureuse. Dans ces heures décisives, heures de bonheur pour nous, c'est encore à maman qu'on raconte tous ses projets d'avenir. Et, quand le matin du grand jour, maman disparait pour essuyer furtivement une larme, on demande avec une douce tendresse: "Où est maman"?

A l'heure des difficultés de l'âge mûr

Et la vie passe . . . vite . . . Bientôt, c'est notre tour d'élever une famille. Mais maman est toujours-là. Arrive-t-il des problèmes difficiles, c'est vers maman qu'on va; une peine nous accable-t-elle, une épreuve est-elle lourde à porter, c'est encore maman qui reçoit le trop plein de notre coeur.

Son expérience de la vie, elle en fait profiter ses enfants . . . et il ne faut pas qu'elle disparaisse bien longtemps pour qu'on se demande: "Où est maman"? . . . Maman, vous êtes donc toujours celle qui nous guide, celle qui nous comprend et nous aime le plus profondément.

En repassant un peu ma vie, partout je vous retrouve et je souhaite que ma vie soit aussi utile, droite et honnête que la vôtre, vous qui nous avez "gagné" du bonheur par vos sacrifices, vos épreuves acceptées courageusement.

Aimons-la bien!

Petits ou grands enfants, aimons-la bien notre maman. Epargnons-lui les peines volontaires, entourons-la de tendresse, elle le mérite si bien! Notre maman ne commence-t-elle pas son oeuvre de tendresse dès le berceau? C'est à cela que je pensais un certain soir lorsque maman, pour endormir ma petite, lui chantait doucement comme elle le faisait jadis pour moi:

"Dors mon ange,
"Mon adoré bel ange,
"Sur ton sommeil
"Toujours je veillerai" . . . et là, près du coeur de sa grand-maman, Francine souriait déjà aux anges . . .

JEANNOT.

L'ALCOOL . . .

L'alcool n'est pas un aliment. (La bière non plus.)

L'alcool n'ôte pas la soif, il la donne.

L'alcool ne fortifie pas, il affaiblit.

L'alcool fouette le coeur et l'épuise.

L'alcoolique ne peut résister aux maladies.

L'alcoolisme rend l'homme semblable à la bête.

S'enivrer volontairement est un péché mortel.

L'ivresse conduit au blasphème, à l'impureté.

L'ivresse conduit à la violence, au meurtre.

L'alcool remplit les asiles d'aliénés, les prisons.

L'alcool fait le malheur des familles.

L'alcool tue les corps et les âmes.

L'eau de vie devrait s'appeler eau de mort.

La tempérance donne le bonheur sur la terre; elle aide à gagner le bonheur éternel du ciel.

S. Paul a dit: "Les ivrognes ne posséderont pas le royaume de Dieu".

Pourquoi envisager avec regret les anniversaires?

C'est la question que pose avec un certain étonnement le psychiatre W. E. Boothroyd, de Toronto.

Seulement une année de plus

"Après tout", dit-il, "un anniversaire n'est qu'une année de plus à ajouter aux autres et d'ailleurs nous sommes tous destinés à vieillir". Le docteur Boothroyd fait cette réflexion après s'être rendu compte du grand nombre de cartes que l'on envoie à l'occasion d'un anniversaire.

Ce que donne la maturité

"Chez la plupart des gens", dit l'homme de science, "mais pas chez tous malheureusement, la maturité donne un sens plus précis des valeurs qui les libèrent de la contrainte qu'éprouvent souvent les jeunes. L'âge rend plus sage, l'âge retient davantage l'homme au foyer et le rend plus tolérant, presque curieux comme un enfant, bien que l'âge avancé ne puisse être qualifié de 'seconde jeunesse'."

Trait distinctif du vieillard

L'un des traits distinctifs du vieillard, c'est l'impression qu'il reçoit du milieu où sa vie se déroule.

"On accuse souvent les vieux d'être un peu rigides", dit encore le médecin dont nous parlons. "Voyons à montrer nous-mêmes un peu plus de souplesse dans nos contacts avec eux. Nous avons besoin à ce sujet de tact et de la patience en abondance, aussi bien qu'une somme de tolérance plus que pour d'autres". Tous ces facteurs auxquels on y mêlera la joie et la bonne humeur nous vaudront d'être bénis par ces doyens d'âge.

Prière d'une dactylo à Marie

Samedi soir . . j'ai mal au dos,
Et mes doigts sont lourds, si lourds,
D'avoir tapé pendant tout un jour,
Sur une machine anonyme, des mots,
Et encore des mots.

Est-ce cela la vie, mon Dieu?
J'avais rêvé de lontaines épopées,
J'avais rêvé conquérir monts et merveilles,
J'aurais voulu faire quelque chose de beau.
Mais vous m'avez assise devant un bureau!

Je dois toujours commencer par des:
"Madame et chère cliente . . .",
Et d'autres flatteries intéressées,
Mais nullement intéressantes,
Pour une dactylo débutante.

J'ai seize ans, du rêve dans les yeux,
Une ardeur qui briserait tout.
Mais, à côté de moi, il y a
Une liasse de lettres toutes pareilles
Auxquelles je dois répondre.

Marie, ma Mère,
Savez-vous ce que c'est
D'être dactylo? . . .
Oui, c'est vrai, vous filiez votre laine,
Tout le long du jour . . .
. . . Cela devait être parfois monotone . .

Mais oui, j'aime tant l'imprévu! . . .
Tant pis . . je dépose à vos pieds,
En vrac et franco de port,
Toutes les lettres, tous les mots,
Que je taperai lundi dans mon bureau.

Vous savez bien ce que vous devez en faire.

(Foyer Notre-Dame)

SAVOIR SE TAIRE

N'avez-vous jamais remarqué ces personnes qui parlent à tort et à travers, et qui, bien plus, s'écoutent parler, lorsque par hasard, elles ont la chance de se trouver au milieu d'un groupe qui les observe discrètement, et leur cède la parole?

Vraiment la chose est déplaisante; car avouons-le, s'il est un agrément de suivre une conversation intelligente et pleine d'intérêt, c'est par contre, un embêtement de subir les propos de certains niais qui ne se rendent pas compte de l'opinion qu'ils donnent autour d'eux, ni de l'embarras qu'ils causent à ceux qui se trouvent dans l'obligation de les supporter.

L'autre jour, il nous a été donné de constater la chose, et croyez bien, chers lecteurs, que nous en avons gardé une désagréable impression.

Type du beau parleur

Un beau phraseur, l'un de ceux qui savent tout, sans ne rien connaître, parlait d'abondance, tandis qu'il croyait tenir sous son charme douteux ses nombreux interlocuteurs, la plupart inconnus. Il pérorait avec aplomb, gesticulant et sautant d'un sujet à un autre, toujours sans s'interrompre. Il était superbe; on sentait en lui la suffisance.

Naturellement, par politesse, il fallut prêter une oreille distraite à ses propos décousus, et sourire malgré nous, à ses bourdes qu'il lançait de temps à autre, comme ses mauvais jeux de mots, dont il était le seul à s'amuser.

Un moment, nous eûmes l'envie folle de lui crier: "Pour l'amour du ciel, taisez-vous donc, et donnez-nous la paix".

Trop nombreux hélas!

Cette catégorie d'individus se rencontre assez souvent, et lorsque l'on ne sait les éviter à temps, il faut s'armer d'une bonne dose de patience, afin de les tolérer un tant soit peu, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on peut filer à l'anglaise, et les laisser se débattre avec leurs beaux discours et leur propre imbécilité.

Un art . . .

Savoir se taire est un art, surtout en public, où l'on ne devrait jamais parler trop.

Etaler un savoir médiocre, ou encore parler à travers son chapeau, c'est faire preuve d'un petit esprit.

On peut aimer à discourir, pour le plaisir de la chose, mais encore, est-il bon de ne pas abuser de la complaisance des gens, même s'ils sont nos amis.

Sylvette LORY.

Le Courrier de Louise

R.—A "pas heureuse".

Parlez donc franchement de ces choses à votre confesseur. Les tempéraments varient tellement qu'il est difficile pour une laïque de vous conseiller à ce sujet.

Q.—Je viens de nouveau m'adresser à vous. J'ai besoin de conseils. Vous m'avez tellement aidée dans le passé que je suis certaine que vous ferez de même cette fois-ci.

a) J'ai 17 ans. L'année dernière, je fis la connaissance d'un beau jeune homme. Je suis sortie plusieurs fois avec lui et quand je fus assez sûre de lui, il devint mon ami régulier. Il est Canadien français comme moi, et ce que j'aime surtout chez lui, c'est qu'il est catholique fervent. Je l'aime beaucoup et je sens que je ne pourrais pas me séparer de lui. Il m'aime aussi et me montre beaucoup d'affection.

Il y a cependant une ombre au tableau. Ma mère, qui se montre toujours aimable envers lui, me fait des scènes lorsqu'il est absent. Elle me dit que je ne suis qu'une vagabonde, une étourdie qui ne sait pas protéger sa réputation. Cela me fait beaucoup de peine, car mon ami et moi nous nous conduisons très bien et nous nous respectons trop pour mal agir.

Elle voudrait toujours me garder à la maison, mais il me semble que quand on passe six jours là à travailler dur l'on a droit de se distraire le dimanche.

Je suis très malheureuse parce que ma mère ne se fie pas à moi. Dois-je abandonner mon ami pour retrouver sa confiance, croyez-vous?

b) J'ai eu le bonheur de me procurer une bonne position dans un magasin. Veuillez, s'il vous plaît, me dire à quel âge une jeune fille peut quitter son foyer pour gagner sa vie. Merci.

PEINEE.

R.—Vous êtes encore bien jeune pour avoir "un ami régulier", et votre mère a bien raison de s'inquiéter à votre sujet, surtout si vous arrivez tard chez vous. Naturellement, elle ne dit rien à ce jeune homme car elle n'en est pas responsable. Je crois que si elle désirait vous voir l'abandonner, elle lui dirait elle-même de se retirer; seulement, elle veut vous donner l'occasion de prouver que vous êtes assez sérieuse pour ne pas risquer de compromettre votre réputation — la réputation d'une jeune fille est une chose si délicate qui se flétrit si facilement! Certainement, vous avez le droit de vous récréer, mais avec l'approbation de vos parents. Soyez assurée, ma chère petite, que votre mère, lorsque l'heure et le digne élu se présenteront, vous donnera sa bénédiction — car elle ne veut que votre bien.

Je crois que vous pourriez quitter votre famille et aller travailler à la ville dès l'âge de dix-huit ans, mais ne faites donc pas cela. Attendez la permission de vos parents. Vous leur feriez beaucoup de peine en agissant contre leur volonté, et vous le regretteriez certainement plus tard. Soyez sérieuse et vous verrez que votre mère aura bientôt pleine confiance en vous.

* * *

Q.—J'ai trois filles, de 18 à 24 ans, qui travaillent dans des bureaux et qui me remettent leur salaire à la fin de chaque mois. J'en déduis le montant de leur pension, leur remets une allocation personnelle pour leurs dépenses et leurs vêtements et je dépose ce qui reste à leur compte d'épargne. Plus tard, quand elles en auront besoin, elles auront une jolie somme à leur crédit. Or depuis quelque temps, mes filles protestent et veulent payer leur pension et administrer elles-mêmes leur argent. Chère Louise, comprenez-vous une telle ingratitude? Leurs compagnes de travail, des "émancipées" sans doute, doivent les conseiller et les soulever contre moi. Si mes filles ne prennent pas maintenant l'habitude d'économiser, quand la prendront-elles? Merci.

MERE EN PEINE.

R.—C'est bien vous, chère madame, qui avez pris l'habitude de l'économie et non vos filles. Il est grand temps que vous la leur laissiez prendre à leur tour. Vos intentions étaient excellentes, j'en suis sûre, mais votre raisonnement est erroné dans ce cas et vous n'avez pas, comme vous croyiez le faire, agi dans l'intérêt de vos filles.

Dès que l'enfant reçoit un petit montant d'argent, soit de ses parents qui le lui donnent, soit d'étrangers qui le paient pour de menus services, les éducateurs recommandent qu'il établisse un budget, et apprenne par son expérience propre, ou avec l'aide de ses parents, à répartir son argent de façon à en avoir à dépenser pour des choses nécessaires, pour ses "folles dépenses" et en mettre de côté pour sa banque ou pour son compte d'épargne dès qu'il en aura un.

A plus forte raison, des jeunes filles qui travaillent devraient-elles pouvoir administrer leur salaire — au moins les aînées. Les plus jeunes ont encore besoin des conseils de leurs parents, mais, vous savez, rien ne vaut l'expérience personnelle pour donner de bonnes leçons. Bientôt, elles auront à administrer une bonne partie de l'argent d'une famille et elles devront savoir le faire, sans cela leur foyer ne sera certainement pas bien paisible. Donnez-leur l'occasion de faire de petites erreurs maintenant, afin de leur en éviter de grandes plus tard. Conseillez-les, oui, mais faites-leur confiance avant qu'elles ne vous retirent la leur.

* * *

Q.—J'ai treize ans et je suis invitée à une petite soirée dansante. Je connais un jeune homme de seize ans; puis-je l'inviter à m'y accompagner?

FLEURETTE.

R.—Je suppose que vous avez une mère et un père aussi, et je me demande à quoi ils pensent de vous permettre de telles sorties à votre âge! Vous ne devez certainement pas demander à ce jeune homme de vous accompagner. Il refuserait sans aucun doute d'ailleurs, vous considérant, du haut de sa grandeur, comme n'étant encore qu'une enfant. Si vous voulez bien suivre mes conseils, ma chère petite, faites du sport, de la natation, du tennis, etc., lisez de belles choses, mais ne fréquentez pas les danses si jeune, si vous voulez vous conserver bonne.

Aux parents qui lisent ces lignes, et qui permettent ces choses — que je n'ai pas inventées, je vous prie de me croire — je dis: "Que faites-vous donc de vos devoirs?"

LOUISE.

Mémoires d'une institutrice

— *par HENRIETTE PLANTE* —

(1892)

Les "Mémoires" d'une institutrice peuvent être très intéressantes comme elles peuvent être aussi sombres et dépourvues de tout attrait, suivant le "milieu". Parfois, l'inexpérience d'une jeune institutrice, en face de certaines difficultés, fait tomber l'ambition et, par suite, peut amener un dégoût prononcé pour l'enseignement; c'est ce qui arrive lorsqu'une jeune fille enthousiasmée de sa carrière débute dans des centres qui n'offrent que des revers et des contrariétés. Ce qui, d'après moi, est le plus désagréable, c'est qu'on place l'institutrice comme une cible sur laquelle on lance des préjugés plus ou moins fondés . . . Et pourtant, cette jeune personne ne demande qu'à se dépenser pour instruire tous les enfants qui lui sont confiés . . .

Premier poste

A quinze ans, j'avais fini mon grade six; j'ajoute aussi que c'était la fin de mon cours . . . Nous étions 13 enfants dans la famille: c'est dire que les besoins étaient pressants pour nourrir et habiller tout ce monde, et, pour cela "il fallait de l'argent". Comme j'étais grande et assez sérieuse pour mon âge, on décida que je pourrais aller enseigner afin de gagner quelques piastres. Depuis longtemps, je désirais porter une robe longue, et voici que l'occasion s'en présentait! J'en étais tout heureuse. Munie de mon grand savoir, me voilà promue au rang "d'institutrice", titre dont je me glorifiais énormément. Je dus accepter le premier poste qui me fut offert, éloigné de mes parents d'une centaine de milles . . . Je m'embarquai donc pour ce pays inconnu le 4 décembre 1892 . . . J'arrivai à destination à neuf heures du soir, n'ayant d'autre lumière pour me guider que la blancheur de la neige. Le conducteur du train me tendit les bras et me déposa tranquillement dans un banc de neige où je m'enfonçai jusqu'aux genoux . . . Le train repartit, je remontai sur la voie ferrée . . . Je regardai autour de moi, toute effrayée de me trouver seule, lorsque j'aperçus un homme qui venait vers moi en courant:

— "Etes-vous la maitresse"? me demanda-t-il tout essouflé . . .

— Oui! répondis-je tremblante de peur et de froid . . .

— Les chevaux sont là-bas, cria-t-il en tournant les talons, et il repartit en courant dans cette direction. Il me fallut suivre son exemple derrière lui pour rejoindre le "berlot" et les chevaux qui commençaient à s'impatienter.

Trajet silencieux

Nous avions six milles à franchir dans un chemin sinueux et boisé . . . Les petits chevaux allaient bon train . . . pas un mot ne fut prononcé pendant le trajet. Soudain j'aperçus une petite maison se dessinant comme un fantôme sur la neige . . . Enfin, pensais-je, nous voilà rendus au village . . . Le chartier modéra un peu l'allure de ses chevaux, juste pour dire: "C'est ici l'école, mais c'est pas chauffé, vous allez coucher chez le marchand à soir, après ça, vous resterez à l'école. Y a tout ce qui faut pour loger la maitresse".

Tous ces renseignements me rentraient à peine dans la tête; je commençais à réaliser que j'étais bien seule et que je devais me débrouiller. L'accueil chaleureux que je reçus au petit magasin, et la douce chaleur d'un bon feu me redonna du courage et, après un bon repas, le sommeil me gagna et je fus conduite à ma chambre où je ne tardai pas à tomber endormie.

Tâche ardue

Le lendemain la tâche ardue commença . . . les élèves, au nombre de treize, étaient de bons enfants presque aussi vieux que moi, cependant. Je logeais dans le haut de l'école qui était assez propre, mais le toit un peu disjoint me donnait le loisir de compter les étoiles, si le coeur m'en disait. Cependant, le lendemain matin, l'aspect fut désastreux car, l'eau . . . le pain . . . la viande, tout était gelé; il fallut vite faire un gros feu, quitte à brûler l'école pour dégeler cela avant le déjeuner. Je n'avais pas la consolation d'aller loger ailleurs, car, à part l'église et le presbytère, aucune maison n'existait dans ces parages.

Il me fut impossible de passer l'hiver dans cette région; j'en avertis les commissaires et j'abandonnai tout et retournai dans ma famille. Là au moins — bien que le confort manquât — mon père était là pour tenir le feu en action . . .

Elégance automnale

Quand quelqu'un passe son temps à s'entretenir avec vous des défauts d'autrui, soyez assuré qu'à votre départ, cette personne s'entretiendra avec d'autres de vos propres défauts.

Deuxième poste

A cet endroit, il n'y avait pas de maison d'école, mais, par contre, je pensionnais dans une bonne famille. L'inconvénient était qu'il me fallait marcher un bon mille pour me rendre à la salle d'école. Les mois d'automne furent des plus agréables: la nature revêtue de jaune présentait un aspect magnifique; le soir je revenais avec quelques petits écoliers qui habitaient dans la même direction que moi. L'hiver commença rude, avec une lourde épaisseur de neige. Comme les enfants, j'accueillis cette première neige avec plaisir. Mais, avec les semaines, le froid devint de plus en plus piquant et les tempêtes se succédant, mon chemin fut impassable, de sorte que je me vis obligée de ramper pour venir à bout de traverser les bancs de neige.

Local d'occasion

Les commissaires se rendirent compte qu'il me serait impossible de continuer ainsi. Le seul local disponible était une cuisine d'été. Il eut été bien regrettable, pensaient-ils, de fermer l'école au bout de trois mois. Après discussion, ils décidèrent de prendre ce local et, pour m'accommoder, ils m'avertirent que je resterais sur place. Donc, on s'empressa de déterrer de sous la neige un vieux poêle de cuisine mis au rancart depuis plusieurs années . . . On monta un grand lit dans un coin, les tables, les bancs d'école; deux chaises pour la maîtresse, une pour s'asseoir et l'autre servant de pupitre complétèrent l'installation. C'était tout ce qu'il fallait pour l'institutrice à qui l'on payait le gros salaire de $15 par mois!

Indiscrétion de mes hôtes

La porte de communication entre mon logis et le haut côté où habitait le propriétaire et sa famille était faite de planches mal jointes; naturellement à l'approche de l'hiver, on prenait soin de boucher toutes les fentes et les trous afin de garder toute la chaleur à l'intérieur de leur côté. Cependant, le deuxième jour, je m'aperçus qu'il y avait un vide et que de l'intérieur chez eux, ils épiaient tout ce qui se passait chez moi. Je me hasardai de reboucher ce trou, mais le lendemain, un autre était à jour. Je vous avoue que ma position était des plus gênante . . .

Froid intenable

Durant la classe, le plus grand problème était de tenir les pauvres enfants à travailler avec coeur quand le froid des pieds les forçait à se replier les jambes et se mettre les pieds sur le banc . . . Je les regardais avec pitié, ne pouvant les forcer à se redresser quand j'avais moi-même les jambes étendues dans le petit fourneau. Je fus délivrée de ce martyre plus tôt que je m'y attendais, car les enfants, se plaignant de souffrir du froid à l'école, les parents en demandèrent la fermeture jusqu'à ce que les conditions soient améliorées. Je quittai ce poste sans regret car j'avais grandement hâte de me chauffer à mon goût . . .

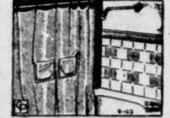
(Suite à toutes les 2 semaines)



Pour enlever de l'huile à machine d'une étoffe lavable, frottez la tache avec de la vaseline minérale ou avec de la graisse, puis faites pénétrer celle-ci pour amollir la souillure. Lavez avec de l'eau chaude savonneuse.



Si votre corde à linge est salie, enroulez-la autour de l'agitateur de votre machine à laver. Nettoyez dans de l'eau chaude et savonneuse, rincez, puis faites sécher.



Si votre douche n'a pas de savonnier, cousez une ou deux enveloppes de plastique en dedans du rideau pour y mettre savons et débarbouillettes.



Tous Responsables
DE L'ESPRIT CHRÉTIEN DANS LE MONDE

D'un bout à l'autre du monde

Geste à souligner

La revue **Ecclesia**, dans son numéro du mois d'août, rapporte le fait suivant qui met en relief l'importance et la puissance de l'exemple donné simplement et sans ostentation ou fausse honte.

"Le président de la République française a laissé au Canada, après le voyage qu'il y fit l'an passé, un souvenir de grande sympathie. Sa gentillesse, son esprit d'à propos, sa largeur de vues ont séduit tous ceux qui l'ont approché.

Et l'on raconte encore à Québec cette petite histoire:

M. Vincent Auriol devait repartir par avion un samedi, mais M. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, désirant offrir un banquet en son honneur, le président fut prié de bien vouloir retarder son départ, ce qu'il accepta. Du coup, il devait passer le dimanche en terre canadienne et il était impossible qu'il n'assistât pas à un office religieux. On vint donc lui proposer de faire célébrer pour lui une messe dans une petite chapelle, plutôt que de l'emmener en pleine vue, dans une église de la ville.

— Nullement, répondit-il. Le représentant de la France, quand il va à la messe, ne se cache pas. Il se montre au grand jour. J'irai à la messe, mais à la cathédrale, au premier rang. Et je demande que cette messe soit célébrée en memoire des Canadiens qui sont tombés sur le sol de France à côté des Français.

Ce qui fut fait . . ."

La charité guérit les plaies

Helen Hayes, actrice distinguée, raconte pour le bénéfice de ceux que les épreuves ont meurtris, comment elle recouvra la paix du coeur et le désir de vivre après la mort de sa fille, âgée de 19 ans, devant laquelle s'ouvrait une brillante carrière dans la profession qu'avait suivie sa mère.

Pendant 3 ans, la douleur étreignit son coeur; elle essaya tout pour tâcher d'oublier sa peine: voyages, travail, retour au cinéma; mais en vain. Un jour, elle comprit qu'elle n'avait pas tout essayé encore; l'idée lui vint de se dévouer pour le bonheur des autres; en particulier, elle aiderait les jeunes qui tentaient, au prix d'innombrables difficultés, de se faire une carrière dans le cinéma. Elle prodigua également son temps et ses soins aux malades, aux victimes de maladies incurables. Et dans l'amour et la charité elle recouvra la sérénité de son âme.

Elle écrit: "Auparavant, en me prêtant pour venir en aide aux organisations de charité ou de bienfaisance, je n'avais aimé que moi-même. Mon but avait été d'amener les autres à m'aimer davantage. Ce n'était pas par égoïsme ou petitesse, mais je n'avais jamais appris ce que signifiait 'aimer les autres comme moi-même'. Je ne dirai pas que ma vie est redevenue ce qu'elle était auparavant — elle ne le sera jamais — mais j'ai trouvé le bonheur dans le don de moi-même aux autres."

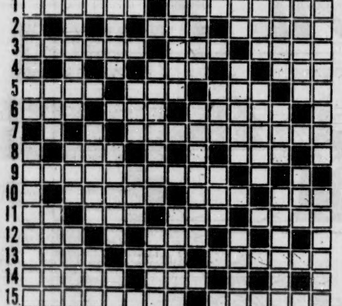
"J'ai appris avec reconnaissance à comprendre la signification du commandement divin d'aimer mon prochain comme moi-même. Je réalise enfin la consolation qui vient lorsqu'on le comprend et qu'on le vit."

Progrès remarquables de l'Eglise au Japon

Plus de 10,000 Japonais se sont convertis au catholicisme à Tokyo seulement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. C'est là le changement le plus radical qui se soit produit dans la capitale du pays depuis la fin des hostilités. Ce chiffre dépasse le nombre total des conversions dans tout le pays avant le commencement de la guerre. Le nombre restreint de missionnaires ne permet pas de répondre à toutes les demandes du peuple japonais. La masse de la population réalise le grand besoin de religion et s'oppose à la doctrine communiste avec répugnance, bien qu'il y ait un parti communiste bien organisé et actif dans le pays.

P. G.

Nos Mots Croisés



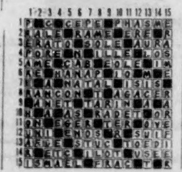
HORIZONTAL

1—Enduire d'une couche protectrice de collodion — Qui a l'habitude de nier.
2—Pied de vigne — Pays des soldats.
3—Vaisseau, bâtiment de mer — Marmite de cuisine — Petit espace de terrain.
4—Enjoué, jovial — Fille de Cadmus.
5—Terre argileuse dont on fait des couleurs — Durillon — Etendue d'eau — Pronom personnel.
6—Père de Cham — Local où l'on danse — Qui est exprimé par la parole.
7—Répréhension faite avec autorité.
8—Roi de Juda — Colère.
9—Action qui faisait perdre la qualité de noble.
10—Répandu çà et là — Interjection — Oiseau grimpeur.
11—Conjugaison — Ville de Prusse — Préfixe — Enveloppe du grain dans l'épi.
12—Rongeur — Hardi, audacieux.
13—Père de Jason — Perroquet — Archipel volcanique italien au N de la Sicile.
14—Empereur romain — Vieux.
15—Genre de champignons — Protecteur des lettres et des savants.

VERTICAL

1—Petit drapeau — Fortement attaché.
2—Col — Abattre à ras de terre.
3—Bouillon, potage trop étendu d'eau — Mesure agraire — Grosse moulure ronde.
4—Il achetait des langues pour son maître Xanthos — Mot, dit aussi substantif.
5—Non préparé — On l'appelle aussi oiseau-trompette — Négation.
6—Conjonction — Légumineuse.
7—Logement misérable — Fait de vive voix.
8—C'est dans ce pays que se trouve le mont Everest — Fleuve des Etats-Unis.
9—Cor poussé au sommet de la tête du cerf — Mûr avant la saison.
10—Laïque — Posséda.
11—Carte à jouer — Au milieu de: — Air du visage.
12—Onomatopée d'un choc — Prénom féminin.
13—Trésorier de Clotaire II — Division du compas — Pâturage.
14—Ville d'Italie — De peu de valeur.
15—Se désister — Etat d'une personne qui a perdu la vue.

Solution du précédent



WHITEHORSE, Yukon — S. Exc. Mgr Jean-Louis Coudert, O.M.I., vicaire apostolique du Yukon, a visité, pour la première fois, par avion, la mission de fondation récente d'Old Crow, à 70 milles au delà du cercle polaire. Les RR. PP. Joseph Plaine, O.M.I., et Denis Buliard, O.M.I., travaillent à cet endroit à la conversion des Indiens Loucheux anglicans.

L'amiral H. B. Miller est reçu dans l'Eglise à Rome

ROME — Un amiral américain à sa retraite a été reçu dans l'Eglise, a fait sa première communion et a été reçu en audience par le pape — tout dans l'espace de 30 heures. Il s'agit de l'amiral H. B Miller, de la marine américaine, ancien chef de l'aviation navale et de l'information publique pour la marine pendant la 2ème guerre mondiale. Il est maintenant président du "Comité pour une Europe libre" et se trouve en Europe pour poursuivre son travail.

Pax Romana définit le véritable rôle de l'Université catholique

QUEBEC — Le 22ème congrès mondial de Pax Romana a déclaré récemment que l'Université Laval devrait "donner aux étudiants à la fois les connaissances et l'entraînement scientifiques nécessaires à leur profession, et le jugement moral qui leur permettra de l'exercer avec le plein respect des valeurs humaines".

La déclaration est contenue dans l'une des 12 conclusions préparées par un comité spécial de ce congrès qui a groupé 700 étudiants et intellectuels catholiques pour discuter de "la mission de l'université".

Délégués de 40 pays

Des délégués de quelque 40 pays ont terminé le 2 août, à Québec, la réunion qui a commencé à Toronto le 21 juillet et qui a également tenu des séances à Ottawa et à Montréal.

Les conclusions comprennent aussi que "l'éducation universitaire devrait se maintenir en contact avec les problèmes et les difficultés concrètes de la vie professionnelle".

On y remarque que "la solitude qui est indispensable à la découverte de la vérité risque souvent de briser les liens profonds de l'université avec la société dans laquelle elle vit".

"L'Etat doit assurer à l'université l'autonomie et l'aide qui sont nécessaires à la poursuite de sa fin", déclare le comité.

Le Dr Hugh S. Taylor, de l'Université de Princeton, N.-J., nouveau président de Pax Romana, a rappelé les buts de cette organisation: "Promouvoir un fort mouvement universitaire catholique dans tous les pays, former les universités catholiques à leurs tâches dans le monde contemporain et promouvoir la culture chrétienne de demain par la christianisation de l'université et de la vie professionnelle.

Staline voulait la mort de ce prêtre

BOSTON — Le R. P. Léopold L. S. Braun, qui se dit le dernier prêtre catholique de la Russie soviétique, a déclaré qu'on lui avait dit à son départ de Russie en 1945 que Staline lui-même avait donné l'ordre de "l'exterminer".

Cherchant à quitter le pays après avoir appris qu'il était sur la liste des "indésirables", le R. P. Braun dit qu'il s'apprêtait à monter à bord d'un aérobus lorsqu'un officier russe sympathique l'avertit qu'on avait ordonné sa "liquidation" et que s'il partait à bord de cet avion "ce serait son dernier voyage".

Il a alors révélé qu'il avait quitté le pays en qualité d'invité spécial de l'ancien secrétaire d'Etat, M. James F. Byrnes, des Etats-Unis, qui quittait Moscou dans un avion privé, après avoir rempli une mission diplomatique près le Kremlin.

Le R. P. Braun dit qu'il n'a pas divulgué publiquement qu'il avait été condamné à mort pour des raisons qu'il n'a pas révélées. Il a fait ces déclarations alors qu'il adressait la parole devant les membres de l'Institut national des instituteurs catholiques.

Il vaut mieux faire dire des messes de son vivant

Joseph croit que les messes dites de son vivant sont plus profitables à son âme que celles qui seront célébrées après sa mort. Il demande si vraiment il en est ainsi. Que lui conseillez-vous de faire?

Il va sans dire que les messes que quelqu'un fait dire pour son âme, pendant qu'il est en vie, produisent leur effet immédiatement et que leur fruit ne reste pas suspendu jusqu'au moment de la mort. C'est la doctrine commune, en effet, que le fruit satisfactoire de la messe s'applique immédiatement, selon la capacité de celui qui y a droit. Nous devons donc examiner simplement si, eu égard au fruit du saint sacrifice, toutes choses égales d'ailleurs, il est préférable de faire dire des messes pour son âme pendant la vie que de les faire dire après sa mort.

D'une manière générale, il est certain qu'eu égard au fruit de la messe, il est plus avantageux de faire dire des messes, pour son âme pendant sa vie. Les défunts en effet ne peuvent profiter que du fruit satisfactoire de la messe, tandis que les vivants peuvent en outre recueillir le fruit propitiatoire et expiatoire. D'ailleurs, bien que le fruit satisfactoire soit certain pour les défunts, il reste douteux que le fruit soit réellement appliqué à l'âme de celui qui fait dire des messes après sa mort; car il ne peut être certain de mourir en état de grâce, de telle sorte qu'en faisant dire les messes après sa mort il choisit un fruit satisfactoire douteux et renonce aux fruits propitiatoire et impétratoire du divin sacrifice.

A Bible for every Catholic

CATHOLIC BIBLE WEEK

September 28th—October 5th

500th Anniversary of The Gutenberg Bible

1452

THE FIRST PRINTED BOOK — A CATHOLIC BIBLE

1952

Quelque 60,000 copies de ce panneau-réclame ont été distribuées dans les églises, écoles, kiosques de journaux et centres d'information des Etats-Unis, sous les auspices du comité catholique biblique d'Amérique, pour annoncer la semaine spéciale de la Bible catholique, qui sera observée du 28 septembre au 5 octobre prochains et qui marquera de façon particulière le 5ème centenaire de la première Bible imprimée à la presse, celle de Gutenberg.

(NCWC)

Mise en garde du cardinal Schuster contre le "réarmement" moral

S. E. le cardinal Schuster, archevêque de Milan, a publié la note suivante:

"Nous constations que, même après notre avertissement du mois de juin de l'an dernier, le mouvement 'hétérodoxe' du 'réarmement moral' continue sa propagande à Milan même, en s'appuyant sur la bonne foi de certains coeurs généreux qui propagent et financent cette initiative. Nous répétons ce que nous avons déjà déclaré une autre fois aux fidèles. Le mouvement, d'origine et de méthode protestantes, est en dehors de la direction et du contrôle de l'Eglise, et pour cela est dit 'hétérodoxe'. Il est une chose différente de la foi catholique. Le mouvement suit le système protestant, parce que sautant par-dessus l'Eglise catholique, la seule chargée par Jésus-Christ de transmettre aux âmes les trésors de la Rédemption, il veut placer directement les esprits en contact immédiat avec Dieu et avec sa grâce. Ce qui est contre l'ordre divin, et contre le saint Evangile. Dans l'ordre actuel, on ne peut arriver 'au Père que par le Christ, mais on ne peut arriver au Christ que par son Eglise. Le mouvement est également dangereux soit pour les catholiques, soit pour les acatholiques. Il est dangereux — et c'est peu dire — pour les acatholiques, parce qu'il leur présente une forme religieuse imparfaite et subjective, une morale sans dogmes, sans un principe d'autorité, sans une Foi suprêmement révélée, brebis sans pasteur et hors du légitime bercail du Christ. Autrement dit, une religiosité arbitraire et par conséquent chargée d'erreurs. Ce mouvement est surtout dangereux pour les catholiques, parce que Jésus-Christ, ayant envoyé son Esprit Paraclet sur l'Eglise pour qu'il 'l'introduise à la vérité tout entière', les membres du 'Réarmement' vont eux, en revanche, la chercher à Caux, où ils retrouvent un piétinisme subjectif et de marque protestante authentique. A ces chrétiens désireux d'un véritable 'Réarmement moral', fondé sur le dogme catholique, et non point sur le sentiment subjectif, Dante répéterait: 'Vous avez l'Ancien et le Nouveau Testament — Et le Pasteur de l'Eglise vous guide: — Que cela vous suffise pour votre salut'."

Dialogue entre 2 jeunes travailleurs.

Il faut remettre à la mode d'être catholique à fond

— Tu ne danses pas?
— Rarement.
— Tu ne vas pas au théâtre?
— Non.
— Au cinéma?
— Non plus.
— Fichtre! tu es un moine, alors?
— Hélas! je ne suis qu'un petit employé.
— Non mais, sans blague, tu vis comme un ermite; c'est pas une jeunesse ça! On n'en a qu'une, pardi!
— A qui le dis-tu? A vingt-six ans, on s'aperçoit déjà qu'elle s'envole.
— Dame!
— Si on n'en a qu'une, raison de plus pour bien l'employer, pour ne pas la perdre.
— Tout de même! Un peu de plaisir, un peu de rigolade, ne font pas de tort.
— D'accord; et je te jure que je ne m'en prive pas. Mais la danse, le théâtre et le ciné, vois-tu, ne me font pas rigoler, et, en outre, ça me fait du tort; je ne suis pas de bois, mon vieux; tout cela m'excite, me trouble, et je suis toujours sorti de ces plaisirs-là moins bon qu'en y entrant.
— Alors?
— Alors? Je m'en abstiens; n'est-ce pas raisonnable?
— Sans doute, mais c'est d'un austère!
— Erreur, mon vieux! Est-ce que tu crois que le bonheur ça vous entre par les yeux, les oreilles ou les jambes? D'ailleurs, ce n'est pas tout, cela? Ce n'est pas parce que nous vivons dans un monde viveur, ce n'est pas parce que nous sommes submergés par la sensualité, que nous pouvons lui ouvrir tous nos sens. Au contraire, un catholique, Paul, c'est un homme de discipline, un homme qui obéit à une règle intérieure, qui conforme toute sa vie (pensées, actes, aspirations) au précepte divin, un homme mortifié. Et dès lors, au lieu d'ouvrir ses sens à tous les appétits qui passent, il devra souvent les fermer.
— Tu parles comme un curé.
— Comme un chrétien, rien de plus. Et je ne vois pas, d'ailleurs, pourquoi un chrétien parlerait autrement qu'un curé.
— Mon Dieu, que tu es acerbe, ce soir! Qu'as-tu donc avalé qui ne passe pas? De la choucroute?
— Non, mais ça me fait bondir de voir des catholiques qui n'ont pas encore compris qu'ils ne pouvaient pas être comme tout le monde.

Ce n'est pas parce qu'on lit tout, qu'un catholique peut tout lire.

Ce n'est pas parce qu'on se paie tous les spectacles, qu'un catholique peut tout voir.

Nous sommes tous un peu des moutons de Panurge.

Nous suivons le mouvement sans contrôle; nous nous laissons entraîner par le courant, d'où qu'il vienne et où qu'il aille.

Vois-tu, Paul, moi, je crois que nous devons être réactionnaires. Réactionnaires contre tout ce qui n'est pas chrétien. Nous devons être un barrage solide contre le flot qui descend de plus en plus. Mais pour cela, nous devons d'abord être "solides", nous-mêmes, observer une discipline de fer, réagir contre tout ce qui nous sollicite non seulement au mal, mais même à la médiocrité.

— C'est chic, ça.
— Moi, je trouve cela passionnant . . .
— De faire autrement que les autres?
— Sans doute, surtout si c'est pour faire mieux . . . Veux-tu nous aider?
— A quoi?
— A remettre à la mode d'être catholique à fond?

J. BLOUX.

Le nouveau conseil des femmes universitaires

OTTAWA — Le Dr Martha Laws, de Toronto, a été élue présidente de la Fédération canadienne des femmes universitaires.

Ont aussi été élues: le Dr Olga Jardine, de Victoria, 1ère vice-présidente; Mme Ashley Walker, de Régina, 2ème vice-présidente; Mlle Avis Clark, de Winnipeg, 3ème vice-présidente; le Dr Esther Wright, de Fredericton, 4ème vice-présidente; Mlle Reta Henry, trésorière; Mme R. R. Duffy, de Québec, archiviste; Mme W. H. Clarke, de Toronto, secrétaire correspondante; Mme W. P. Calhoun, en charge du recrutement.

Guérison miraculeuse d'une ancienne athée à Lourdes

PARIS — Mme Jeanne Gestas était encore une athée quand elle se rendit à Lourdes, il y a quelques années, mais elle est revenue à la pratique de sa religion depuis et, de plus, elle a été miraculeusement guérie d'une maladie des intestins qui la conduisait au tombeau.

La guérison a eu lieu il y a 4 ans, mais ce n'est que récemment que les autorités ecclésiastiques l'ont déclarée miraculeuse.

C'est en 1946 que Jeanne Gestas se rendit à Lourdes. Elle avait subi quatre opérations majeures et la plus grande partie de ses intestins avait été enlevée. Elle pouvait à peine manger. Les médecins étaient unanimes à dire qu'elle n'en avait plus que pour quelques mois à vivre.

En dépit de ses principes athées, elle consentit à se rendre à Lourdes parce que des religieuses l'avaient soignée. A Lourdes, elle reçut les sacrements pour la première fois dans bien des années, et elle se mit à prier pour obtenir sa guérison. Au début, il n'y eut pas d'amélioration dans sa condition, mais les médecins étaient étonnés de voir qu'elle continuait de vivre.

L'année suivante, Mme Gestas se rendit de nouveau à Lourdes. La première journée, quand elle fut mise dans la piscine de la grotte, elle éprouva une douleur terrible, comme elle n'en avait jamais éprouvée auparavant. "Je pensais mourir", déclara-t-elle par la suite.

La deuxième journée, elle sentit son énergie grandir et la douleur était disparue. Elle put, ce jour-là, garder de la nourriture pour la première fois depuis le commencement de sa maladie.

Les autorités ecclésiastiques refusèrent cependant de reconnaître la guérison sans faire une enquête. Après quatre ans, au cours desquels la commission ecclésiastique entendit le témoignage de médecins et de spécialistes, la guérison fut déclarée miraculeuse.

Il n'y a pas assez de prêtres, il faut l'aide des laïcs . . .

"Depuis que je suis devenu curé il y a 4 ans, je suis plus convaincu que jamais que la seule façon de convertir le monde est avec l'aide des laïcs", déclarait récemment S. Exc. Mgr F. L. Begin, de Cleveland.

Prenant comme exemple sa paroisse, qui couvre un district comptant 25,000 habitants, l'évêque déclara:

"Sur ce nombre, seulement 5,000 fréquentent l'église paroissiale. Nous ne savons à peu près rien des 20,000 autres.

"Et pourtant, comme pasteur, je suis responsable du salut de toutes ces âmes — non seulement de ceux dont les noms sont entrés dans les registres paroissiaux — comme nous le prescrit le commandement du Christ de prêcher son Evangile dans l'univers entier. Même avec l'aide de 4 vicaires, cette tâche est impossible."

La solution, déclara-t-il, consiste à faire appel aux laïcs.

Mgr Begin rappela que l'Eglise n'a pas de plan de longue haleine au moyen duquel il est possible de prévoir que le monde sera converti dans 100 ans. Chaque génération doit remplir ses responsabilités apostoliques.

"La situation de l'Eglise dans 100 ans dépendra de la façon dont nous remplirons nos obligations dans cette génération."

Il est temps de se remettre à la besogne

Pendant les deux derniers mois, les activités paroissiales et les divers mouvements de jeunesse ou autres ont marché au ralenti; plusieurs ont même suspendu leurs activités pendant les vacances. Et bien qu'il n'y ait pas de repos pour le chrétien qui comprend le sens de ses responsabilités, n'est-il pas vrai que l'individu lui-même subit les effets de cette détente générale?

Mais il est temps de se remettre à la besogne. Les jeunes ont repris le chemin de l'école; tout se remet en branle pour une autre année. C'est donc le temps de se remettre à l'oeuvre pleinement, dans l'apostolat individuel ou collectif.

Il faut revenir sur les motifs pour lesquels nous devons nous remettre à la tâche avec plus d'ardeur que jamais après le repos bienfaisant des mois d'été. C'est le Saint-Père lui-même qui nous les donne dans cet extrait du message qu'Il adressait en mai dernier à la jeunesse catholique d'Allemagne:

"Votre foi catholique vous engage.

"Elle vous engage avant tout à vos propres yeux. Avancez devant Dieu, vivez selon votre foi, et pas seulement dans les rituelles et solennelles célébrations religieuses. La séparation entre la religion et la vie — comme si Dieu n'existait nullement pour la réalité de l'être, pour la profession, pour l'économie, pour les institutions publiques — cette séparation est, malheureusement, un des signes de la décadence de la culture chrétienne, elle est la cause comme également l'effet de la laïcisation de l'homme tout entier. Vous devez vous prémunir contre cette décadence. Soyez donc des chrétiens, toujours et partout fiers de l'être devant Dieu, les jours ouvrables comme les jours fériés, à l'usine comme à l'église . . . dans la vie extérieure agitée comme dans l'intimité de la maison et de la famille.

"Le mot d'ordre de notre époque est vraiment celui de ne pas faiblir, de ne pas céder, mais de demeurer fermes, fidèles à la loi de Dieu et aux bonnes moeurs, dans les meilleurs comme dans les plus difficiles moments vécus par l'Eglise . . . On ne gagne pas le ciel par la lâcheté, mais par le courage et par l'abnégation."

Sans paresse ni fausse honte, travaillons chaque jour à édifier l'oeuvre de Dieu; mettons-nous en face de la réalité, et disons-nous que c'est le moment présent qu'il s'agit de faire fructifier; donnons-nous généreusement et entièrement à notre tâche de chrétiens.

P. G.

Les méthodes de l'Apostolat moderne

Sans rien changer à la religion qui est éternelle, il faut savoir la faire pénétrer dans chaque siècle par des méthodes nouvelles et opportunes.

"Il n'y a d'apostolat vraiment fécond que celui qui est adapté aux exigences des temps et des lieux."

Autrefois, on s'en tenait à la tradition orale, on acceptait la vérité toute faite, on vivait sur les croyances transmises. Aujourd'hui, tout le monde lit, raisonne, discute de omni re scibili et de quibusdam aliis. Et la religion n'échappe pas à l'universelle curiosité, à la discussion universelle. Tous en parlent, à peu près personne ne la connait. Il n'est pas exagéré de dire que nous mourons d'ignorance religieuse . . .

"Finalement, en matière religieuse, nos contemporains ont besoin de savoir, ils savent peu, savent mal, ne savent pas du tout."

Que faire? Atteindre les intelligences par un apostolat adapté, c'est-à-dire pas un apostolat d'illumination.

Et d'abord, nous nous adressons à un monde qui n'est ni d'hier, ni de demain, mais d'aujourd'hui, à un monde qui est concret et vivant sous nos yeux.

Nous devons comprendre ses passions, ses aspirations, les unes pour les combattre dans ce qu'elles ont de pervers, les autres pour les diriger dans ce qu'elles peuvent avoir de grand, de vrai, de généreux. "Nous devons parler sa langue et lui présenter l'enseignement catholique sous l'angle moderne."

La vérité ne change pas, mais les hommes changent, et savoir leur tenir un langage qui est de leur temps, qui les intéresse et les captive, qu'ils comprennent et qu'ils agréent, si ce n'est pas la plus grande des qualités, c'est la première des séductions et la condition préalable pour les instruire. "Observons ici, en passant, que les hommes de notre temps vivent vite, sont généralement pressés, et qu'il serait maladroit de les rebuter et de les fatiguer sous prétexte de les instruire et de les édifier."

Au milieu de l'immense mêlée d'ignorance et d'arrogance intellectuelle qui nous enveloppe, il est nécessaire d'armer les esprits libres et droits, de les mettre en état de se défendre contre le mensonge entendu et contre le mensonge imprimé, contre les attaques grossières ou perfides qui visent Dieu, l'âme, la vertu, la pudeur, la raison, la conscience et la foi.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

J'ai rêvé à ma 1ère bataille sur la glace

Pratique

Ce jour-là, vers les huit heures, le club des "X", bien loin d'être civilisé, venait jouer une partie contre le C.S.B. III. Son seul but était de faire du grabuge autant qu'il le pourrait. Nos adversaires le firent bien voir. Au moment où j'embarquai sur la glace, je reçus un solide coup d'épaule qui me fit perdre l'équilibre; cela me fit bouillir de colère.

Première ronde

Deux minutes après, la partie commença; les joueurs n'étaient pas encore réchauffés; mais le même "sauvage" me donna un coup de patin. Je vous assure que cette fois-là je bondis sur lui avec mes deux poings fermés sur sa jolie face étonnée. L'arbitre arrêta le jeu et nous sépara.

Deuxième ronde

Après avoir reçu chacun cinq minutes de punition, je rentrai dans la boîte des joueurs. Là, le Père Forget me lança à la tête un sermon que je me rappellerai toute ma vie. Comme il ne restait que deux minutes de jeu avant la fin de la première période, le Père m'envoya à la chambre des joueurs pour me réparer un peu car j'avais reçu un coup de poing sur la lèvre. La seule raison pour laquelle je continuai à jouer, c'était pour avoir ma vengeance. Durant la deuxième période, rien n'arriva car "il" se sauvait de moi et "il" gagnait par 5 à 3.

Troisième ronde

Mais vint la troisième période; celle-ci fut presque mortelle. Après six minutes de jeu, le Collège enregistra 8 points consécutifs.

Le vainqueur

La bataille faisait encore rage, les Pères voyant le danger se mirent à nous séparer avec peine, mais leur labeur eut du succès. A la fin du combat, j'avais un oeil au beurre noir et une lèvre enflée, mes camarades moins chanceux que moi avaient mal à plusieurs places; mais à comparer avec ce que reçurent les barbares, ce ne fut rien. Par chance, c'était la dernière partie de la saison.

Henri PRESCOTT,
Méthode.

• • •

Du tintouin chez "Tintin"

Cher Père Legault,

Je vous envoie quelques mots à propos de mon abonnement à "Tintin". Tintin m'envoie une lettre de reabonnement parce qu'il dit que mon abonnement va finir dans deux semaines. Je n'y comprends plus rien. Je pensais que j'étais abonné pour un an et c'est depuis avril seulement que je suis abonné.

J'ai mis la lettre et tous les papiers que Tintin m'a envoyés dans cette enveloppe pour que vous voyiez ce qui se brasse chez Tintin. Je ne sais trop que faire avec tout cela. Auriez-vous la bonté de discuter la chose avec Tintin le plus tôt possible afin que je ne manque pas un seul numéro. Je voudrais conserver ma série au complet. Merci.

De votre ancien élève qui pense à vous,

S. T.

• • •

Le Théâtre Etudiant

Le mardi 2 septembre, le Théâtre Etudiant présentait sa séance annuelle à laquelle participaient trois troupes de St-Boniface. Les troupes avaient été organisées par Mlle Anita Tougas. M. Raymond Breton (administrateur du Théâtre Etudiant) était maître de cérémonies.

Notre but

Le but du Théâtre Etudiant est d'intéresser à l'art dramatique ceux qui ont du talent; non pas nécessairement avec l'idée de préparer de futures "étoiles", mais tout simplement avec la conviction que nos membres vont grandir intellectuellement, vont aiguiser leur goût des choses supérieures. Avoir un bon goût veut dire d'abord, connaître; ensuite, connaître avec sa raison et sa sensibilité. L'art dramatique qui est le moyen le plus parfait de l'expression humaine, assure au candidat sérieux cet épanouissement de la personnalité. C'est notre devise "Art et Progrès".

• • •

Les juges

Cette année, j'ai cru bon de choisir comme juges du concours, des membres du Théâtre Etudiant. L'expérience de la responsabilité m'a paru supérieure au profit à recevoir de critiques adultes. Cette année, le Théâtre Etudiant a donné à cinq de ses membres l'occasion d'étudier, d'analyser, de repartir équitablement les valeurs engagées et, enfin, de porter un jugement objectif.

Les cinq juges du concours étaient: Mlles Anita Tougas, Jeannine Bernier, Henriette Toupin; MM. Jean Lavery et Robert Lane.

La troupe Mignonne

Le jury attribua la palme à la troupe Mignonne, dirigée par Laurette Bergeron. Les actrices étaient: Laurette Bergeron, Claudette Lambert, Lorraine Smith, Roberta Muller, Jeannette Pariseau, Gilberte Ferland et Stella Valcourt. Cette troupe joua une pièce en un acte, de Montenailles: "Au Brin de muguet".

La troupe des Marionnettes présenta une saynète en un acte d'Eugène Achard: "Valentine, ou le moulin à paroles".

La meilleure actrice de la soirée fut Laurette Bergeron. Le deuxième prix alla à Hélène Cyr, directrice de la troupe des Marionnettes. Jouaient dans cette troupe: Agnès Cyr, Barbara Vadeboncoeur, Lorraine Léger, Hélène Cyr et Jacqueline Rocan.

Enfin, la troupe Figaro, qui ne participait pas au concours, joua: "Les suites d'un premier lit", comédie en un acte de Labiche. Les acteurs: Roger Sénécal, Réginald Prescott (directeur), Léo Couture (metteur en scène), Roger Millier, Lionel Dorge et Roland Prescott.

Remerciements

Je tiens à remercier le Père Caron qui, encore cette année, nous a fourni les décors nécessaires. Je pense aussi au Père Vézina, notre grimeur. Je n'oublie pas le Père Guy à qui nous devons d'appréciables directives. Enfin, je remercie le public d'être venu nombreux encourager de jeunes efforts.

Réginald PRESCOTT.

• • •

Chez nos Anciens

Félicitations

A M. l'abbé Alexandre Boulet (B.A. 1920) à qui l'on vient de confier l'importante fonction de curé de la basilique de St-Boniface.

A l'honorable juge Joseph-Thomas Beaubien (B.A. 1910) qui a été promu juge de la Cour d'Appel du Manitoba.

Condoléances

Aux RR. PP. François et Bernard Bourassa, S.J., anciens professeurs, qui viennent de perdre leur père, Henri Bourassa, le célèbre défenseur des droits des Canadiens français.

De Montréal

On apprend qu'Henri Bergeron (B.A. 1945) se lance dans le domaine de la télévision: il est maintenant au nouveau poste CBFT de Montréal.

On apprend également que Bernard Goulet (Rheto 1925) sera candidat conservateur dans le comté St-Denis aux prochaines élections fédérales.

Vers Montréal

Aux premiers jours de septembre, de passage au Collège: Bernard de Margerie, président du Conventum 1952. Il poursuivra ses études philosophiques au Séminaire de St-Sulpice.

Au sacre de Mgr Blais

Le 28 août dernier, à l'occasion du sacre de S. Exc. Mgr L. Blais, étaient de passage à St-Boniface: M l'abbé Albert Houle (B.A. 1924), curé de Domrémy, Sask.; M. l'abbé J.-A. Beaulac, ancien surveillant, curé de Marcellin, Sask.; M. l'abbé Emile Touchet, ancien surveillant, vicaire de Duck Lake, Sask.; M. Dumont Lepage (Versification 1924), gérant des deux postes français de Saskatchewan.

Conventum de 1943

Ils sont fidèles à se réunir chaque année, ceux du moins de la ville et des alentours qui le peuvent plus aisément.

Cette année, il fallait célébrer la nomination d'un curé, l'installation d'un médecin et l'annonce d'un mariage prochain.

Ce fut le dimanche 31 août. Rassemblés au Collège au début de l'après-midi, les condisciples partirent en autos pour St-Claude où les recevaient le Dr et Mme Fortunat Champagne. Les visiteurs étaient MM. les abbés Ubald Lafond et Pierre Gagné, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., M. et Mme René Préfontaine, M. et Mme Edwin Gallant, Mlle Carmel Couture, MM. Joseph Bockstael, Roland Gautron, Alfred Goebel, Gérard Laurin et "l'aumônier honoraire", un ancien professeur, le R. P. L. Hardy, S.J.

La température empêcha de prendre le souper en plein air. Il n'en fut pas moins animé. Dans la soirée, au milieu des échanges de vues et de souvenirs, on dressa le plan de la première grande réunion du conventum qui aura lieu l'été prochain.

• • •

Coin! Coin! Quel chien!

Dans une composition sur le chien, un syntaxiste écrit: "Le chien que je possède vient de deux espèces d'animaux carnassiers: le loup et un autre dont je ne me souviens pas". (J. Bayet)

Bonne volonté

Mon Père, je voudrais un autre livre comme "Le baron de Münchausen" ou un livre de la collection "Heures joyeuses", en tous cas, je voudrais un livre intéressant pour me faire garder le silence à l'étude. (Bernard Dupuis)

Le mot et sa réalité

Le professeur explique du Renaud, vocabulaire français. Il en vient au mot "surnuméraire". Cela veut dire: qui est au-dessus du nombre fixé, qui est de surplus, de trop. Toute la classe se tourne vers le fond de la classe où un élève purge une punition et s'écrie d'une seule voix: "Lonergan".

Ce cher La Fontaine

On a étudié à fond la fable "Le cochet, le chat et le souriceau". Gilles Savoie s'agite et trouble le recueillement de Clément Gauthier qui semonce son voisin: "Turbulent". Savoie de répondre du tic au tac: "Doux, bénin et gracieux".

Toujours Lonergan

Le professeur: "Quelqu'un m'a dit hier qu'il faudrait que le Père Préfet vous donne la volée tous les jours".

Lonergan: "C'est ma mère qui a dit ça? . . . Qu'il me la donne!"

Conclusion logique

Le professeur: "Gardez vos devoirs. Ils sont à vous autres, tâchez de ne pas les perdre".

Un élève: "C'est justement parce qu'ils sont à nous qu'on les perd!"

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-229
PAS DE CHOIX

Il arrive parfois que la distribution révélée ne vous laisse aucun choix sur la manière de procéder. Il ne vous reste alors qu'à imaginer quelles conditions favorables peuvent vous permettre la réalisation du contrat et procéder comme si ces conditions étaient existantes.

DONNEUR SUD
Personne vulnérable

N
♠ 6 4 3 2
♥ A 7 6
♦ V 8 4
♣ A D 7

O
♠ D 10 8 7
♥ V 10 3
♦ A R 10
♣ 9 4 3

E
♠
♥ 9 8 5 2
♦ D 7 6 3 2
♣ V 10 5 2

S
♠ A R V 9 5
♥ R D 4
♦ 9 5
♣ R 8 6

S	O	N	E
1 pi.	Passe	3 pi. (1)	Passe
4 pi.	Contre	Passe	Passe
Passe			

(1) Le soutien à l'atout est un peu léger pour cette surenchère impérative à la manche, car quatre petits atouts ne constituent qu'un support régulier lorsque la suite n'a pas été redemandée. Nord aurait pu annoncer 2 trèfles et envisager une redéclaration à pique.

Entame: roi de carreau.

Ouest fait suivre son as de carreau. Son partenaire ayant indiqué un certain doute sur la meilleure continuation, par le jeu du trois de carreau suivi du deux, Ouest change au neuf de trèfle. Le Mort ayant pris de l'as de trèfle, le déclarant appelle un petit atout. Comme Est ne peut fournir à l'atout, il existe un grave danger de perdre deux levées aux atouts d'Ouest. Sud se dit que le contrat ne peut être réalisé que si la main d'Ouest est balancée, c'est-à-dire comprenant trois cartes à chacune des suites hors l'atout. Il procède donc comme si ce fait était existant, le partage des atouts ne lui laissant aucun autre choix. Un petit coeur est joué vers l'as du Mort et Sud coupe un carreau, ce qui réduit ses atouts au même nombre que ceux de l'adversaire. Les honneurs de coeur et de trèfle sont encaissés sans qu'Ouest puisse couper. Le déclarant et Ouest n'ont plus alors que chacun trois atouts. Afin d'obtenir une tenace contre son adversaire, le déclarant demande atout par son valet. Si Ouest refuse de capturer cette carte, le déclarant fera suivre son roi d'atout et l'adversaire n'obtiendra que la dernière levée. Si Ouest prend le valet de pique de sa dame, il devra jouer vers le roi et le neuf du déclarant et par cette tenace Sud obtiendra les deux dernières levées.

Le succès sourit généralement à ceux qui savent conserver l'espérance et continuer la lutte malgré les dangers.

• • •

H-230
DONNEUR SUD
Est-Ouest vulnérables

N
♠ V 7
♥ A D 8 7 4
♦ 10 5
♣ A 6 5 3

S
♠ A R 10 9 8
♥ R 6
♦ R D V 9 2
♣ 4

S	O	N	E
1 pi.	Passe	2 co.	Passe
3 ca.	Passe	3 S-A	Passe
4 ca.	Passe	4 pi.	Passe
Passe	Passe		

Entame: dame de trèfle.

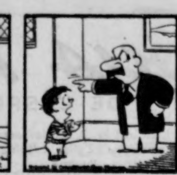
Le Mort prend de l'as de trèfle et, alors que vous appelez le valet de pique, Est refuse de couvrir. Si votre première préoccupation est la réalisation du contrat, comment devez-vous jouer et pourquoi?

Bonne semaine.

Nouveau curé d'Ars

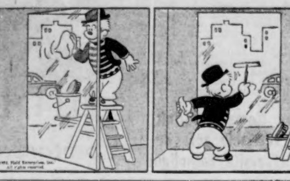
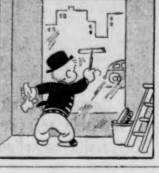
Le dimanche 22 juin, l'Eglise a béatifié le vénérable Antoine Marie-Pucci, pasteur de Viarregio de 1847 à 1892. Il fut un précurseur de l'Action catholique que Pie XI devait plus tard imposer à l'Eglise entière. Il était vénéré et respecté de tous. Comme le curé d'Ars, il passait ses journées entières au confessionnal, donnait aux pauvres ce qu'il avait reçu pour lui. Il excellait à calmer les colères, intervenait dans les conflits sociaux. Avec son ardente piété mariale, les témoins du procès de béatification relèvent son humilité. Il mourut à 73 ans d'un acte de charité. Appelé par un temps épouvantable au chevet d'un malade, il rencontra un vieillard en guenille à qui il donna sa pèlerine. Rentré trempé de pluie et transi de froid le "petit Curé" (il curatino) mourait atteint de pneumonie.

LOUIE — par HARRY HANAN





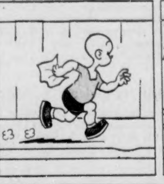
BOZO — par FOXO REARDON



HENRI — par Carl ANDERSON




















Copr. 1952, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LA COLOMBE DE RUDSAY-MANOR

par M. DELLY

NUMERO III

Et cette impuissance irritait secrètement Gonzague, dont la nature, à mesure qu'il devenait jeune homme, s'affirmait un peu autoritaire, un peu impérieuse et disposée à renverser de force les obstacles s'opposant à sa volonté.

— Sapristi! voilà une nature qui ne serait pas commode si elle n'avait de la religion! disait volontiers le Dr Le Mirec, fort affectionné à Gonzague dont il appréciait les fortes qualités morales et le coeur généreux, très aimant sous l'apparence un peu froide et renfermée dont se départait rarement le jeune homme, en dehors de sa famille adoptive.

A quoi Jocelyne ripostait:

— Pouvez-vous dire cela, docteur! Autoritaire, lui? Mais il fait tout ce que je veux!

Le bon docteur, clignotant de l'oeil, marmottait alors entre ses dents:

— Tu n'es pas pour rien une petite fée, toi!

* * *

Jocelyne, sa résolution étant prise d'aborder la carrière d'institutrice, ne voulait pas tarder à la mettre à exécution, afin de ne pas risquer de voir faiblir son courage. Par l'entremise de Mme Smatten, elle se mit en rapport avec lady Ellen Marcill, la soeur de lord Rudsay. Après un échange de lettres, Jocelyne fut définitivement agréée. Elle avait reçu l'assurance qu'elle pourrait remplir ses devoirs religieux à la chapelle catholique de Stampton-Court, une propriété située à six kilomètres de Rudsay et appartenant à des catholiques.

Le coeur lourd de chagrin, elle commença donc ses préparatifs de départ. Le Dr Le Mirec recevait chez lui tout ce qu'elle désirait conserver du modeste mobilier de ses parents, car, déjà, la maison était vendue à un négociant de Vannes. L'excellent homme, parrain de Jocelyne, sa femme et ses filles, qui ne lui cédaient pas en bonté, avaient pressé la jeune fille de venir s'installer chez eux, à demeure. Elle avait refusé en les remerciant avec une reconnaissance attendrie.

— Voyez-vous, parrain, j'ai bonne santé, je peux et je dois travailler.

— Oui, oui; mais te voir, si jeune, t'en aller comme cela chez des étrangers! Au moins, si tu ne t'y trouves pas bien, ne t'entête pas à rester! Et puis, soigne-toi.

Jocelyne rassurait le brave homme, promettait d'écrire souvent. Les amitiés fidèles qui l'entouraient à Kersanlic lui étaient douces, en ces jours de tristesse où le départ de ses frères la laissait tout isolée. Mais aussi, elles devaient lui rendre plus douloureux le moment du départ.

Elle quitta Kersanlic en un jour gris et pluvieux. Le matin, après avoir entendu la messe, elle avait prié longuement sur la tombe de ses chers disparus. Puis, le coeur brisé mais résigné, elle était revenue chez les Le Mirec, où l'attendait une lettre de Gonzague, si affectueuse, si réconfortante, dans laquelle il la suppliait encore, comme il l'avait fait au moment de son départ, de ne rien cacher à Goulven et à lui des ennuis qu'elle pourrait avoir dans sa nouvelle situation. Et à 3 heures, elle prit le train pour Calais, accompagnée sur le quai de la gare par les amis qu'elle laissait à Kersanlic.

CHAPITRE IV

Ce fut par un temps pluvieux et très frais que Jocelyne arriva à la petite gare d'Harcliffe, qui desservait Rudsay-Manor. Sur le quai attendait un domestique âgé qui, la voyant, s'avança vivement:

— Mlle Orguin? demanda-t-il d'un ton respectueux.

Elle répondit affirmativement, dans le plus pur anglais. Mme Orguin parlait admirablement cette langue, qu'elle avait apprise à ses enfants, y compris son fils adoptif. Celui-ci l'avait très vite parlé avec une telle facilité, que le commandant et sa femme s'étaient trouvés fortifiés de ce fait dans leur idée que l'enfant était Anglais.

Le domestique prit les menus bagages de la jeune fille, la conduisit à un élégant petit omnibus qui attendait devant la gare, puis alla retirer la malle. Cela fait, la voiture s'engagea sur une large route, entre des landes incultes semées de blocs de granit.

L'aspect du pays était sauvage et triste, surtout en cette après-midi grise. Un âpre vent de mer courbait les chênes qui, à la limite de la lande, bornaient à droite l'horizon. Quelques maisons d'apparence misérable s'élevaient çà et là, près d'un maigre champ dont le rapport ne devait pas empêcher ses propriétaires de mourir de faim.

A un détour de la route, la mer apparut aux yeux de Jocelyne. Elle était sombre et houleuse et jetait ses vagues écumantes à l'assaut des écueils dont elle était parsemée, des falaises rocheuses évidées, creusées de toutes parts. Une petite île se montrait à une courte distance de la terre. Des bâtiments considérables, qui semblaient en ruines, se voyaient entre les pins.

Nouveau détour de la route. Cette fois, Jocelyne vit se dresser, sur un escarpement de la falaise, une imposante construction, massive et noire, accolée de larges tours. Un parc l'entourait. La jeune fille pensa:

— C'est sans doute Rudsay-Manor.

Et son coeur, déjà si lourd, se serra un peu plus, car l'aspect de cette demeure, dans un tel cadre et sous ce ciel chargé de nuées sombres, était presque sinistre.

La voiture s'engagea dans une allée de chênes, tordus par les tempêtes du large. Elle s'arrêta dans une cour immense, devant un porche de granit noir. Deux domestiques en livrée foncée se tenaient au bas de l'escalier. L'un d'eux vint ouvrir la portière, et, invitant Jocelyne à le suivre, la précéda sous le porche jusqu'en haut des marches de pierre très larges.

La jeune fille se trouva dans un hall énorme, dont la voûte à nervures de pierre était soutenue par des piliers de granit. Tout au fond se voyait un majestueux escalier, de granit également, qui conduisait à une galerie très large et très haute, au sol de mosaïque, aux murs tendus de tapisseries de Flandres et garnis de portraits. Par les vitraux anciens des verrières, le jour terne arrivait à peine, et les extrémités de cette galerie demeuraient plongées dans l'ombre.

De cette ombre, Jocelyne vit surgir une petite silhouette blanche qui s'avança vers elle d'un pas un peu hésitant. Deux grands yeux frangés de cils blonds se levèrent vers la jeune fille; une voix enfantine, très douce, dit en français:

— Mademoiselle Orguin, je suis Amy... lady Amy Marcill.

— Ma petite élève? Je suis charmée de vous connaître, ma mignonne.

Et, se penchant, Jocelyne prit la main que lui tendait l'enfant.

C'était une fillette de dix ans, une délicieuse petite créature dont le fin visage, excessivement blanc, était encadré d'épaisses boucles d'un roux doré. Ses yeux, très foncés, frappèrent aussitôt Jocelyne par leur gravité et leur profondeur un peu mélancolique. L'enfant semblait délicate; on la devinait très frêle sous la robe de lainage blanc, un peu ample, dont elle était vêtue.

— Moi aussi, je suis bien contente! dit-elle dans un français un peu hésitant. J'avais peur de voir une vilaine personne avec un air revêche. Mais vous êtes très jolie, et vous me plaisez tout de suite... Pegton, allez en avant, c'est moi qui conduis miss Orguin à sa chambre, ajouta-t-elle en s'adressant, en anglais cette fois, au domestique.

Elle prit aimablement la main de Jocelyne et la conduisit, à travers de larges et sombres corridors, jusqu'à une porte qu'elle ouvrit:

— Voilà votre chambre, Mademoiselle. Elle est tout près de la mienne. J'espère qu'elle vous plaira?

C'était une grande pièce éclairée par deux larges fenêtres. De beaux meubles anciens, des tentures foncées l'ornaient.

Une impression de confortable un peu sévère se dégageait de cette chambre que le triste jour pluvieux assombrissait.

— Mais certainement, elle me plaît beaucoup, et j'y serai très bien, dit Jocelyne. Et vous, Amy, où habitez-vous?

— Tout près, Mademoiselle. Voyez, cette porte donne sur le salon d'étude qui sépare votre chambre de la mienne, et... Néro, va-t'en!

Ces mots s'adressaient à un énorme danois qui, entré derrière la jeune fille et Amy, avançait sa tête puissante. Jocelyne n'avait pu retenir un mouvement de recul à cette apparition inattendue.

— Il n'est pas méchant pour ceux que j'aime, assura la petite fille, en donnant au passage une caresse au chien qui s'éloigna avec soumission.

— Et pour les autres, Amy?

— Pour les autres, oui! Si je ne l'empêchais, il y a longtemps qu'il aurait dévoré Rarvâri.

— Qui est Rarvâri?

— C'est l'Hindou de papa. Je ne sais pas pourquoi, je l'ai toujours détesté, et Néro est comme moi.

— Comment, petite Amy, vous détestez quelqu'un? dit Jocelyne en posant une main caressante sur la chevelure rousse.

— Oui, je ne peux pas m'empêcher, pour Rarvâri... C'est très mal, n'est-ce pas?

Son regard sérieux se levait vers Jocelyne.

— Oui, c'est mal, Amy. Mais nous tâcherons de changer cela.

Amy secoua la tête:

— Pour lui, je sens que je ne pourrai jamais. Frances est comme moi. Quand elle l'aperçoit de loin, elle change de route pour ne pas passer près de lui. Je vais vous laisser maintenant, Mademoiselle, pour que vous puissiez vous reposer. Sarah, la femme de chambre, va vous apporter du thé.

Elle tendit la main à Jocelyne. Une hésitation s'exprimait sur son joli petit visage.

Enfin elle demanda:

— De qui êtes-vous en si grand deuil, Mademoiselle?

— De ma mère, Amy, répondit Jocelyne dont la voix trembla un peu.

— Ah! comme vous devez être triste! Moi aussi, j'ai perdu ma mère, il y a trois ans. Mais j'ai papa, qui m'aime tant! J'essayerai de vous consoler un peu, en vous aimant bien. Voulez-vous m'embrasser, Mademoiselle?

Elle offrait son front, sur lequel Jocelyne, très émue de cette sympathie d'enfant, mit un baiser.

— Je m'en vais, maintenant. A ce soir, au dîner, Mademoiselle.

Amy était à peine sortie que Jocelyne vit apparaître une jeune femme de chambre qui apportait un plateau garni et lui offrit ses services. La jeune fille remercia en refusant. Une fois seule, elle se mit en devoir de s'installer. Elle préférait ne pas avoir trop de loisirs pour s'appesantir sur cette entrée dans sa nouvelle existence, qui était bien lourde à son âme endolorie, quoique, déjà, la connaissance qu'elle venait de faire de l'enfant charmante confiée à ses soins eût fort allégé ses inquiétudes.

Quand tout fut rangé, elle s'assit dans la profonde embrasure d'une des fenêtres et se mit à dire son chapelet, afin d'appeler la protection de la Reine du ciel sur cette nouvelle phase de sa vie. Aucun bruit ne venait troubler le silence de l'immense demeure, sauf le sourd grondement des flots qui se brisaient contre l'assise rocheuse sur laquelle était bâti Rudsay-Manor. Les fenêtres de la chambre de Jocelyne donnaient sur la mer. A travers le voile du crépuscule, elle pouvait entrevoir encore la petite île aperçue par elle en arrivant près du château.

Après avoir écrit quelques mots pour annoncer à Goulven et à Gonzague qu'elle était bien arrivée, Jocelyne se mit en devoir de s'habiller pour le dîner, et elle était toute prête lorsque Sarah apparut pour la guider vers la salle à manger. Les corridors immenses étaient éclairés brillamment, comme le salon somptueux et sévère dans lequel pénétra Jocelyne. Une grande femme blonde, à mine effacée, vint au-devant d'elle et se présenta elle-même: lady Ellen Marcill.

Dans un fauteuil, près du foyer où brûlait un énorme feu d'anthracite, était assis un homme grisonnant, au visage mince et distingué, d'une pâleur cendreuse. Il se souleva en disant avec une froideur courtoise:

— Le comte de Rudsay vous souhaite la bienvenue sous son toit, Mademoiselle. J'espère que votre voyage s'est bien passé?

Jocelyne remercia, tout en songeant à part elle que la physionomie de lord Rudsay et surtout son regard voilé ne lui étaient pas sympathiques de prime abord.

— Ma fille m'a dit tout à l'heure qu'elle vous avait vue et que vous lui plaisiez beaucoup, reprit-il. J'en suis très satisfait, car ma petite Amy, fort gâtée, n'a jamais trouvé jusqu'ici une institutrice tout à fait à son goût. Puisque nous sommes sur ce sujet, je veux vous dire dès maintenant, Mademoiselle, que la dose de travail doit être très faible. Vous avez pu remarquer qu'Amy est d'apparence un peu délicate. Cependant, elle n'a jamais été sérieusement malade; mais les médecins ont toujours recommandé de lui épargner les fatigues physiques ou intellectuelles. Votre rôle, près d'elle, doit être surtout celui d'une grande amie chargée de l'instruire un peu en la distrayant le plus possible.

— Je me conformerai à vos instructions, Mylord...

Un bruit de porte qui s'ouvrait interrompit Jocelyne. Amy entra, et, derrière elle, apparut une jeune fille petite et mince, vêtue d'une robe claire très simple. Ses cheveux châtain foncé, souples et légers, très abondants, retombaient en torsades sur sa nuque et semblaient faire plier sa tête fine. Des bandeaux légèrement ondés encadraient son visage au teint rosé, aux traits fins. De toute sa personne se dégageait une impression de distinction tranquille, de discrète élégance.

Lady Ellen présenta:

— Miss Orguin... Ma nièce, lady Frances Marcill.

Lady Frances tendit la main à Jocelyne. Celle-ci rencontra le regard sérieux et froid de deux grands yeux gris fort beaux. Une impression singulière la fit tressaillir. Ce regard ne lui était pas inconnu.

Frances, en un français correct, adressa quelques mots à l'institutrice de sa cousine. Amy, après avoir gentiment salué Jocelyne, s'était assise près de son père et appuyait sa tête contre son bras. Lord Rudsay caressait la joue blanche, et Jocelyne fut frappée de l'expression de tendresse ardente qui transformait cette physionomie. Dans la salle à manger, la conversation fut languissante. Lord Rudsay parlait peu, sa soeur encore moins, et lady Frances pas du tout. Elle semblait plongée dans quelque rêve lointain et gardait baissés ses cils châtains, comme pour clore à la vue de tous le secret de ses pensées. De temps à autre, son oncle lui adressait la parole. Elle répondait brièvement, sans le regarder, et reprenait sa songerie.

— Est-ce que vous allez nous faire de la musique, Mademoiselle? demanda Amy lorsque tous, le dîner terminé, se trouvèrent réunis au salon. Je l'aime tant!

— Mais ce sera avec plaisir, ma chère petite.

— Miss Orguin est peut-être fatiguée, Amy? fit observer Frances.

Elle s'était assise à l'écart et feuilletait une revue. Jocelyne rencontra son regard sérieux et profond qui, de nouveau, lui causa une impression de singulière douceur.

(à suivre)



Les trois écrans-viseurs que l'on voit au premier plan appartiennent à la cabine de contrôle du studio 41, le plus petit des deux studios de CBFT, le nouveau poste de Radio-Canada à Montréal. Les deux écrans de droite reproduisent les images des deux caméras manoeuvrées à l'intérieur du studio. L'écran de gauche est surveillé par le réalisateur technique et correspond à l'image télévisée. Ces appareils de contrôle visent à assurer le maximum de qualité à l'image qui sera captée par les récepteurs au foyer. (S.R.-C.)



L'obésité

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il n'est pas une femme qui ne redoute de grossir; et pas une femme grosse qui ne cherche à maigrir. Toutes les recettes sont essayées pour lutter contre une obésité naissante, ou pour faire régresser une obésité déjà installée, fut-ce au détriment de la santé.

Aucune torture ne paraît trop pénible pour retrouver une "ligne" perdue, pour perdre quelques centimètres de tour de taille. Et pourtant, que de déceptions! C'est qu'on ne peut agir que contre ce que l'on connaît et combien de gens peuvent se vanter de connaître, même de façon approchée, le mécanisme de l'obésité, et donc de son traitement?

L'excès de poids est dû à un excès de graisses de réserve. On distingue en effet deux groupes de graisses dans l'organisme: les graisses intracellulaires, dont le taux est fixe, et les graisses de réserve, qui proviennent des graisses et des hydrates de carbone (glucides) de l'alimentation et se répartissent sous la peau, autour des viscères, dans les muscles. Ce sont elles qui augmentent quand le régime est trop riche, elles aussi que l'organisme utilise au cours du jeûne.

A quoi donc est due l'obésité? La question ainsi posée est insoluble: c'est qu'il n'y a pas une obésité, mais des obésités, et pour en comprendre le mécanisme, il nous faut faire une incursion rapide dans le domaine de la physiologie et de la nutrition.

L'homme est un animal homéotherme. Ceci veut dire qu'il doit, pour vivre, maintenir sa température constante à 37° C. Il y parvient en puisant dans le monde extérieur des combustibles qui, en brûlant, réparent les pertes causées par le travail, le refroidissement, etc. Le principe est donc simple, et obéit à des lois physiques: l'organisme est un moteur complexe, auquel il faut du carburant pour pouvoir marcher plus ou moins selon le travail qu'on lui demande.

Quels sont donc les besoins de l'organisme? On admet que sous nos climats tempérés et avec le genre de vie qui est le nôtre, la quantité de chaleur perdue est d'environ 2,500 à 3,000 calories par 24 heures.

Cette perte est occasionnée en partie par le refroidissement (1,500 calories par jour), par le travail intérieur des organes (coeur, poumons, tube digestif, glandes) et par le travail extérieur (1,400 calories environ).

Pour lutter contre ces pertes, pour établir, entre la production et les déperditions de chaleur, cet équilibre qui nous permet de maintenir constante notre température, nous disposons de différents moyens. On peut modifier la nature du revêtement corporel, par où se font les échanges: un individu légèrement vêtu perd plus de chaleur, donc brûle plus, qu'un autre chaudement habillé. On peut aussi faire varier la température du milieu extérieur: par temps froid, on se dépense plus, on est plus actif, on brûle plus que lorsqu'il fait chaud. Enfin, on peut augmenter les dépenses musculaires: un homme sportif, actif, brûle plus qu'un sédentaire. Mais on peut surtout agir sur l'apport des combustibles, sur l'alimentation. Cependant tous les aliments n'ont pas le même pouvoir de donner de la chaleur, tous ne brûlent pas également bien: les graisses dégagent plus de chaleur en brûlant dans l'organisme que les sucres et les viandes.

Pour satisfaire les besoins de l'organisme en chaleur, soit 2,400 calories, il suffit de: 600 grammes de glucides, 300 grammes de graisses et 600 grammes de protides.

Une fois ingérés, les aliments subissent dans le tube digestif, toute une série de transformations qui les rendent assimilables, utilisables par l'organisme. Certains aliments sont immédiatement utilisés, d'autres sont mis en réserve sous forme de graisses.

Ce bref exposé nous permet déjà d'entrevoir le mécanisme de certaines obésités et les moyens de lutter contre une prise de poids exagérée. Nous étudierons bientôt, d'une façon plus élaborée, le mécanisme intime des obésités et leur traitement.

(à suivre)

Dr J.-G. LAURIN

La vie de l'esprit

LITTÉRATURE AMÉRICAINE

par GUY SYLVESTRE

Il est assez étrange de constater que, bien que nous soyons les voisins immédiats des Américains, nous ne connaissons encore que très mal et très peu leur littérature. Cela ne veut pas dire que nous ne lisons rien qui vienne des Etats-Unis, au contraire. Nous lisons plus de revues et de journaux de ce pays que de France et les **best-sellers américains** trouvent au Canada français des milliers de lecteurs. Un libraire canadien français me disait récemment qu'il avait vendu plus d'exemplaires de la traduction du **Cardinal** et de **The Seven Storey Mountain** que de tout roman français récent. Mais, si nous lisons des romans à succès des Etats-Unis, il reste que bien peu d'entre nous avons une vue générale de la littérature américaine, de ses valeurs et de ses faiblesses, de ses tendances et de ses transformations. Harry Bernard, qui a publié une thèse abondante sur le Régionalisme littéraire aux Etats-Unis, est une exception. La vérité est que nos écrivains, qui commentent fréquemment les livres français et canadiens, n'écrivent à peu près jamais sur les écrivains américains.

Encore une fois, c'est là une chose assez étonnante. Nous qui voyageons beaucoup aux Etats-Unis et suivons la campagne électorale américaine à un degré étonnant, apprenons surtout à connaître les lettres américaines dans des livres parus à Paris. Ce n'est pas un Canadien, c'est Claude-Edmonde Magny qui a écrit **l'Age du roman américain.** Si Marcel Raymond a traduit **Un Petit Gars de Georgie** pour les éditions Gallimard, c'est encore une exception et ce sont des Français qui traduisent dans notre langue des centaines de romans américains. Car, c'est un fait indéniable, la littérature américaine est très connue en France, depuis quinze ans surtout. Des revues françaises — **Mesures, Fontaine, les Temps Modernes, Esprit** — ont consacré des numéros spéciaux à la culture et à la civilisation américaines et tous les livres importants sont traduits et publiés à Paris où ils sont beaucoup lus. Je ne crois pas qu'une seule revue canadienne ait jamais publié un seul numéro spécial sur les Etats-Unis. Il y a là un symptôme de désintérêt qu'on ne peut nier et qui montre combien peu nous cherchons à penser par nous-mêmes. Car il est indéniable que le point de vue canadien sur les Etats-Unis, sur sa civilisation et sa culture, ne saurait être exactement le même que le point de vue français. Mais, au lieu de **penser les Etats-Unis par nous-mêmes**, nous importons d'Europe des opinions sur notre voisin. Les seuls documents canadiens intéressants sur les Etats-Unis sont des pamphlets contre l'américanisation — mais ces documents entièrement défensifs ne sont pas des efforts de compréhension, mais de simples réactions de défense — et le Rapport Massey qui a montré à quel point les Etats-Unis exerçaient sur nos institutions culturelles une influence puissante.

Mais il faut observer ici que cette influence américaine est à peu près exclusivement exercée chez nous par ce qu'on appelle les **mass media** — journaux, magazines, radio, cinéma. Ce qui veut dire que nous ne connaissons des Etats-Unis à peu près uniquement que ce qui s'adresse à la masse. Combien d'entre nous, d'autre part, pouvons exposer d'une manière systématique ce qu'est l'enseignement universitaire américain, l'organisation des recherches scientifiques aux Etats-Unis, la peinture américaine, la musique américaine (qui n'est pas uniquement faite de **jazz**), la littérature américaine? Bien peu, je crois. Et pourtant, pour limiter le débat aux lettres, les Etats-Unis ont produit des écrivains aussi divers et vigoureux que Whitman et Veblen, James et Scott Fitzgerald, Pound et Faulkner, Melville et Dos Passos, Hawthorne et Hemingway, pour n'en nommer que quelques-uns. Quels sont les caractères communs de ces écrivains américains? En quoi se distinguent-ils les uns des autres? En quoi se rattachent-ils à la littérature européenne? Comment constituent-ils une littérature nationale distincte? Voilà autant de questions que nous ne nous posons guère que je sache.

Ceux qui désireraient avoir une vue d'ensemble de cette littérature pourront désormais lire, en français, la traduction de **On Native Grounds** d'Alfred Kazin, parue sous le titre **Panorama littéraire des Etats-Unis de 1890 à nos jours** chez Robert Marin à Paris. En fait, le panorama ne nous mène qu'à la veille de la dernière guerre, ce livre a été écrit en 1941, je crois. Je n'ai pas la compétence voulue pour juger de la valeur d'un tel ouvrage, mais je puis dire que c'est une mine de renseignements sur l'évolution des lettres américaines entre 1890 et 1940 et qu'on y trouve une image très complexe d'une littérature faite de contrastes très prononcés. C'est un livre qui me paraît important et qui complète fort bien deux ouvrages que je connais — mais il y en a bien d'autres! — **The Flowering of New England** de Brooks et **Expression in America** de Lewishon. Ceux qui veulent combler une lacune dans leur information littéraire, et avoir une idée d'ensemble de la littérature américaine entre 1890 et 1940, liront avec intérêt et avec profit cette immense fresque de 600 pages. Ils y prendront peut-être le goût de lire les écrivains américains majeurs — il y en a. De toute manière, ils auront ainsi, s'ils ne l'ont pas déjà, une vue d'ensemble sur la littérature du pays avec lequel nous sommes le plus étroitement liés au point de vue matériel, et comme une littérature est, dans son ensemble, une expression de l'âme d'une nation, ils connaîtront et comprendront sans doute mieux une nation très complexe, dont les ressources sont immenses et qui exerce aujourd'hui sur le monde une influence primordiale.

L'Université Laval et l'étude du grec

QUEBEC — Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, a fait une conférence, à l'ouverture des journées d'étude de l'enseignement secondaire. Il révèle que l'Université Laval songe à ne plus exiger la connaissance du grec pour le baccalauréat ès arts. Il explique que c'est d'ailleurs à regret que l'université envisage la disparition du grec, considérant la connaissance du grec comme la base la plus solide de la culture libre. D'autre part Mgr Vandry observe que l'université "ne peut résister au courant scientifique qui nous emporte".

La réforme envisagée signifierait que le cours latin-grec des collèges affiliés à Laval serait changé en latin-sciences. L'Université Laval a toujours estimé la formule latin-grec supérieure. Elle projette de continuer à favoriser l'étude du grec par les écoliers qui assimilent facilement cette langue.

M. Marie-Alphonse Dain, professeur catholique de Paris, a fait l'éloge de la culture et de la langue grecques. Il affirme que le grec est la langue la plus expressive: "Ce sont les écrivains de l'antiquité grecque qui nous ont appris à penser, et dont les ouvrages sont la source de notre philosophie; ils ont fait un extraordinaire effort pour fonder la logique. C'est la Grèce qui a formé notre culture". M. Dain rappelle que l'influence grecque s'exerce encore sur la toilette, l'architecture et la musique.

Doctorat "honoris causa" au très hon. Vincent Massey

QUEBEC — Le gouverneur général du Canada, le T. H. Vincent Massey, recevra la très haute distinction de "Docteur de l'Université Laval honoris causa" au cours d'une séance académique au Palais Montcalm, dans l'après-midi du 22 septembre prochain, dernière journée des fêtes principales du centenaire de la première université française en Amérique.

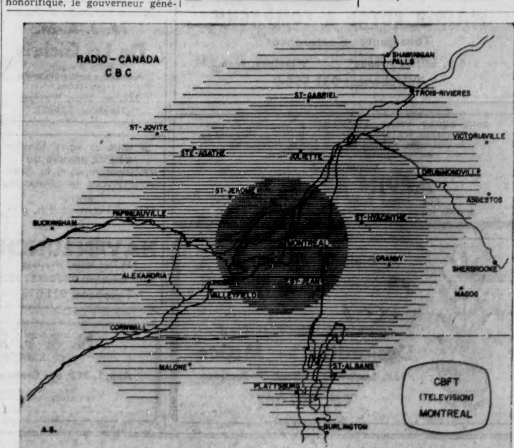
Le recteur de Laval, Mgr Ferdinand Vandry, a annoncé cette nouvelle en fin de semaine à l'occasion de l'arrivée à Québec du gouverneur général. Il a souligné que M. Massey est le premier personnage "n'ayant pas de lien filial avec l'Université" à recevoir la plus importante distinction honorifique que puisse accorder Laval.

Jusqu'ici, trois éminentes personnalités ont reçu ce doctorat: le premier ministre du Canada, le T. H. Louis St-Laurent, l'archevêque de Toronto, S. Em. le cardinal James McGuigan, et le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis. Ces docteurs sont tous des anciens élèves de l'Université de Québec.

Après avoir reçu son doctorat honorifique, le gouverneur général portera la parole à cette imposante séance académique. Il y aura aussi allocutions du recteur, de M. Etienne Gilson, délégué de l'Académie française, et de S. Exc. Mgr Patrick J. McCormick, recteur de l'Université catholique de Washington, D.C.

Durant son séjour d'un mois à la Citadelle de Québec, M. Massey participera à la plupart des manifestations des fêtes principales du centenaire, à titre de représentant de la Couronne britannique et de délégué de l'Université d'Oxford. M. Marius Barbeau, folkloriste réputé, du Musée national canadien à Ottawa, est aussi délégué d'Oxford.

Lors de sa première visite à Québec, le printemps dernier, M. Massey avait apporté à l'Université Laval un éloquent témoignage en déclarant: "Si Laval cessait de nous donner certaines leçons, il y aurait quelque chose de changé dans l'âme du pays".



Cette carte représente le rayonnement approximatif du nouveau poste de télévision de Radio-Canada à Montréal, CBFT (canal 2). En réalité, les lignes de démarcation ne sont pas aussi rigides. Les ingénieurs de Radio-Canada ont tracé cette carte pour donner au public une idée approximative des trois régions où la réception sera excellente, bonne ou passable. Moins la région est ombrée, ou, en d'autres termes, plus on est loin de l'émetteur, plus grand est le besoin d'une antenne appropriée pour assurer une réception satisfaisante. Plusieurs ont déjà informé Radio-Canada que CBFT était capté parfois bien au delà de ces trois régions ombrées. (S.R.-C.)

Deux jeunes hollandaises vêtues de leur costume national saluent le Maasdam, navire de la ligne de transport Hollande-Amérique, alors qu'il s'avance sous le pont Jacques Cartier, à Montréal, lors de son premier voyage au Canada. (CW)

Petites Annonces

Tarif, 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

PERSONNEL

JEUNES FILLES MAIGRES! ACQUEREZ UNE SILHOUETTE ELEGANTE! Gagnez de 5 à 10 livres — entrain nouveau. Essayez les fameux comprimés toniques Ostrex qui restaurent santé et poids. Format de présentation **seulement** 60c. Toutes pharmacies.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F.

SI vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "NEVER GREY" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit à **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

REMEDES d'herbages et de plantes par un Père missionnaire. 48 remèdes curatifs bienfaisants. Souffrez-vous? Des centaines sont soulagés ou guéris. Ecrivez pour obtenir livrets gratuits et explications. **F. Mahé, 254, boulevard Dollard, St-Boniface, Man.** 764-T.F

BELLE OCCASION d'établir un commerce profitable et durable dans votre entourage avec notre ligne complète de produits saisonniers. Peu de capital requis — nous vous disons comment procéder. Détails et catalogue gratis sur demande. **FAMILEX, Dept. 2, 1600 Delorimier, Montréal.** 630-23C.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone: 35 226.**

Mesdames!

Pour vos permanentes d'été et d'automne de 1952

Fascinantes Romantiques! Attrayantes!

Selon les dernières modes de Paris, Hollywood et New-York.

Ondulations à l'huile à la crème du Salon Golden

$3.95 et plus

Ondulations à froid du Salon Golden

$5.95 et plus

Une bouteille de parfum de France de haute qualité sera donnée gratuitement avec chaque permanente.

GOLDEN BEAUTY SALON

Dans l'immeuble de Golden Drugs, angle St. Mary's et Hargrave, à 1 rue au sud de la station des autobus, en face de la cathédrale Ste-Marie, en arrière du Mail Order d'Eaton, Winnipeg.

PLACEMENT — NORWOOD — Bâtisse moderne de 2 étages. Comme neuve. Possession immédiate. Un magasin 28 x 35 avec aménagements. Suite moderne de 4 chambres. Chauffage à l'eau chaude. Huile. Prix, $15,000 plus les aménagements. On demande $5,000 comptant. Termes. Téléphoner, le soir, à 93-5995.

FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
300, rue Main — Téléphone 92-5266
623-23C.

CHAMBRE A LOUER pour 1 ou 2 jeunes hommes ou gardes-malades.
A VENDRE — Bon poêle électrique McClary, à bon marché. **S'adresser à 481, rue Ritchot, St-Boniface, Man.** 200-23C.

A VENDRE — Maison sur lot clôturé 75' x 135'; soubassement à la grandeur; chauffage par le sous-sol; système d'eau à pression; hangar de 12' x 16'. Pour plus amples renseignements, **s'adresser à Marcellin Guay, St-Eustache, Man.** 592-24P.

A VENDRE RUE ST-JEAN-BAPTISTE —Duplexe de 7 pièces nouvellement construit. Chauffage à l'huile. Garage. Comptant requis: $7,000.00; balance à termes. **Téléphoner à 20-9305.** 146-T.F.

A VENDRE — Dans le village de Montmartre, Sask. — 1 maison 20' x 28', 6 pièces. 3 lots. Citerne à eau douce. A l'épreuve du feu. **S'adresser à Mme Florence Lévesque, C. P. 90, Montmartre, Sask.** 186-23C.

A VENDRE dans le village de Ste-Anne: Grande maison de 5 pièces avec véranda vitrée; soubassement en ciment; ½ acre de terrain; 2 hangars. Prix, $2,500.00; comptant requis, $1,200.00. **S'adresser à Abel Bonneteau, Lorette, Man.** 634-23P.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, **s'adresser à**
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 927 125 ou 425 254
T.F

A VENDRE, rue Berry — Maison moderne de 1½ étage; 7 pièces; planchers de bois dur; chauffage à air chaud (stoker); garage. Prix, $7,300. **Ecrire à Boite 632, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 632-24P.

AUBAINE — A VENDRE A TERMES— Magasin général dans très bon village du Manitoba. Bonne résidence. Bon stock d'épiceries, linge, quincaillerie, etc. Marché très avantageux pour parti intéressé. Pour plus de renseignements, **écrire à Boite 631, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 631-23P.

A VENDRE — Poêle émaillé, à bois et au charbon. Comme neuf. **S'adresser à Mme Daeninck, 459, rue Dumoulin, St-Boniface. Téléphone: 20-3111.** 205-23C.

A VENDRE — 1 grosse glacière. **Téléphoner à 20-7298.** 208-24C.

A VENDRE — Fournaise pour système à eau chaude, marque King Hot, no 5 — 24 pouces, en très bon état. Une vingtaine de portes à coulisses avec gonds et pentures. Prix de faveur. **S'adresser à 597, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone: 74-5863.** 211-23P.

A VENDRE — Maison de 10 pièces, 2 chambres de bain; planchers de chêne. **S'adresser à J.-O. Bourbonnière, 168, rue Horace, Norwood, Man. Téléphone: 20-6751.** 210-24C.

MAISON A VENDRE à St-Malo — 16' x 20', en bonne condition; et 5 acres de terrain. **S'adresser à Alec Patenaude, St-Malo, Man.** 209-23C.

MAISON ET LOT A VENDRE pour régler succession de M. Paul Lacroix, décédé. **S'adresser à Mme Thérèse Mercier, St-Claude, Man.** 212-23C.

A VENDRE OU A LOUER — Maison de 8 pièces avec eau courante, électricité; chauffage à air chaud. Dans village, tout près couvent et école enseignant tous les grades. **S'adresser à Théodore Trudeau, St-Adolphe, Man.** 215-24P.

A VENDRE — Bungalow de 5 pièces; électricité; chauffage par le sous-sol. Bon puits. Garage. Hangar. 1 acre de terrain, près de l'église Notre-Dame du Laus et couvent des Soeurs de St-Joseph. 1 mille du moulin à papier. Bon service d'autobus. Prix, $4,000.00. Pour renseignements, **s'adresser à Walter Dennison, C.P. 132, Pine Falls, Man. Téléphone: 398.** 635-25P.

Poils Disgracieux

Signes, verrues, boutons. Nous garantissons absolument de les enlever pour toujours. Nouvelle méthode sans douleur. Traitements à partir de $2.00. Un seul traitement suffit pour enlever pour toujours les poils des jambes et des bras.

The Dermic Institute
590, édifice Kensington—Tél. 904 110
WINNIPEG



Le docteur P.-E. LaFlèche, dentiste, a récemment été renommé Maître du 4ème degré des Chevaliers de Colomb au Manitoba, pour un autre mandat de deux ans.

A LOUER — 1 chambre pour jeune homme; libre le 15 septembre. **S'adresser à 537, rue Ritchot, St-Boniface, Man.** 199-23C.

ON DEMANDE — Etudiante du grade IX ou X pour aider à la maison en échange de chambre, pension et paie. **S'adresser à 628, rue Aulneau, St-Boniface, Man. Téléphone: 20-6916.** 637-24C.

ON DEMANDE ménagère pour presbytère de campagne. Maison facile à entretenir. Références exigées. **Ecrire à Boite 636, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 636-25C.

ON DEMANDE — Opératrices de machines à coudre expérimentées, pour confection de salopettes et de chemises de sport; atelier affilié à l'union; bien situé dans partie ouest de la ville; semaine de 40 heures. **S'adresser à Hercules Manufacturing Co. Ltd., 669, ave Notre-Dame, près Sherbrook.** 633-25C.

A VENDRE — Piano en noyer. Table à pieds repliables (gate legged) et buffet en noyer solide. **Téléphoner à 93-3979.** 216-23C.

A VENDRE — Hypothèque de $11,800 à 15% d'escompte. **Téléphoner à 20-5498.** 191-23C.

ON DEMANDE — Pour le 1er octobre, pour travailler sur ferme laitière près de St-Boniface — homme âgé d'au moins 25 ans, bon trayeur et ayant bonnes recommandations. Salaire: $85.00 par mois, logé et nourri, pour tout l'hiver. **Ecrire à Boite 204, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 204-23C.

2 ou 3 CHAMBRES A LOUER pour 2 personnes. Libres le 1er octobre. **Téléphoner à 93-4642.** 203-23C.

A LOUER — Suite de 3 chambres non meublées, avec garage chauffé; dans centre de St-Boniface. Actuellement libre. **Téléphoner à 20-6777.** 202-23C.

1 CHAMBRE A LOUER pour homme, avec ou sans pension. **S'adresser à 205, rue Kitson, Norwood. Téléphone: 20-1382.** 207-24C.

A LOUER — Suite de 2 grandes pièces, tout le haut; facilités pour faire la cuisine; convenable pour 2 ou 3 jeunes filles qui travaillent ou pour couple. Près autobus, à St-Boniface. **Téléphoner à 20-3221.** 206-23C.

A LOUER — Salon de barbier dans village de Willow-Bunch. Equipement complet et moderne à vendre. Très bon centre pour un jeune barbier canadien-français. **S'adresser à Mme H. Dupuis ou à la Caisse populaire, Willow-Bunch, Sask.** 640-23P.

A VENDRE — Buffet d'ensemble dinette, verni pâle. Voiture d'enfant (Pram) bleue. **Téléphoner à 93-2795.** 217-23C.

GUERTIN *Frères*
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
266, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél.: 726 456

IMMEUBLES A VENDRE
Maisons de ville, établissements de commerce et fermes.
Service sûr, prompt et courtois
Voyez **René Pariseau** ou **W. C. A. Grant**
Venez, téléphonez, écrivez ou télégraphiez
Four Provinces Investment Co.
300, rue Main
Tél. 925 266 — Le soir, 935 995
Fondé il y a 36 ans

Louis Matile & FILS
Horloger suisse
238, rue Main, Winnipeg, Man.
(Vis-à-vis Consolidated Motors Co.)
Téléphone 926 625

M. J.-A.-M. De La Giclais
Prêts d'argent
Assurances contre l'incendie ou autres
322, rue Main, Winnipeg
Téléphone 924 012

Si vous et votre famille désirez prendre un succulent repas à la dinde, rendez-vous le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m., ou
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Notre spécialité: DU POULET FRIT
Téléphone 921 076

FRANK SIMONITE CO.
403, édifice Time (en face d'Eaton)
Tél.: 926 170 — Tél.: 926 179
Nous avons toujours un bon choix de résidences à St-Boniface, Norwood et St-Vital. Fermiers, avant de vous établir en ville, consultez-nous gratuitement.
Vente et achat de maisons — magasins — garages — fermes, etc.
O.-J. DE STEUR, représentant français
56, avenue Lawndale, Norwood. — Téléphone: 422 285.

WILFRID ROYAL & COMPAGNIE
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphones: 931 558-9

POUR ACHAT, VENTE ou ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne, MAISONS, DUPLEXES, BLOCS de résidence ou de commerce, FERMES de tous genres, HOTELS ou autres COMMERCES à la campagne,
S'ADRESSER A
ARPIN REALTY
668, avenue Taché, St-Boniface, Man.
E.-J.-R. Arpin — Tél.: Bureau 208 023; résidence 423 618



Diplômés du Collège d'Embaumement de Cincinnati
Salon mortuaire
Desjardins — McGee
138, boulevard Dollard, St-Boniface
Tél. 201 467

245 élèves à l'école du Sacré-Coeur

WINNIPEG — Les classes de l'école catholique bilingue du Sacré-Cœur bourdonnent depuis une semaine. Déjà 245 élèves sont inscrits, soit une augmentation de 45 élèves sur l'an dernier. A l'exception du Jardin d'Enfance, des grades 1, 5 et 6, il y a encore place pour d'autres élèves.

Si le nombre d'enfants inscrits à l'école s'est accru, nous savons trop bien que cette augmentation ne représente qu'un faible pourcentage des enfants de langue française de la ville de Winnipeg, et qu'un grand nombre ne recevront pas encore cette année l'éducation appropriée. Combien de parents ont négligé de peser devant Dieu toute la gravité de leur obligation avant de conduire leurs enfants aux écoles publiques, sans se soucier de l'avenir religieux de ces chers petits. Il est encore temps d'y penser et de corriger un faux pas avant qu'il ne soit trop tard et que le mal irréparable d'une éducation neutre soit accompli. Quelle responsabilité pourtant! Comment peut-on traiter à la légère un devoir aussi grave de conséquences que celui de l'éducation religieuse des enfants, fin primaire du mariage!

Le sens des valeurs

Et combien de parents n'ont pas jugé à propos de fournir à leurs enfants l'inestimable avantage d'une culture bilingue. Il en aurait coûté peut-être quelques sacrifices de plus; je dis peut-être, car souvent ce n'est pas le cas, et on aurait pu doter l'intelligence de ces enfants d'une culture bilingue reconnue par tous les éducateurs comme étant supérieure à la culture unilingue. On a passé outre devant l'appel profond de la nature pour ne considérer que des fins utilitaires, et on s'est laissé séduire par des prétextes ou des sophismes. Si on voulait bien s'arrêter un instant pour réfléchir un peu et songer qu'une excursion de chasse ou de pêche, une soirée de plaisir, un "party" vont coûter plus cher que dix mois d'enseignement à l'école catholique bilingue! C'est qu'on perd facilement le sens des valeurs devant les exigences modernes, et bien des parents s'amusent aux dépens de l'intelligence et de la conscience de leurs enfants. Sans s'en douter on est tombé dans le sophisme communiste: l'enfant devenu une machine à salaires; l'enfant, un capital productif pour soulager la finance familiale; l'enfant, une extension des bras du père pour gagner plus d'argent. A ce compte égoïste, l'école n'est plus un foyer de culture mais une machine à produire des instruments de revenus pour la famille. Pour autant que le coût de cette production humaine est moins coûteux et plus apte à réaliser un gain immédiat, dans la même proportion on estimera la supériorité d'une culture sur une autre. Ne l'oublions pas, le gain matériel est d'ordre essentiellement temporel, et dès lors qu'une éducation n'a plus qu'une valeur matérialiste, la formation intégrale de l'enfant perd son caractère spirituel qui visait à ennoblir l'âme de l'enfant pour la rattacher à son Créateur. Une telle conception matérialiste de l'éducation détourne l'âme de l'enfant de sa destinée pour l'asservir aux exigences terrestres des corps et des institutions sociales. Et c'est ainsi que l'éducation s'apparente aux écoles sans-Dieu et qu'elle prend une saveur communiste.

Education morale

On sera surpris ensuite de compter des défaillances morales; on s'étonnera de l'insubordination des enfants et de leur indépendance révoltante devant le devoir et la conscience. A qui la faute? On ne saurait donner plus que ce que l'on a reçu; et tout en respectant la liberté responsable des consciences, un enfant a bien peu de chance de vouloir se conduire mieux qu'il n'aura été éduqué. Si l'éducation lui a appris à oublier les droits de Dieu sur lui, il y a peu d'espoir qu'il respecte l'autorité des parents sur lui, car celle-ci dérive de celle-là. Et quand ce jeune homme, cette jeune fille — car ils vont grandir et alors leur jugement sera inexorable — quand ces jeunes auront constaté qu'ils ont été les victimes des calculs mercenaires de leurs parents et que leur avenir est compromis faute d'éducation sérieuse qui leur permette d'aspirer vers les hauteurs, ils se révolteront et deviendront facilement la proie des agents de subversion.

Et on oserait encore traiter l'éducation à la légère! Les générations chrétiennes qui nous ont précédés ont laissé de tout autres exemples! Nos ancêtres, vos ancêtres, chers lecteurs, étaient plus fiers de leurs origines et plus ambitieux de ne pas déchoir de la noblesse de leur race. Ne serait-il pas opportun de les rappeler à la mémoire et de signaler leurs prouesses pour conserver à leur postérité l'héritage intégral d'une culture digne des plus grands génies que la terre ait connus. Pour tenir cet héritage, car il nous échappe, que l'on s'empresse de rebrousser chemin, si l'on s'était engagé sur une fausse route, et de reprendre la voie royale de l'école catholique bilingue. Elle seule peut, dans les conditions de vie actuelle, assurer des jours heureux et prospères à la génération montante.

Critique du système scolaire d'Ontario

WINDSOR, Ont. — Mgr F. J. Brennan, curé de la paroisse St-Joseph de Sarnia, a déclaré au cours d'une conférence que les écoles séparées sont privées de la part de la taxe sur l'éducation qui leur revient. Il a expliqué que la loi demande aux directeurs de compagnies incorporées de faire enquête sur la religion de leurs actionnaires avant de donner leur appui aux écoles séparées mais que cette tâche était à peu près impossible, de sorte que l'argent va aux écoles publiques.

HOMMES, FEMMES OU ENFANTS: vous pouvez réaliser de beaux profits par la vente de cartes de Noël. Il n'est pas trop tôt. Cartes religieuses ou autres. Beaux choix. Souhaits français ou anglais. Boni à Noël. **Ecrivez dès aujourd'hui pour vos échantillons à: La maison de souhaits Nelson, 280, rue Nelson, 8LP, Ottawa, Ont.** 607-31C.

A VENDRE

1 tracteur sur chenilles Allis Chalmer H D 5; 1 tracteur John Deere D; 1 charrue de 4 socs 14" McCormick Deering; 1 cultivateur 15' McCormick Deering; 1 charrue de 4 socs 12" John Deere; 1 disque-semoir McCormick 10'. Toutes ces machines sont en excellente condition. (Ferme vendue). **Téléphoner à 20-3074.** 638-26C.

Apollinaire Gendron
185, ave Provencher, St-Boniface
Achat ou vente d'immeubles, hôtels, fermes, maisons, blocs appartements, commerces.
Annonce bon marché. Si vous n'avez pas assez d'argent pour vos marchés avec moi, nous pouvons peut-être vous aider par hypothèques, finance, etc. Ne payez pas plus pour commissions. Exclusive: 2½%; autrement au prix courant.
Téléphone 202 531

CHATAWAY INVESTMENT COMPANY
Propriétés immobilières — Hôtels
Fermes — Assurances — Prêts
Hypothèques
Téléphone 926 053
326, édifice McIntyre — Winnipeg
P.-A. Beauchemin — Tél.: 65 159

Pièces de réparation pour poêles, fournaises, chaufferettes, etc., de toutes marques. Parois, grilles, brique réfractaire, etc.
Commandes P.S.L. (C.O.D.) acceptées — Nouvelles fournaises à l'huile avec ou sans tuyaux — Réservoirs d'huile de chauffage, de toutes grandeurs.
GREEN'S STOVE & FURNACE LTD.
975, ave Logan — Winnipeg, Man.

Décès

MME MARIE PARISIEN

Le jeudi 4 septembre, à l'hôpital Général de Winnipeg, est décédée Mme Marie Parisien, de 555, avenue Alexander, Winnipeg. Elle était âgée de 84 ans.

Originaire de St-Norbert, la défunte demeurait à Winnipeg depuis 37 ans.

Lui survivent 3 fils, Ernest, Joseph et Pierre; 2 filles, Mmes Agnès Couch et B. Flint; un frère, M. Norbert Courchesne.

Le service funèbre eut lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le R. P. I. Joyal, O.M.I., officiait. L'enterrement se fit dans la partie catholique du cimetière Chapel Lawn Memorial.

L'offre allemande acceptée par l'Etat d'Israël

JERUSALEM — Le cabinet israélien a décidé d'accepter environ $822,000,000 de l'Allemagne occidentale en dédommagement pour les pertes et les souffrances subies par les Juifs aux mains des nazis.

Le cabinet a pris cette décision après avoir appris que le cabinet de l'Allemagne de l'ouest avait également approuvé l'entente. Le ministre des affaires étrangères Moslle Sharett s'est rendu en avion au Luxembourg afin de signer l'entente avec le chancelier Konrad Adenauer.

A VENDRE

St-Boniface — Maison de 5 pièces. Prix, $4,300.00. Comptant requis: $1,500.00. Escompte pour tout comptant.

Rue de la Morénie — Maison moderne. 7 pièces. Chauffage automatique. Garage. Prix: $10,500.00. Comptant requis: $5,500.00.

St-Boniface central — Duplexe moderne de 9 pièces. Chauffage automatique. Possession de 4 pièces le 1er octobre. Prix, $9,500.00; comptant requis, $5,500.00.

St-Boniface — Cottage ultra-moderne de 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à chaleur radiante. Prix, $10,500.00.

Norwood — Près église Holy Cross. Cottage moderne de 5 pièces. Chauffage automatique à l'huile. Garage. Prix, $6,800.00.

Norwood — Cottage moderne de 5 pièces; garage. Prix, $5,300.00. Comptant requis: $2,000.00.

Norwood — Duplexe moderne de 7 pièces, bâti il y a 5 ans. Prix, $10,000.00; comptant requis, $5,000.00.

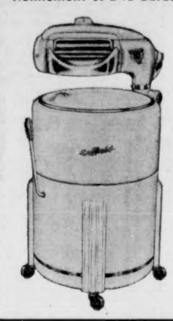
Environ 7 milles de Winnipeg — Magasin d'épiceries et de viandes et bureau de poste; pompe à essence. Logis de 5 pièces attenant. Chiffre d'affaires par année: $48,000.00. Aménagements neufs. Prix, bâtiment et aménagements: $10,000.00; stock en plus, environ $1,800.00. Possession immédiate.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
M. Tougas (rés.): 20-5498
M. Boulanger (rés.): 93-2134
214-23C.

N. & F. SCARDINA
OPTICIENS SUR ORDONNANCES
App. 1, 393, ave Graham, Winnipeg — Tél. 93-7823
Nous serons heureux de faire pour vous un rendez-vous avec votre médecin de la vue
ON PARLE FRANCAIS

La Nouvelle Laveuse "COFFIELD"

. . . Voici la laveuse la plus moderne qui vient tout récemment d'être ajoutée au groupe des Coffield, reconnues comme étant excellentes . . . le Modèle AD . . . le préféré des maîtresses de maison quant à l'apparence, au fonctionnement et à la durabilité.



La nouvelle laveuse Coffield a plusieurs caractéristiques importantes, exclusives aux Coffield SEULEMENT!

Le Modèle AD est tout pimpant dans sa longue "jupe", sur ses pattes solides et autres perfectionnements! Peut contenir de 8 à 9 livres de linge sec. Nouveau cadran automatique pour opération demi-automatique. D'un fini blanc brillant, garni soit en chrome ou en couleur.

De plus, il porte l'importante garantie de 12 ans de remise à neuf par la fabrique.

Ne manquez pas de voir la Coffield à l'Ile de l'Electricité, troisième étage, Centre, chez EATON.

THE T. EATON Co LIMITED

Le congrès du Barreau en faveur des loteries

VANCOUVER — Les loteries pour fins de charité ont été recommandées à la réunion annuelle de l'Association du Barreau canadien.

C'est l'administration de la section du droit pénal qui a recommandé la législation des loteries. Elle suggère que le code pénal soit amendé afin de permettre les loteries dont les prix n'auraient pas une valeur de plus de $500. Actuellement, les prix de rafles ne peuvent valoir plus de $50.00.

On propose que tous les fonds soient minutieusement vérifiés et qu'on garantisse que tous les profits seront versés aux oeuvres de charité.

Une résolution qui devait être présentée à une réunion plénière du Barreau demandait d'amender le code pénal en vue d'administrer les loteries "avec simplicité et certitude".

Délai pour les grèves

A la section des relations industrielles, on a recommandé que les syndicats soient forcés de faire une grève moins d'un mois après la tenue d'un vote de grève. La motion, présentée par Walter Osen, de Vancouver, a soulevé un vif débat et a été renvoyée en comité pour être réétudiée.

Des avocats d'autres sections du pays ont soutenu que la recommandation est inapplicable dans leurs provinces.

M. Owen a déclaré que les syndicats ouvriers abusent du privilège qui leur est accordé par la loi du travail de la Colombie britannique et que la loi devrait protéger les employeurs et autres groupes.

En forçant les syndicats à faire la grève dans un tel délai après la tenue d'un vote de grève, on protégerait les employés des industries saisonnières, dit-il. Des ouvriers seraient maintenant obligés de faire la grève alors qu'ils n'ont pas eu la chance de voter pour ou contre la grève.

Au sujet de "Gisèle"

Le communiqué que nous avons publié dans le numéro de la semaine dernière au sujet de la venue au Canada de Gisèle LaFlèche nous avait été envoyé par la Société Radio-Canada. **La Liberté et le Patriote** n'a donc aucune rétractation ou correction à faire au sujet de cette nouvelle. On voudra bien adresser ses observations à Radio-Canada, Montréal.

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français
Tél. 92-5801 — Tél. 92-7702

A VENDRE

St-Vital — Bungalow moderne de 4 chambres, fini stuc. Fini de construire récemment. Possession dans une semaine. Prix, $5,500.00; $2,000.00 comptant.

50 milles de Winnipeg — Hôtel de 14 chambres, bâti il y a seulement 7 ans. Gros chiffre d'affaires. Pour régler succession, prix réduit à $42,000.00; $18,000.00 comptant, balance à termes faciles.

St-Boniface — Bloc appartements de 4 suites de 3 chambres, entièrement moderne, joliment décoré. Taxes peu élevées. Revenus des suites: $220.00 par mois. Propriétaire s'en va aux Etats-Unis. Prix réduit: $18,900.00; $10,000.00 comptant.

24 milles au sud de Winnipeg — Ferme de 560 acres, toutes en culture. Meilleur des terrains. Bons bâtiments. Electricité. Bonne eau. Près école et village. Prix, $84.00 de l'acre, à termes.

Norwood — Maison de 7 pièces nouvellement décorée; sur 2 lots. Chauffage à air chaud avec stoker. Garage. Près école et église. Prix réduit à $7,800.00, à termes.

Le soir
M. J.-R. POIRIER, tél. 41-876
213-23C.

Le signalement des quatre évadés

TORONTO — Voici le signalement des quatre hommes qui se sont évadés de la prison de Don:

Leonard Jackson — 29 ans; accusé de meurtre; cinq pieds 10 pouces; carrure moyenne; cheveux bruns foncés; yeux bruns; teint foncé; balafre au-dessus de l'oeil gauche, boite légèrement à cause d'un pied artificiel.

Steve Suchan — 24 ans; accusé de meurtre; cinq pieds 10 pouces; carrure moyenne; cheveux et yeux bruns; teint moyen; bonnes dents; boutons dans le bas du visage.

William Russel Jackson — 27 ans; accusé de vol de banque; cinq pieds 7¼ pouces; carrure moyenne; cheveux bruns; yeux bleus; teint moyen; dents mauvaises; a le mot "Eleanor" tatoué sur l'avant-bras droit.

Edwin Alonzo Boyd — 27 ans; accusé de vol de banque; cinq pieds 8 pouces; carrure moyenne; cheveux bruns foncés; yeux bleus; teint assez clair; quatre fausses dents en avant à la mâchoire supérieure.

C. R. DUFAULT LIMITED
ENTREPRENEURS
Chauffage — Ventilation
Plomberie
Tôle - Foyers mécaniques - Planchers en tuiles asphaltées - Climatisation - Plomberie - Toitures
677, rue St-Joseph, St-Boniface
Téléphone 202 505

Mgr Francis Ford mort de privations en Chine rouge

HONG-KONG — Une religieuse catholique expulsée de Chine par les autorités communistes et qui est arrivée récemment à Hongkong, mande que l'évêque américain, S. Exc. Mgr Francis Ford, de la Société de Maryknoll, est mort, le 21 février dernier, dans un hôpital de Canton.

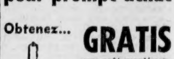
La religieuse a déclaré que le prélat avait succombé aux privations subies pendant ses deux années d'emprisonnement. Mgr Ford était âgé de 60 ans.

Mgr Ford avait été sacré évêque et vicaire apostolique de Kaying, le 21 septembre 1935, par S. Exc. Mgr James A. Walsh, supérieur général de la Société des missions étrangères d'Amérique. Mgr Ford avait été antérieurement missionnaire dans ce même pays pendant 18 ans.

Spécial de 25ème anniversaire!

Offre de boni pour prompt achat

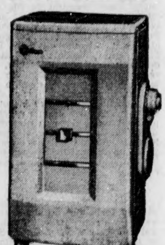
Obtenez... GRATIS



sans coût supplémentaire, un thermostat automatique d'une valeur de $17.00

Achetez dès maintenant ce brûleur à l'huile authentique

DUO-THERM



seulement
$89.95 à $139.95

AGISSEZ MAINTENANT et obtenez un thermostat automatique de valeur GRATIS, sans coût supplémentaire, avec l'achat d'un brûleur Duo-Therm.

Voyez aujourd'hui le Duo-Therm de valeur, d'une grande capacité, avec brûleur à chambres doubles. Ajoutez à ces avantages le souffleur automatique qui vous garantit la circulation de l'air chaud et jusqu'à 25% d'économie de combustible. Votre thermostat GRATUIT entretient le feu.

L'apparence du Duo-Therm de luxe embellit votre foyer. Appareil de réglage automatique des courants d'air; humidificateur; économiseur; contrôles coordonnés et autres spécialités Duo-Therm sans coût supplémentaire.

Fontaine & Compagnie
165, ave Provencher, St-Boniface, Man.
T.F.

ESTIMÉS GRATUITS
• Brûleurs à l'huile
• Foyers mécaniques
• Fournaises • Tous genres de travaux de ferblanterie
Vendus et installés par **EMPIRE SHEET METAL MFG. CO.**
Téléphone 595 005 — 425, ave Selkirk, Winnipeg
(Commandes de la campagne remplies promptement)

Venez nous voir si vous avez besoin de:
• **Brûleurs à l'huile**
• **Fournaises à l'huile**
• **Appareils électriques**
ST. BONIFACE HARDWARE CO.
129, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone 20-1043

Pardessus d'automne tout laine en gabardine

200, ave Provencher — CHEZ HUOT — St-Boniface, Man.

Sur semaine, le magasin ferme à 6 h. p.m., y inclus le mercredi.
Le samedi, à 6 h. p.m.

Toutes les couleurs
Grandeurs, 34 à 44: $34.50